



LA GRANDE THIÉRACHE



PARTENARIAT 2010



CHEF DE PROJET

PATRICK LE SCOUÉZEC	INSEE PICARDIE
----------------------------	-----------------------

RÉDACTEURS

MICHÈLE BELLAVOINE	INSEE PICARDIE
FLORIANE HERBET	INSEE PICARDIE
PATRICK LE SCOUÉZEC	INSEE PICARDIE
ÉRIC VAILLANT	INSEE NORD - PAS-DE-CALAIS

AUTRES CONTRIBUTEURS

JOËL DEKNEUDT	INSEE PICARDIE
BERNARD DEHON	INSEE NORD - PAS-DE-CALAIS
CHRISTOPHE DZIKOWSKI	INSEE PICARDIE
SYLVAIN FLAMENT	INSEE NORD - PAS-DE-CALAIS
ARNAUD HUYSSSEN	INSEE PICARDIE
DELPHINE LÉGLISE	INSEE NORD - PAS-DE-CALAIS
JEAN-MARC MIERLOT	INSEE PICARDIE
DAMIEN RICHT	INSEE PICARDIE
MARTINE SÉNÉCHAL	INSEE NORD - PAS-DE-CALAIS
MARIE-CHRISTINE SINOQUET	INSEE PICARDIE
SYLVAIN THOMAS	INSEE PICARDIE

APPUI TECHNIQUE

DANIEL BELHUMEUR	INSEE PICARDIE
-------------------------	-----------------------

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

LAURENT LEFÈVRE	CONSEIL GÉNÉRAL DE L' AISNE
HÉLÈNE DINH	CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Institut National de la Statistique et des Études Économiques - Insee Picardie

1, rue Vincent Auriol - CS 90402 - 80004 AMIENS CEDEX 1 Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01

Directeur de la Publication : **Pascal OGER** Chef du Service Études-Diffusion : **Jean-Louis REBOUL** Rédaction en chef : **Nathalie SALOMON**

Maquette Insee Picardie : **Serge HELD, Christian NICOLAS** Impression dbPRINT Picardie

La Grande Thiérache 2010 juin 2011 Dépôt légal : juin 2011 ISBN en cours

Renseignements statistiques : Téléphone 09 72 72 20 00 (tarification « appel local »)

Courriel insee-contact@insee.fr www.insee.fr/picardie espace publications

Photos de couverture (de haut en bas) : Microsoft, CRT Picardie/Sam Bellet, collection personnelle, © F. Dessier, Microsoft, CRT Picardie/AS. Flament, Microsoft.

© Insee 2011

Les échanges menés par les Directions régionales de l'Insee Picardie et Nord - Pas-de-Calais avec les Conseils généraux de l'Aisne et du Nord, les Conseils économiques et sociaux régionaux de Picardie et du Nord - Pas-de-Calais, ont permis d'identifier un besoin commun de connaissances sur le territoire de la Grande Thiérache.

Souvent décrite par sa faible attractivité et sa moindre accessibilité, la Thiérache est également perçue comme un lieu de vie agréable, particulièrement vert, où le tissu entrepreneurial est présent, avec une activité touristique sensible, portée notamment par une histoire et une gastronomie d'intérêt. Néanmoins, la population résidente tend à diminuer, l'activité économique a des difficultés à s'étoffer et la concurrence belge en termes d'activités touristiques ou sanitaires apparaît importante.

Face à ces premiers constats, ce dossier propose un diagnostic détaillé permettant l'identification des forces et des faiblesses de ce territoire, la compréhension des mécanismes socio démographiques et économiques et leurs évolutions récentes. L'objectif d'un tel diagnostic couplé à quelques éléments plus prospectifs (liés en partie aux projections de population) est d'aider les acteurs et décideurs locaux à élaborer des pistes de développement permettant de tirer partie des points forts de ce territoire et de tenter d'en réduire les points faibles.

Ce document, principalement rédigé par les chargés d'études de l'Insee, a bénéficié de l'expertise des services des départements du Nord et de l'Aisne. Qu'ils soient tous ici vivement remerciés.

Nous souhaitons que cette contribution à la réflexion collective sur le présent et l'avenir de la Grande Thiérache soit utile aux décisions qui permettront d'asseoir son développement économique et social.

LE DIRECTEUR RÉGIONAL
DE L'INSEE PICARDIE
PASCAL OGER

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L' AISNE
YVES DAUDIGNY

LE DIRECTEUR RÉGIONAL
DE L'INSEE NORD - PAS-DE-CALAIS
DANIEL HUART

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD
PATRICK KANNER

5	SYNTHÈSE
10	La Grande Thiérache, diagnostic et pistes de développement
12	TERRITOIRE
12	Organisation territoriale : Un îlot rural à mi-chemin entre Paris et Bruxelles
14	ENVIRONNEMENT
14	Occupation du sol : Des prairies au nord, des cultures au sud
16	Risques et pollution : Une zone très peu exposée aux risques environnementaux en dehors des inondations
18	DÉMOGRAPHIE
18	Répartition de la population : Une baisse de la population qui se ralentit
20	Solde naturel et structure de la population : De nombreux départs de jeunes
22	Projection de population : Le vieillissement de la Thiérache s'accélère
24	HABITAT
24	Évolution : Une faible croissance du parc de logements
26	Confort : Un parc de logements très ancien
28	FORMATION
28	Diplômes : Le retard de formation persiste
30	Formation initiale : Une bonne offre de formation initiale
32	REVENUS - PRESTATIONS SOCIALES
32	Revenus : 29 % de la population à bas revenus
34	Prestations sociales : Un nombre élevé de bénéficiaires de minima sociaux
36	ÉQUIPEMENTS
36	Généralités : Des équipements bien répartis sur l'ensemble du territoire
38	Gamme de proximité : 28 % de la population vit dans un pôle de services de proximité
40	Gamme intermédiaire : Les chefs-lieux de canton souvent pôles de services intermédiaires
42	Gamme supérieure : La Thiérache axonaise moins bien desservie que la Thiérache du Nord
44	MOBILITÉ
44	Migrations domicile-travail : Des déplacements peu nombreux et de courte distance
46	Migrations résidentielles : Des échanges résidentiels de proximité
48	Caractéristiques des migrants : Un départ des jeunes et une arrivée de périurbains en provenance de l'aire urbaine de Maubeuge
50	EMPLOI - ENTREPRISES
50	Emploi : Une Thiérache tertiaire au Nord et industrielle dans l'Aisne
52	Entreprises : Une démographie entrepreneuriale plutôt défavorable
54	La Grande Thiérache face à la crise : Nombreuses pertes d'emploi depuis 2008
56	Emplois supérieurs : Les emplois de fonction de production sont surreprésentés
58	ACTIVITÉ - CHÔMAGE
58	Taux d'activité : Les habitants de Thiérache moins souvent actifs
60	Chômage : Davantage de chômeurs jeunes et de chômeuses
62	PISTES
62	Tourisme : Un tourisme vert, au fort potentiel
64	Filière Forêt-Bois : Les Thiérache du Nord et de l'Aisne complémentaires
66	MÉTHODOLOGIE
66	Sigles et définitions

La Grande Thiérache, diagnostic et pistes de développement

Territoire commun aux régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie, la Grande Thiérache semble à première vue rechercher ses moteurs de développement économique. Toutefois, en renforçant les coopérations et les complémentarités entre la "Thiérache du Nord" et la "Thiérache de l'Aisne", en se positionnant sur de nouveaux projets d'avenir communs et en s'ouvrant davantage à ses voisins, ce territoire peut connaître une nouvelle dynamique.

Historiquement, la Grande Thiérache s'étend sur près de 4 000 km²(1). Mais au fil du temps, cette zone s'est trouvée éclatée entre deux pays, la France et la Belgique et, au sein de la France, entre deux départements, l'Aisne et le Nord. Malgré ces rattachements à différentes entités géographiques et administratives, la Thiérache a-t-elle conservé son identité et sa cohérence géographique, socio-économique et culturelle, qui justifient la mise en place de politiques coordonnées et de coopérations entre les différents acteurs de la Thiérache du XXI^e siècle ?

Les caractéristiques de la Thiérache d'aujourd'hui² permettent de l'affirmer. D'abord, ses particularités géographiques l'opposent à tout son environnement. Avec ses 162 000 habitants en 2007, elle est une zone rurale entourée de pôles d'emplois beaucoup plus densément peuplés comme ceux de Cambrai, Maubeuge, Saint-Quentin, Laon et Charleville-Mézières. Cela est vrai aussi pour la partie belge qui ne connaît pas non plus une forte urbanisation, ni n'offre un marché de l'emploi important pouvant attirer les Thiérachiens. Preuve en est le nombre réduit de personnes habitant la Thiérache qui va travailler en Belgique (1 250, soit 2,2 % des actifs ayant un emploi dans la zone), beaucoup plus limité que dans d'autres parties frontalières du Nord.

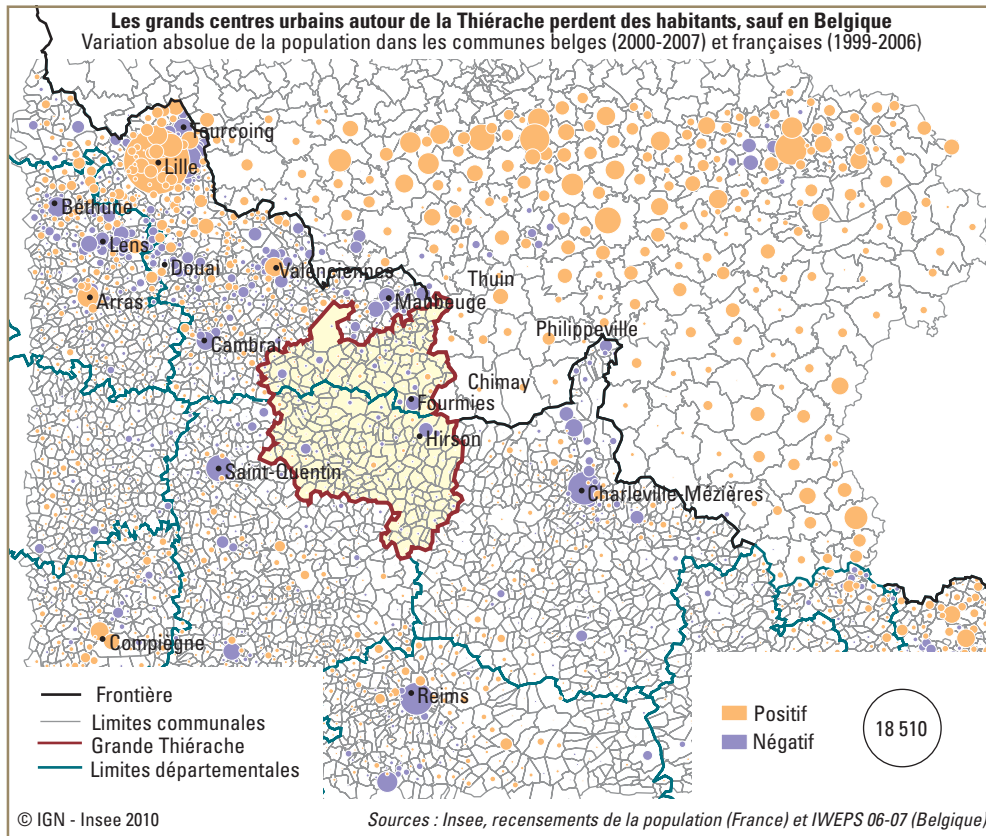
Pour autant, la ruralité de la Grande Thiérache offre une diversité de paysages, que l'on peut classer en deux zones distinctes, différentes de celles que définissent les limites administratives des départements. Au nord d'une ligne nord-ouest sud-est allant du Cateau-Cambrésis jusqu'à Rozoy-sur-Serre, les prairies, avec un bocage préservé, et les forêts sont majoritaires, correspondant à la

La Grande Thiérache, un territoire à cheval sur le Nord et l'Aisne, avec des prolongements dans les Ardennes et en Belgique



¹On considère, sans que ceci ait un caractère officiel, que le territoire de Thiérache couvrait historiquement ce qui correspond aujourd'hui, côté français, au Pays picard de Thiérache, au sud de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, au sud-est de l'arrondissement de Cambrai et à l'ouest de l'arrondissement de Charleville-Mézières et, côté belge, au sud de la « botte » du Hainaut et au sud-ouest de l'arrondissement de Philippeville.

²La zone de la Grande Thiérache retenue dans cette étude comprenait à la mi 2009, côté Aisne, la communauté des communes (CC) de la Thiérache du Centre, la CC de la Thiérache d'Aumale, la CC de la Région de Guise, la CC du Pays des Trois Rivières et la CC des Portes de la Thiérache, et côté Nord la CC du Pays de Mormal et Maroilles, la CC Rurales des Deux Helves, la CC Action Fourmies et environs, la CC du Pays d'Avesnes, la CC des Vallées de la Solre, de la Thure et de l'Helpe, la CC frontalières du Nord-Est Avesnois, la CC Guide du Pays de Trélon, la CC de Haute Sambre-Bois l'Évêque, la CC du Pays de Matisse. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la CC du Pays de Matisse a fusionné avec la CC du Caudrésis, formant l'actuelle CC du Caudrésis et du Catésis.



baisse de population constante depuis plus de 45 ans, rapide dans les années 1960-1970, qui tend à se ralentir depuis le début des années 1990. Entre 1999 et 2006, la zone a connu sa plus faible baisse depuis 1962 avec une variation annuelle de -0,22 % par an. Cela résulte d'une réduction du déficit migratoire, l'excédent naturel restant stable. Au point que la Grande Thiérache, en matière démographique, apparaît en ce début de XXI^e siècle dans une situation moins défavorable que l'ensemble des pôles urbains qui l'entourent, qui perdent en effet de la population à un rythme plus rapide, comme, par exemple, les aires urbaines de Maubeuge et Saint-Quentin (respectivement -0,42 % par an et -0,32 % par an entre 1999 et 2006).

Une zone à la fois jeune et vieillissante

45 ans de déclin démographique ont modifié la structure de la population de la Grande Thiérache. Elle reste jeune (27 % de moins de 20 ans) mais, parallèlement, 22 % des habitants ont 60 ans et plus. La principale raison est le départ des 20-24 ans qui, pour poursuivre leurs études ou trouver un travail, quittent la zone. Ces départs expliquent à eux seuls plus de la moitié du déficit migratoire. Si ces tendances se prolongent, elles auront trois conséquences. D'une part, malgré une fécondité record de 2,3 enfants par femme, le niveau des naissances devrait se réduire avec la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. D'autre part, la part de la population susceptible d'occuper un emploi (20-64 ans) se réduirait à un habitant sur deux (50,7 %) en 2031, limitant les possibilités de développement économique. Enfin, le vieillissement de la population s'accroîtrait avec 32 % de personnes de 60 ans et plus à cette même date. Ainsi, entre 2006 et 2031, la baisse de la population ne serait que de 5 500 habitants (-3,4 % sur la période), mais ce serait le pourcentage de diminution le plus important (avec le Dunkerquois) de tous les territoires du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. De plus, la part des 60 ans et plus passerait de 22 % à 32 % et l'âge moyen en Grande Thiérache de 39 à 43 ans. Ce vieillissement, s'il peut être freiné, en retenant ou en attirant des jeunes actifs, ne pourra de toute façon pas être évité et doit être pris en compte comme un enjeu majeur de l'avenir du territoire.

Le niveau de formation est également un point commun aux Thiérache axonaise et nordiste. Tout d'abord, l'offre de formation initiale jusqu'au bac est assez bien répartie sur l'ensemble du territoire. Son réseau de petites villes et de bourgs lui permet d'avoir une bonne présence d'établissements, dans la moyenne nationale pour ce type d'équipements. Les temps pour aller au collège ou lycée sont aussi dans la norme nationale avec un quart d'heure au plus pour rejoindre un établissement du primaire ou un collège et

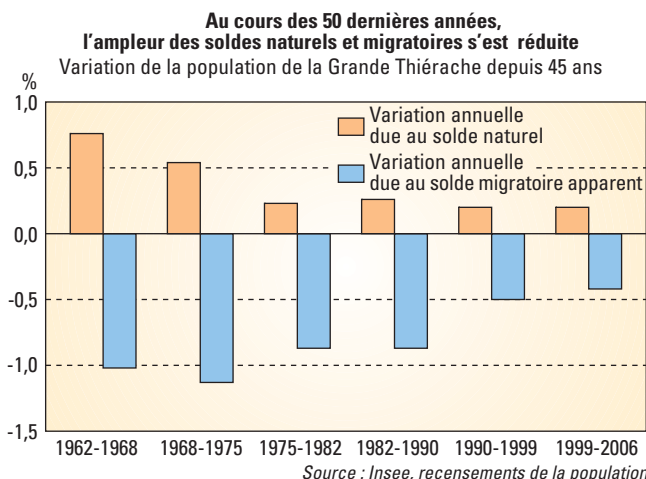
fin des contreforts ardennais. Cette situation explique d'ailleurs le taux supérieur de pluviosité observé. Au sud de cette ligne, s'étend la plaine céréalière, où les terres arables occupent la majorité des sols.

Une organisation en réseau de petites villes

À l'écart des principales voies de communication, ce territoire a conforté son organisation en réseau de petites villes et de bourgs, que l'on retrouve aussi bien du côté axonais, nordiste que belge. Cela a conduit à un certain repli sur soi, même si celui-ci semble un peu remis en cause par l'extension de la périurbanisation de Maubeuge sur le nord de la zone et l'attractivité des grandes villes

du Nord proches. Ainsi, parmi les actifs résidents en Grande Thiérache, 3 500 travaillent dans l'aire urbaine de Maubeuge, 1 150 dans celle d'Aulnoye-Aymeries et autant dans celle de Valenciennes. D'ailleurs, parmi les 11 000 habitants installés depuis moins de 5 ans en Grande Thiérache, 1 400 proviennent de l'aire urbaine de Maubeuge, une partie d'entre eux continuant à travailler à Maubeuge. Cette ouverture vers l'extérieur ne se retrouve pas en Thiérache axonaise où les pôles d'emploi proches, notamment Saint-Quentin, connaissent depuis de nombreuses années une situation économique difficile ne leur permettant pas d'offrir suffisamment d'emplois.

L'évolution démographique contribue également à rapprocher les deux Thiérache de l'Aisne et du Nord. La zone connaît une



moins d'une demi-heure pour atteindre un lycée. En revanche, l'offre d'enseignement supérieur est quasi-absente, hormis quelques BTS, ce qui, là encore, est courant pour une zone de cette taille à dominante rurale.

Davantage de diplômés, mais le retard subsiste

Accéder à une formation jusqu'au baccalauréat ne pose pas de problèmes particuliers en Thiérache. Ces dernières années ont d'ailleurs été marquées par une hausse importante de la proportion de bacheliers et diplômés du supérieur dans la zone : leur part parmi la population de 15 à 64 ans est passée de 20,3 % en 1999 à 33,2 % en 2006 (48,2 % en France), tandis que la proportion des personnes sans diplôme reculait de manière sensible de 26,2 % à 19,4 % (13,6 % en France). Ces évolutions étaient un peu plus favorables dans la partie nordiste de la zone (respectivement 35,2 % et 17,3 % pour ces deux indicateurs) qu'en Thiérache picarde axonaise (31,0 % et 21,8 %). Ces résultats montrent que la Grande Thiérache est dans la tendance nationale pour la progression des titulaires du bac et diplômés du supérieur et, même, que la part de non diplômés régresse à un rythme un peu supérieur en Grande Thiérache.

Mais cela n'est pas suffisant pour combler le retard de formation initiale de la zone. Ainsi, le niveau de bacheliers ou plus atteint en 2006 est encore inférieur à celui observé en France métropolitaine... en 1999 (34,7 %) !

Un décrochage après le baccalauréat

Le décrochage de la Grande Thiérache se situe à deux échelons. Les CAP ou BEP sont très fréquents pour les hommes, notamment en Thiérache axonaise. Ils semblent avoir été une qualification pendant longtemps suffisante pour répondre aux besoins de l'industrie. En revanche, les diplômés du premier cycle du supérieur et plus encore des second et troisième cycles, sont rares en Grande Thiérache.

Ces résultats contribuent plus que tous les autres à façonner l'unité de la zone. En effet, si l'on ne s'intéresse qu'à la génération 1970, sortie depuis peu de temps du système scolaire, la situation de la Grande Thiérache la distingue fortement des autres territoires des départements proches. La part des titulaires du baccalauréat ou plus est de 44 % en 2006 dans la partie axonaise mais de 49 % pour l'ensemble de l'Aisne, de 46 % dans la partie nordiste alors qu'elle atteint 59 % pour le Nord, département qui a comblé, grâce à l'agglomération lilloise, son retard par rapport au plan national.

Toutefois, cela ne mesure que le niveau de diplôme des habitants restés dans la Grande Thiérache. Le départ massif de jeunes de la zone entre 20 et 24 ans contribue

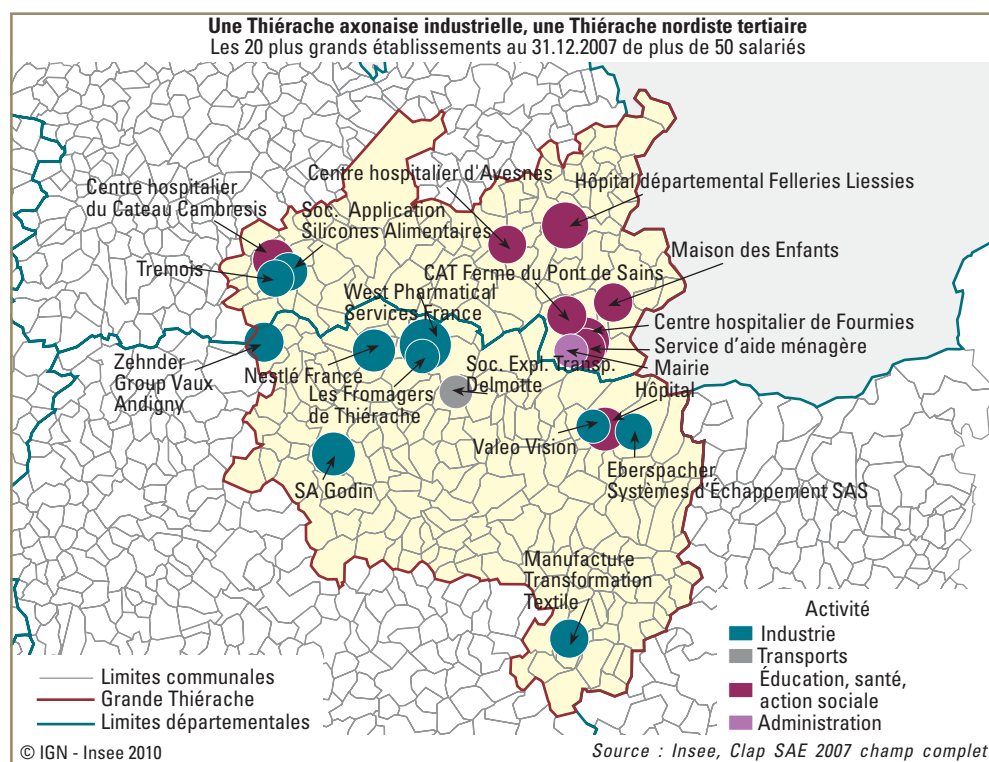


à faire baisser ce niveau si ces jeunes partis se former ailleurs ne reviennent pas. L'analyse des étudiants actuels qui habitaient cinq ans auparavant en Grande Thiérache montre qu'on en retrouve les deux tiers au sein des établissements de l'enseignement supérieur du Nord et 17 % dans ceux de l'Aisne, ces derniers provenant essentiellement de la partie axonaise. L'amélioration de l'accès à l'offre nordiste et le développement du pôle universitaire de Saint-Quentin seront un moyen d'accroître

le taux de poursuite des études supérieures des jeunes de la zone, sans garantie pour autant de leur retour "au pays".

La partie axonaise industrielle, la partie nordiste tertiaire

L'offre d'emploi, malgré une baisse de la population active, reste globalement insuffisante pour satisfaire la demande de la population résidente. On y trouve 86 emplois pour 100 actifs occupés habitant la zone. Ce



déficit est moins marqué dans la partie axonaise (93) que dans la partie nordiste (79).

Bien que moins peuplée, la Thiérache axonaise compte autant d'emplois (24 350 en 2006) que la Thiérache nordiste et leurs niveaux d'emploi se sont stabilisés depuis le début des années 2000 jusqu'à la crise de 2008, après un recul continu au cours des décennies précédentes. Mais, en termes d'activités, les deux Thiérache se différencient nettement. Du côté Aisne, le caractère industriel reste affirmé, avec un quart des emplois totaux, un niveau supérieur à la moyenne nationale et à celui observé dans les principaux pôles d'emploi environnants. Il s'agit essentiellement d'établissements de grands groupes dont les sièges sont extérieures à la zone. Ainsi, le taux de dépendance par rapport à des décideurs hors de la zone est de 65 à 99 % selon les secteurs industriels. Cela renforce le caractère fragile de ce territoire. À noter que cette plus forte présence industrielle se retrouve au plan départemental : l'industrie y représente 20 % des emplois.

À l'inverse, avec 70 % des emplois totaux, la Thiérache du Nord est nettement tournée vers le tertiaire, notamment vers les services avec un fort pôle administratif. Ainsi, la part de l'emploi public dans l'emploi total est de 35,9 % (31,5 % en Grande Thiérache, 27 % dans la Thiérache axonaise). Mais là encore, elle s'inscrit dans la tendance dominante des activités du département du Nord. Au plan national, le tertiaire représente 75 % des emplois.

Ainsi, les deux Thiérache ont, en matière d'emplois, un profil différent qui pourrait être

complémentaire. Le renforcement des fonctions et des emplois résidentiels, et notamment de l'ensemble des services à la personne, est un enjeu important dans la partie axonaise, en lien avec le vieillissement de la population. Ceci n'est pas incompatible avec un renforcement des filières industrielles plus porteuses, dans les deux parties de la Thiérache.

La seule activité qui est commune à l'économie de la zone est l'agriculture. Représentant près de 9 % des emplois de la zone, dont 10 % côté axonais (taux nettement plus fort que dans les zones voisines et qu'au plan national), elle est donc beaucoup plus présente que dans le reste des deux départements. Cette présence est renforcée par des spécificités fortes en termes de production avec l'élevage, essentiellement bovin, (surtout dans la partie nordiste) et de paysages. D'ailleurs, une diagonale passant par les environs de Cateau-Cambrésis au nord-ouest et Rozoy-sur-Serre au sud-est sépare la Grande Thiérache en deux zones bien distinctes. Au sud de cette diagonale, le sol est majoritairement occupé par les terres arables, consacrées essentiellement à de grandes cultures céréalières. Au nord de cette dernière, ce sont plutôt les prairies et les forêts qui dominent majoritaires et l'existence d'un bocage a été préservée.

La crise a fortement fragilisé ce tissu économique. Les premières analyses de ses effets sur la période 2008 à fin 2009 montrent des pertes d'emplois en Grande Thiérache estimées à -5 % dans le secteur marchand contre -3,5 % au plan national. La petite taille

des entreprises de la zone a été un facteur aggravant. En effet, le tissu entrepreneurial de la Grande Thiérache est essentiellement composé de petits établissements : on compte, début 2009, 81 % d'établissements de 1 à moins de 10 salariés (80 % dans l'Aisne, 76 % dans le Nord), 15 % d'établissements de 10 à 49 salariés (16 % dans l'Aisne, 19 % dans le Nord), 2 % d'établissements de 50 à 249 salariés et enfin 1 % d'établissements d'au moins 250 salariés.

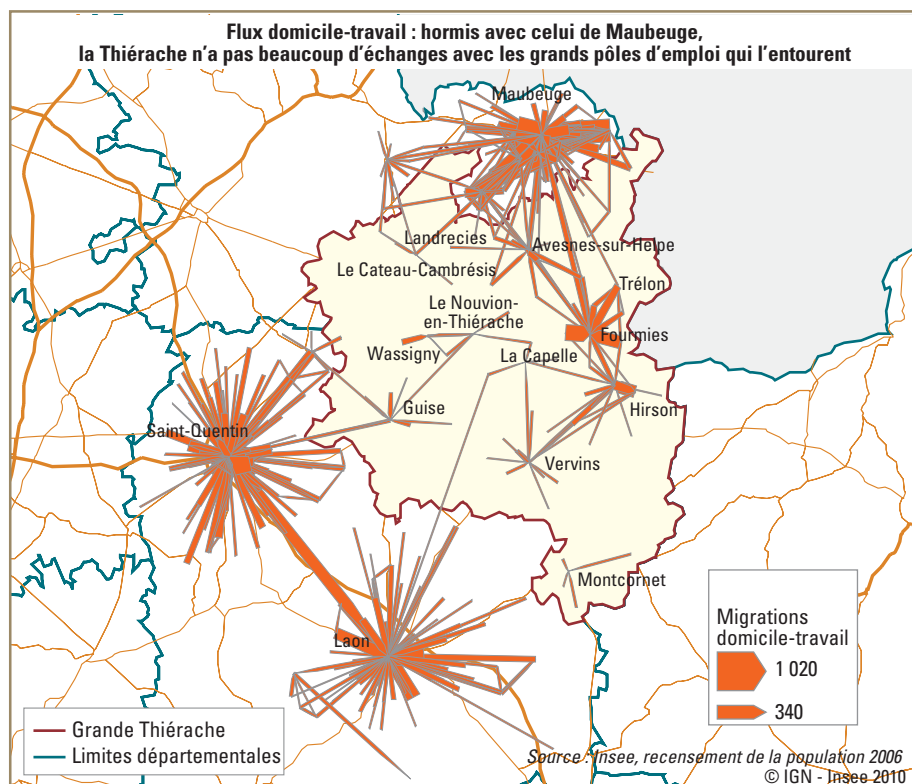
La crise semble avoir touché davantage la partie axonaise car, si l'industrie a été exposée à de fortes réductions d'activités et d'emplois sur l'ensemble de la zone, la Thiérache picarde aurait perdu aussi des effectifs dans le commerce et les services. Cela peut donc contribuer à fragiliser les petits bassins d'emploi qui caractérisent l'organisation du territoire, d'autant que certains secteurs phares de l'économie thiérachienne, la filière automobile et la métallurgie, ont subi de façon importante les aléas de la période. En revanche, les industries agroalimentaires ont mieux résisté à cette crise.

On vit et travaille souvent dans la même partie de la Thiérache

Plus que le nombre, c'est la nature de l'emploi offert qui n'est pas favorable à la zone. Ainsi, les emplois de "cadres des fonctions métropolitaines", jugés stratégiques pour favoriser l'attractivité d'un territoire, sont très peu présents sur la zone. Ils sont déjà peu nombreux dans les zones environnantes ; il y en a encore moins en Grande Thiérache et la position de la zone s'est dégradée par rapport aux deux départements où elle se situe, enregistrant depuis 1999 une évolution inférieure à celles de l'Aisne et du Nord. Le renforcement des fonctions urbaines des deux communes centrales de Thiérache, Hirson et Fourmies, apparaît comme un autre enjeu fondamental du territoire.

Outre des activités différentes, les deux Thiérache se caractérisent par le faible nombre d'échanges entre elles en termes de mouvements domicile-travail. En effet, les trois quarts des habitants de Grande Thiérache travaillent dans la partie où ils résident et, lorsqu'ils vont travailler hors de leur partie, ils vont rarement dans l'autre partie de la Thiérache. Des zones comme Saint-Quentin ou Laon attirent plus de travailleurs résidant en Thiérache de l'Aisne que les pôles d'emplois de la Thiérache du Nord. De même, les actifs de Thiérache du Nord ayant un emploi se tournent vers les pôles de Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, Caudry-Cambrai ou Valenciennes. Ainsi, les deux Thiérache ont peu d'interactions entre elles. L'attraction des grands pôles d'emplois plus éloignés reste limitée : seules 650 personnes de Grande Thiérache vont travailler dans l'aire urbaine de Paris, 560 dans celle de Lille, 280 dans celle de Reims.

Cela met en lumière le manque de mobilité d'une partie de la population de la zone,



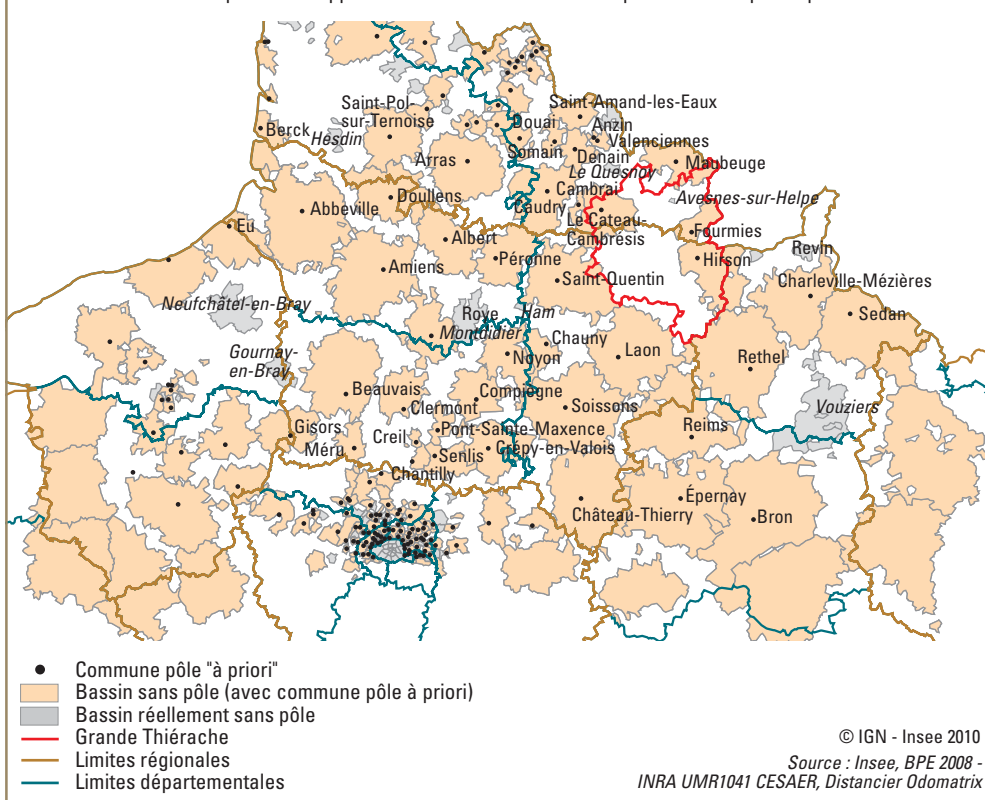
et ses difficultés puisque, par exemple, le taux de ménages sans voiture est plus élevé qu'ailleurs (15 % n'en possèdent pas), alors que le caractère rural du territoire rend ce moyen de locomotion pratiquement indispensable pour l'accès à l'emploi, aux études ou aux loisirs. Certes, le caractère agricole du territoire fait qu'une part plus importante des actifs (35 %) travaillent dans leur commune de résidence. Mais ceux qui ont à se déplacer ne vont pas loin. On retrouve ces difficultés de mobilité également à travers les résultats des migrations résidentielles : 72 % des habitants sont restés dans le même logement entre 1999 et 2006 (67 % et 68 % dans le Nord et l'Aisne) et, pour ceux qui ont bougé, ils ont été plus nombreux à demeurer en Grande Thiérache (15 300) que sont ceux qui en sont partis (15 000).

Davantage d'inactifs et de chômeurs

L'autre particularité de la Grande Thiérache en matière d'activité est le nombre important de personnes inactives³ ou sans travail. En effet, le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans n'y est que de 66 %, et même plus faible en Thiérache du Nord (64 %). Ce taux est de 67 % dans le Nord, de 70 % dans l'Aisne. Cela résulte du fait que les femmes, les jeunes et les seniors (50 à 64 ans) se portent moins sur le marché du travail. Parallèlement, l'insertion durable sur le marché de l'emploi local est difficile. Le taux de contrats précaires est élevé : 18,2 % des salariés n'ont pas de CDI (16 % dans le Nord et l'Aisne, 15 % en France) et le recours au temps partiel est plus fréquent : près de 20 % des salariés de Grande Thiérache contre 19 % dans le Nord, 17 % dans l'Aisne et 18 % au plan national. Enfin, la zone est une de celles qui, en France, connaissent les plus forts taux de chômage. Les zones d'emploi de Sambre-Avesnois et de Thiérache qui englobent le territoire de Grande Thiérache ont, fin 2009, des taux de chômage de, respectivement, 16,8 % et 14,3 %, ce qui les situe aux 1^{er} et 12^e rangs nationaux. Mais cette situation dépasse la frontière et le chômage est également très élevé en Wallonie, tout particulièrement dans les bassins miniers belges et les versants des Ardennes. Par conséquent, une mobilité limitée d'une partie de la population et un marché de l'emploi local et environnant peu dynamique rendent la situation de l'emploi très délicate dans la zone. Les femmes et surtout les jeunes sont les plus exposés au chômage. En termes d'ancienneté de demande d'emploi, la part des chômeurs inscrits au Pôle Emploi depuis plus d'un an atteint les 40 %, alors que ce n'est le cas que d'une demande sur trois dans l'Aisne et le Nord et d'une sur quatre au plan national.

³Les inactifs n'ont pas d'emploi et ne sont pas au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes ou femmes au foyer, etc.

Malgré un réseau bien réparti de petites villes qui permet l'accès facile aux commerces et services de proximité, seul le pôle Fourmies-Hirson a une taille suffisante pour concentrer les équipements les plus rares
Gamme supérieure - Approche domicile-travail - Heures pleines - Sans pôle à priori



S'ajoutent d'autres facteurs qui contribuent à fragiliser le tissu économique local : un faible taux de création d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) se situant en 2009 à 6 %, en retrait par rapport aux taux de l'Aisne (7 %) et du Nord (9 %). De même, le tissu entrepreneurial de la Grande Thiérache comprend surtout de petits établissements qui ont été, durant la période mi 2008 à fin 2009, les plus touchés par la crise économique.

De très faibles revenus

Les critères sociaux contribuent aussi à marquer, d'une certaine manière, l'identité de la Grande Thiérache. En matière de revenus, le revenu net imposable en Grande Thiérache est de 26 % inférieur à la moyenne nationale. En Grande Thiérache, 29,2 % de la population vit avec un bas revenu contre 16,2 % au niveau national. Ce taux atteint 30 % dans la partie nordiste, deux points de plus que la partie axonaise. Cela s'explique par une précarité plus forte, davantage de couples ne comprenant qu'un seul actif occupant un emploi au sein de familles plus souvent composées d'ouvriers et d'employés. D'ailleurs, pour ce qui est des professions, la présence d'ouvriers est forte : ils représentent un tiers des emplois, avec une différence importante entre la partie axonaise (37 %) et celle du nordiste (28 %), reflétant la prégnance du tissu industriel dans la Thiérache de l'Aisne. Ces faibles revenus se traduisent par une proportion plus élevée de foyers fis-

caux non imposés : 59 % pour une moyenne de 44 % au plan national. Parallèlement, les bénéficiaires de minima sociaux sont nombreux : début 2009, 9 200 personnes vivaient avec le RMI en Grande Thiérache, dont 6 000 en Thiérache du Nord.

Un parc de logements très ancien

La précarité plus fréquente des ménages se lit aussi dans les conditions de logement. En effet, le parc de logements de la Grande Thiérache se caractérise par son ancienneté importante, puisque les deux tiers ont été construits avant 1949. Ce taux est de 41 % dans les 2 départements dont font partie la zone, et de 32 %, soit moitié moins, en moyenne métropolitaine. Parallèlement, le nombre de logements construits récemment est faible, ne permettant pas de renouveler le parc, ni d'offrir un habitat récent et moderne aux nouveaux arrivants. Il est difficile de dire si le déficit migratoire (plus de départs que d'arrivées) et la baisse de la population expliquent cette atonie. Une réserve immobilière existe car la Grande Thiérache compte une part élevée de logements vacants, 7,6 % du parc de logements, plus importante que dans l'Aisne et le Nord ou qu'au plan national (6,4 %). Cette proportion a même progressé depuis 1999, atteignant 8,3 % dans la partie axonaise et près de 10 % dans certaines grandes villes de la zone. Mais ces logements sont également anciens et peu confortables. Dans tous les cas, faible construction,

fort taux de logements vacants et insuffisance d'une offre d'habitat adaptée ne contribuent pas à améliorer l'attractivité de la zone.

Il est à noter aussi, compte tenu des particularités de la population de la zone, la faiblesse de la part du logement HLM (10,8 %), inférieure aux moyennes départementales du Nord (20,1 %) et de l'Aisne (16,3 %) et nationale (14,9 %). Certes, le caractère rural de la zone explique en partie ce phénomène, mais la situation sociale de nombre de ses habitants les rend éligible à ce type d'habitat. Par ailleurs, l'ancienneté des logements s'accompagne d'un manque de confort. Deux chiffres résumant ce phénomène : 15 % des logements du parc privé sont estimés potentiellement indignes⁴ (16 % dans la partie nordiste) et 3,4 % des résidences principales sont jugées insalubres, c'est-à-dire sans aucun confort.

De même, la diminution de la taille des ménages, même si elle reste encore élevée (2,4 personnes par résidence principale) et leur demande de logement adapté à leurs besoins conforte l'importance d'une politique active de rénovation de l'habitat ancien et de mise aux normes, tant du point de vue du confort que sur le plan énergétique. Ce serait pour la Grande Thiérache un facteur d'attractivité pour retenir ou attirer les jeunes ménages. La mise en place d'opérations d'OPAH et de PLH est une des mesures qui contribue à favoriser la réalisation d'une telle politique.

Faciliter les déplacements de proximité comme les plus lointains

Grâce à son organisation territoriale faite de petites villes bien réparties au sein de la zone, l'accessibilité aux services et commerces de proximité ou de la gamme intermédiaire ne pose pas de problème majeur pour les personnes motorisées, dans les deux parties de Thiérache. La plupart de ces équipements sont accessibles à moins de 15, voire 20 minutes en voiture. Toute personne non motorisée doit en revanche faire appel, soit à un service itinérant, soit aux transports en commun lorsqu'ils existent. Le vieillissement de la population va accentuer dans les années à venir l'importance de l'enjeu de la mobilité pour accéder aux services. De même, à quelques exceptions près, l'accès aux équipements "rares", dits de gamme supérieure (cinéma, hôpital, etc.), impose des déplacements en voiture de durée non négligeable (d'une demi-heure à plus d'une heure) à la majorité des habitants de la Grande Thiérache. La proximité de Maubeuge favorise la Thiérache du Nord. En revanche, la Thiérache picarde paraît plus isolée et dépend davantage des équipements de son pôle principal, Hirson. Il est clair que des liaisons améliorées à travers la Grande Thiérache et vers Saint-Quentin et Laon puis Reims via l'A26

Des pistes de développement pour la Grande Thiérache :

- > 1 - Renforcer l'économie résidentielle (services à la personne)
- > 1 - Mener une politique active de rénovation de l'habitat et de mise aux normes
- > 2 - Valoriser les activités économiques porteuses : filière Bois, le tourisme, l'agriculture bio...
- > 2 - Accroître le niveau de formation, notamment les études supérieures
- > 3 - Augmenter et faciliter la mobilité des habitants de Thiérache
- > 4 - Amplifier le rapprochement entre les deux Thiérache
- > 4 - Créer un véritable pôle urbain central de la Grande Thiérache associant Fourmies et Hirson
- > 4 - S'ouvrir sur les territoires, y compris la Belgique.

simplifieraient l'accès des habitants de la partie axonaise de la Thiérache aux équipements et, par voie de conséquence, son attractivité.

Toutefois, l'accessibilité aux équipements de proximité, qui est aujourd'hui un atout de la zone, ne peut perdurer que si ce réseau de villes et de bourgs, souvent de petits pôles d'emplois, subsiste aussi. Or, les effets de la crise ont fortement touché certains de ces pôles et ont pu les fragiliser, avec le risque d'affaiblir aussi la viabilité économique d'équipements, des commerces notamment, qui contribuent à garantir une bonne attractivité de la zone. Il en va de même pour le maintien d'une offre de santé dans les années à venir avec la nécessité du renouvellement des praticiens médicaux. Il y a donc à veiller à consolider ce réseau qui, s'il est le résultat d'une organisation ancienne, n'est pas pour autant pérennisé.

Favoriser un cœur urbain

La crise, et la nouvelle progression du chômage qu'elle a engendrée, peut être l'occasion de réfléchir à l'organisation actuelle et future de la Grande Thiérache. Elle montre que le réseau de petites villes actuel a permis de maintenir une activité jusqu'ici, mais celui-ci n'a pas la taille suffisante pour avoir un effet d'entraînement afin de redynamiser la zone. Ce maillage doit pouvoir s'appuyer sur des pôles plus conséquents.

En interne, les deux principales villes de la zone, Fourmies et Hirson, sont distantes de quelques kilomètres seulement. Un projet commun pourrait en faire le cœur urbain de la zone, conduisant à un pôle de taille et d'attractivité plus importante en termes de population, d'emplois et de services, moteur du développement de l'ensemble de la zone. Cela devrait être complété par une coopération accrue des deux Thiérache, au-delà de la limite départementale, afin de valoriser les complémentarités, sur le plan économique notamment, mais aussi développer en commun de nouvelles filières ou se positionner sur de nouveaux créneaux : les thèmes évoqués sont, par exemple, la filière Bois, le tourisme, les services à la personne ou encore l'agriculture bio.

La filière Bois témoigne d'un potentiel important avec des forêts qui occupent 16 %

des sols, et même un quart dans la partie nordiste. Par ailleurs, il existe une répartition assez complémentaire de la filière et ses 1 200 salariés sur le territoire, avec plutôt des entreprises tournées vers la production dans l'Aisne et des entreprises de transformation dans le Nord. Les énergies de substitution et les éco-matériaux pourraient aussi ouvrir des pistes de développement.

Concernant le tourisme, c'est aujourd'hui un secteur qui, au sens large, offre encore peu d'emplois en Grande Thiérache : environ un millier en tout, soit 2,1 % de l'emploi total, reposant surtout sur la restauration, avec très peu d'activité saisonnière. De même, la fréquentation des hôtels et campings est faible. Mais, avec des équipements culturels et de loisirs bien présents, une offre de gîtes et chambres d'hôte en progression et des atouts naturels mieux valorisés, le tourisme peut encore se développer, même s'il ne peut, à lui seul, assurer le développement de l'économie de la Grande Thiérache.

Les services à la personne offrent, dans les deux parties de la Thiérache, des perspectives importantes d'emplois, notamment dans les domaines des transports (actifs, scolaires...), de la garde d'enfants, de l'aide aux personnes âgées, de la santé ou des loisirs.

Enfin, l'agriculture biologique est peu développée en Picardie, comme en France, malgré une demande qui existe et ne peut être satisfaite au plan national. La place importante qu'occupe déjà l'agriculture dans la zone peut donc offrir une opportunité pour

⁴Une classification des logements a été établie par la direction générale des impôts (DGI) en 8 catégories en fonction du caractère architectural du logement, de la qualité de la construction et sa conception, le nombre de pièces, différents équipements, etc. Ce classement conduit à définir le nombre de logements potentiellement indignes du secteur privé, composé des ménages du parc privé (propriétaires occupants ou locataires des résidences principales) habitant soit un logement classé en catégorie 6 (ordinaire) dont les revenus annuels sont inférieurs à 30 % des plafonds de ressources HLM, soit un logement classé en catégorie 7 ou 8 (médiocre ou très médiocre) dont les revenus annuels sont inférieurs à 60 % des plafonds de ressources HLM. Il s'agit donc d'un mélange de critères liés à l'habitat et de critères sociaux.

favoriser les conversions à l'agriculture biologique en accompagnant cette évolution pour en faire un atout et une identité du territoire.

S'ouvrir sur les territoires

Si une consolidation et un renouvellement des atouts propres de la Grande Thiérache sont importants, la dynamisation du territoire passe surtout par son ouverture vers l'ensemble de ses voisins. Le nord de la Thiérache est déjà relié à l'aire urbaine de Maubeuge en raison de sa périurbanisation croissante. Cela a permis de commencer à renouveler la population et d'accroître la mobilité de ses habitants. Des échanges ont lieu aussi avec les aires de Caudry, de Cambrai et même de Valenciennes. Ils sont à développer, en particulier avec le bassin de Cambrai qui a connu une meilleure situation économique que les autres ces dernières années et avec qui un bon réseau routier existe déjà.

À l'est de la Grande Thiérache, on observe un phénomène similaire dans les Ardennes, où l'extension de la périurbanisation de Charleville-Mézières s'est étendue jusqu'aux limites de la Thiérache axonaise, contribuant au renouveau démographique de cette partie des Ardennes. En revanche, à l'ouest, les échanges entre la Thiérache et la zone d'emploi de Saint-Quentin restent limités du fait de la crise ancienne et prolongée que connaît ce territoire, au 5^e rang national pour son taux de chômage. De ce fait, il n'a pas l'attractivité que devrait avoir un pôle d'emploi de cette taille. Pourtant, le développement de l'ouest de la Thiérache axonaise est obligatoirement lié à celui de Saint-Quentin. La réunion de l'INSSET⁵ et de l'IUT de la ville pour créer un véritable pôle universitaire pouvant offrir une gamme de formations étendue et accueillir plus d'un millier d'étudiants d'ici 2015, complétée par la localisation du futur siège de l'organisme de coopération des universités de Picardie et de Champagne-Ardenne, le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), pourront permettre de renforcer ces liens. Surtout, ils contribueront à mettre à disposition une offre d'enseignement supérieur à proximité d'une zone où les jeunes y accèdent insuffisamment.

Enfin, l'ouverture de la Thiérache doit permettre de franchir les frontières avec la Belgique pour travailler avec l'arrondissement de Thuin. La situation de ce territoire est proche de celui de la Grande Thiérache, prolongeant la partie nordiste par ses caractéristiques : 147 000 habitants (presque l'équivalent de la Thiérache française) avec, là aussi, un réseau de villes principales de petites tailles comme Philippeville (8 000 habitants), Chimay (9 800) et Thuin (14 600), avec des activités très majoritairement tertiaires et un chômage très élevé. Si des coopérations existent déjà en matière de santé, d'autres peuvent être imaginées sur le plan économique.

Le développement des infrastructures routières sera, lui aussi, nécessaire.

La Thiérache est un territoire rural isolé, qui ne connaît pas encore le redressement démographique qui a caractérisé, au cours de la période récente, d'autres territoires aux spécificités proches, comme la Bretagne centrale ou le centre de la France. Un tel redressement n'est pas du tout irréaliste en Thiérache, compte tenu des atouts naturels du territoire (cadre de vie) et de sa proximité de territoires urbains denses. ■

⁵INSSET : institut supérieur des sciences et techniques

Une offre de santé plus diffuse

En matière de santé, la Thiérache axonaise* se caractérise par une offre de santé moins élevée que la moyenne. Ainsi, début 2008, on ne comptait que 8,1 médecins généralistes pour 10 000 habitants (8,9 dans l'Aisne, 9,6 en Picardie et 11,1 en France). La présence de spécialistes est encore plus rare puisqu'on dénombre 2,9 pour 10 000 personnes, loin des taux de l'Aisne (4,7), de la Picardie (5,1) et de la France (8,8). Cependant, ce retard est peu moins net pour l'un des spécialistes les plus fréquemment consultés, le dentiste : sa densité est conforme à la moyenne des spécialistes dans le territoire (2,9), mais en retrait par rapport à l'Aisne (4,0) à la région (3,8) ou à la France (6,2).

Pour l'ensemble de ces critères, les communes wallonnes sont mieux loties, pouvant apporter une offre potentielle supplémentaire à la Thiérache. Cela suppose de développer une collaboration avec la Belgique qui facilite le déplacement des habitants de la Thiérache vers ce territoire. Cette mobilité, sans doute forcée par l'offre locale limitée de spécialistes, existe déjà lorsqu'il est nécessaire d'effectuer un séjour en hôpital. On retrouve à cette occasion un comportement des résidents similaire à celui des jeunes pour poursuivre leurs études : la grande majorité (70 %) des habitants sont hospitalisés hors de la Thiérache axonaise, un tiers allant vers Saint-Quentin ou Laon, un cinquième dans le département du Nord et un dixième vers Reims. Et c'est bien la rarefaction de l'offre qui guide cette mobilité car, en revanche, 80 % des habitants de la Thiérache de l'Aisne consultent un médecin généraliste de leur territoire. Toutefois, cette situation pourrait évoluer si les professionnels de santé, vieillissants, venaient à ne pas être remplacés.

L'état de santé global de la population paraît, par certains aspects, moins bon que celui observé au plan national : c'est le cas de la surreprésentation des affections de longue durée ou des séjours hospitaliers. Par contre, d'autres indicateurs de santé sont plus favorables, comme une moindre proportion de cancers du sein ou de cancers liés au tabac, de mortalité suite à des accidents vasculaires cérébraux. Les cas d'obésité sont également moins fréquents qu'au niveau national. Même dans ces conditions favorables, la situation pourrait néanmoins s'aggraver, si le retard en matière d'offre médicale ne s'estompe pas, rendant les actes de prévention de plus en plus délicats.

*Les résultats comparables pour la Thiérache nordiste n'étaient pas disponibles au moment de clore cette étude.

Un îlot rural à mi-chemin entre Paris et Bruxelles



Photo : ©F. Dessirier

Historiquement, la Thiérache est un territoire d'environ 4 000 km² qui se répartit entre deux régions françaises (le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie) et deux provinces belges (Hainaut et Namur). La partie française s'étend sur 2 650 km², avec 1 650 km² côté Aisne et 1 000 km² côté Nord.

Sa situation est stratégique puisqu'elle est à équidistance de Paris et Bruxelles, à proximité de zones densément peuplées de l'Europe du Nord comme l'Allemagne et la Hollande. Toutefois, elle ne profite pas de cet emplacement privilégié car l'ensemble de la zone est situé à l'écart des grands axes modernes de déplacement : pratiquement toutes les communes de Thiérache sont à plus de 30 minutes d'un accès à une autoroute et la zone est mal desservie par le chemin de fer, seule Hirson offre une liaison vers Lille, Charleville-Mézières et Laon.

De même, le réseau routier départemental et secondaire ne comprend pas d'axes rapides. C'est le cas des deux principales

nationales qui traversent le territoire : la RN2 qui relie le nord au sud via Vervins, La Capelle et Avesnes-sur-Helpe et la RN43 d'est en ouest entre Charleville-Mézières et Cambrai.

Un territoire organisé autour d'un réseau de petites villes

Cet isolement apparent conduit la zone à s'organiser autour de petites villes relativement bien réparties sur le territoire qui sont à la fois de petits pôles d'emplois et des centres de services et d'équipements de proximité. On en compte 6,3 dans l'Aisne (Hirson, Guise et Vervins) et 3 dans le Nord (Fourmies, Avesnes-sur-Helpe et Le Cateau-Cambrésis). Leurs caractéristiques sont d'être de petites tailles, d'être assez indépendantes les unes des autres, donnant le sentiment d'avoir peu d'échanges entre elles et contribuant à donner un caractère relativement autonome à l'ensemble de la zone. Cela est renforcé par le fait qu'il n'existe pas de gros centres d'activité à proximité qui pourraient avoir un effet d'entraînement et de dynamisation de la Thiérache. Seul, celui de Maubeuge joue un peu ce rôle en attirant un nombre important de salariés qui, en retour, viennent en plus grand nombre résider en Thiérache. Pourtant, ce pôle d'emplois est en difficulté en raison d'une conjoncture peu favorable. C'est aussi le cas de celui de Saint-Quentin qui, à cause de ses difficultés économiques, n'a pas l'influence qu'il pourrait avoir, du fait de sa proximité, sur l'ouest de la Thiérache picarde.

La faible urbanisation de la zone est confirmée par le fait que les communes

rurales regroupent plus des trois quarts (77 %) de la population. Cette proportion est exactement l'inverse de celle de la France de province (seulement 23 % des habitants en rural). Les 23 % de la population de la Grande Thiérache résidant dans l'espace à dominante urbaine se répartissent pour 10 % dans les pôles urbains, 3,4 % en périurbain et 10 % dans un espace multipolarisé. Ce dernier taux, plus fort qu'en France de province, renforce le caractère faiblement urbain de la zone, faute de pôles suffisamment attractifs.

Une zone qui comprend 245 communes

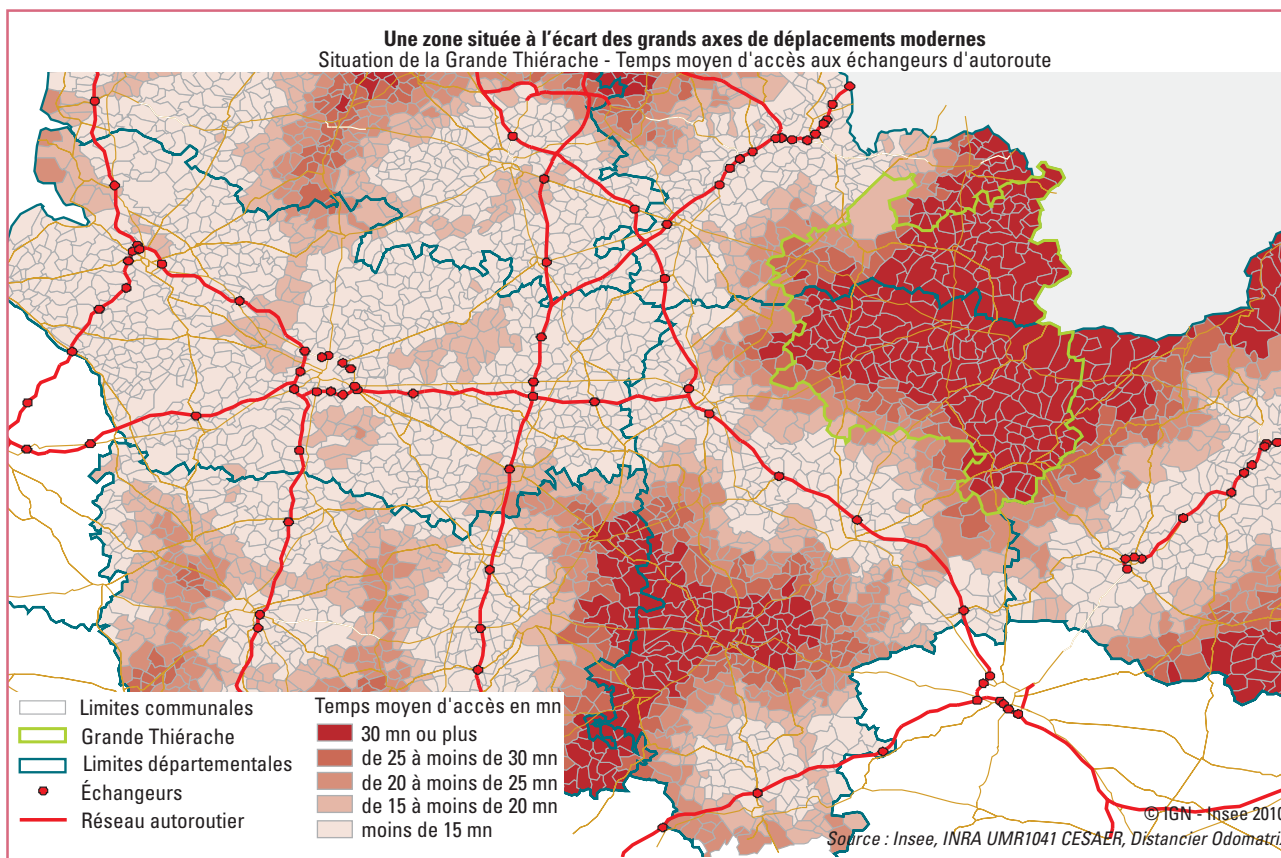
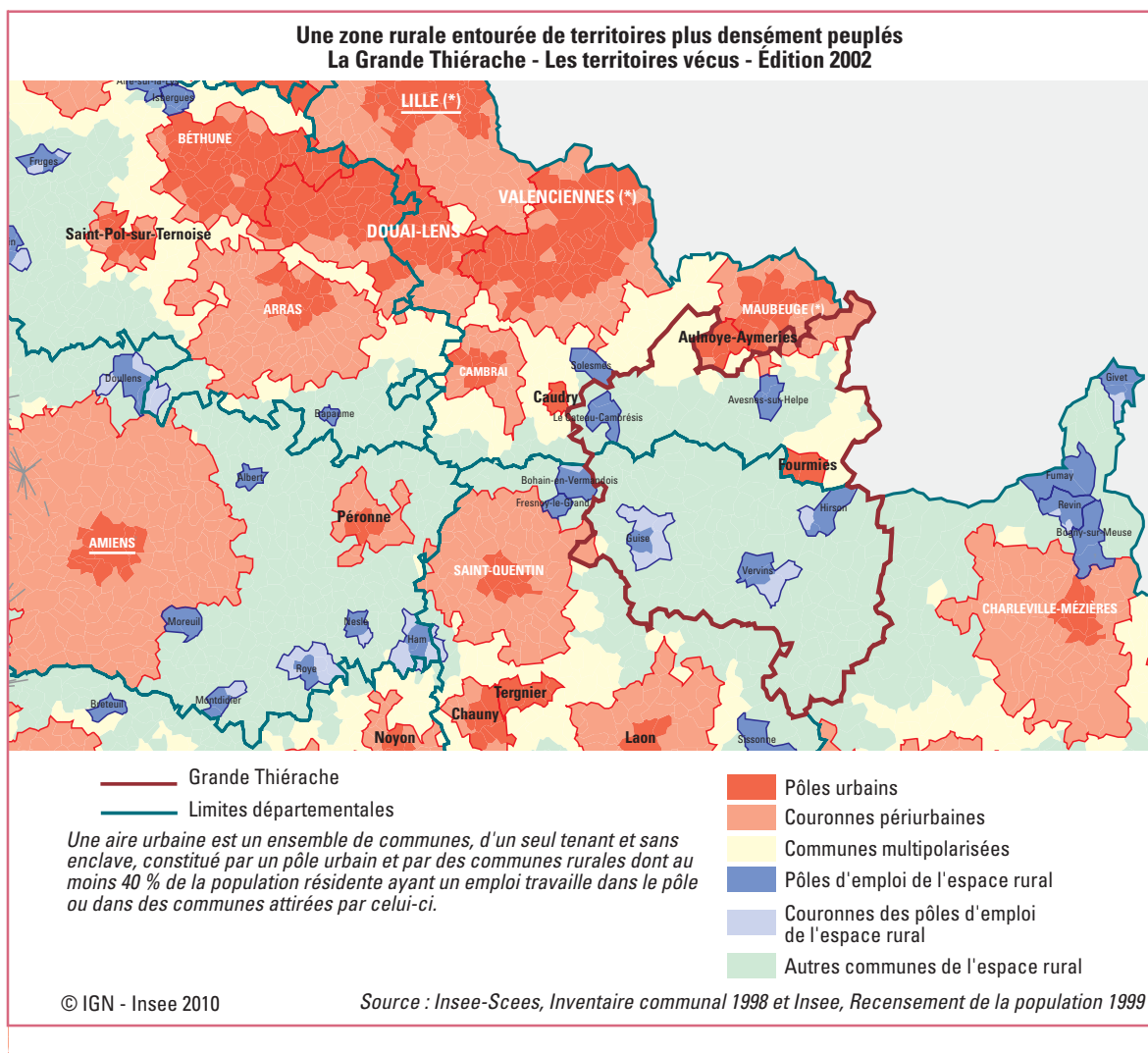
Administrativement, la Grande Thiérache couvre un peu plus que l'arrondissement de Vervins côté Aisne, mais la moitié en surface et un peu plus du tiers en population (37 %) de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe côté Nord. Ce qui caractérise ce territoire, c'est son émiettement à travers 14 communautés de communes (5 dans l'Aisne et 9 dans le Nord) qui regroupent de 2 000 à 27 000 habitants. Malgré parfois certaines coopérations entre elles, cette multitude de structures intercommunales, de tailles réduites, peut être un facteur qui freine la mutualisation des atouts de cette zone.

Ce travail au sein de structures de coopération est d'autant plus important que la Grande Thiérache compte un nombre élevé de communes (85 dans le Nord et 160 dans l'Aisne), de taille moyenne (respectivement 1 026 et 468 habitants) plus faibles que le niveau national (1 733). ■

Moins du quart des Thiérachiens vivent en milieu urbain (en %)

Type d'espace selon la répartition de la population	France de province	Grande Thiérache
Communes de l'espace à dominante urbaine	77,8	23,4
<i>dont : appartenant à un pôle urbain</i>	53,6	10,1
<i>appartenant à une commune périurbaine multipolarisées</i>	17,9	3,4
	6,3	10,0
Communes de l'espace à dominante rurale	22,2	76,6
Ensemble des communes	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population



Des prairies au nord, des cultures au sud



Photo : Insee Picardie

La Grande Thiérache s'étend sur une superficie de 2 650 km² dont les deux tiers se situent dans le département de l'Aisne. Cet espace correspond globalement aux contreforts occidentaux du massif ardennais. Bénéficiant d'un climat de type atlantique avec des influences continentales, la pluviosité annuelle moyenne varie entre 700 mm et 900 mm, augmentant vers l'est. Les amplitudes thermiques sont plus fortes à l'est. De la plaine au relief des Ardennes, en passant par les forêts, le bocage et les prairies, la Grande Thiérache bénéficie d'une mosaïque de milieux dont découle une grande variété de sols, d'usages de sols.

Une agriculture d'élevages au nord et de cultures au sud

Une diagonale passant par les environs du Câteau-Cambrésis au nord-ouest et Rozoy-sur-Serre au sud-est sépare la Grande

Thiérache en deux zones bien distinctes. Au sud de cette diagonale, le sol est majoritairement occupé par les terres arables. Au nord de cette dernière, ce sont plutôt les prairies et les forêts qui deviennent majoritaires. L'existence d'un bocage a été préservée. Ces dominantes correspondent à la topographie de la zone : la fin des hauteurs ardennaises laisse apparaître les prairies puis la plaine céréalière du Saint-Quentinois. Malgré une faible présence de zones humides et de surfaces en eau, il existe un réseau hydrographique assez dense, de nombreux cours d'eau prenant naissance dans ces hauteurs.

L'agriculture est de ce fait plus orientée vers l'élevage en Thiérache du Nord et vers la culture en Thiérache de l'Aisne.

Un potentiel forestier intéressant

Près du quart du territoire de la Thiérache du Nord est couvert de forêts et la

moitié de prairies. La Thiérache de l'Aisne est plus partagée : près de la moitié en terres arables, 34 % en prairies et 12 % en forêts. Le bois et la forêt constituent un secteur d'activité économique et sociale important pour la région dans le domaine de l'énergie et de l'exploitation forestière. Le potentiel bois-énergie est donc un atout à prendre en compte. Les essences rencontrées sont majoritairement des chênes, hêtres, frênes et charmes.

La Grande Thiérache est, de ce fait, peu artificialisée¹ : moins de 4,5 % du territoire, que ce soit en Thiérache du Nord ou en Thiérache de l'Aisne. Les zones urbanisées sont peu nombreuses malgré un réseau bien réparti de petites villes.

L'occupation du sol a connu très peu de modifications depuis les années 90.

Un riche patrimoine naturel

La Grande Thiérache possède un riche patrimoine naturel. Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, qui fait partie des 45 Parcs Naturels Régionaux de France, couvre presque toute la Thiérache du Nord. Près de la moitié du territoire de la Grande Thiérache est concerné par des zonages d'enjeux écologiques et par des dispositifs de protection. 70 % des communes de la zone possèdent des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique (Znieff), essentiellement en Thiérache du Nord (80 % du territoire).

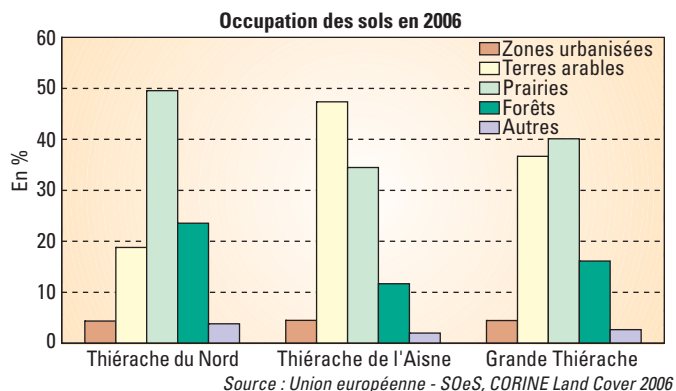
Le biocorridor, défini aussi comme « l'autoroute » du vivant sauvage dans les espaces naturels de toute nature, présent dans cette zone, entraîne aussi des classements d'espaces en site d'importance communautaire (SIC, directive européenne « Habitats », concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages) et en zone de protection spéciale (ZPS, directive européenne « Oiseaux », concernant la conservation des oiseaux sauvages). 37 communes, représentant 6,5% du territoire, sont impactées. Ces zones, plus localisées, se situent surtout autour de Trélon, de Saint-Michel/Hirson/Fourmies. Ces classements sont directement liés aux zones Natura 2000. ■

Occupation du sol en 2006

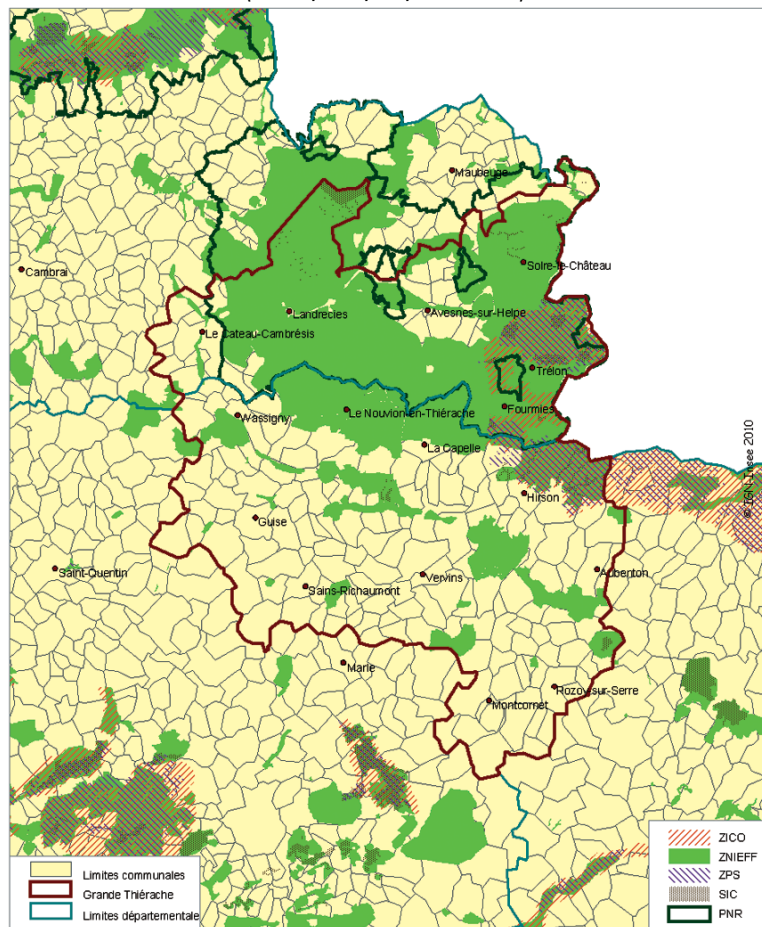
	Zones urbanisées	Terres arables	Prairies	Forêts	Autres
Thiérache du Nord	4,3	18,8	49,5	23,5	3,8
Thiérache de l'Aisne	4,5	47,4	34,5	11,7	2,0
Grande Thiérache	4,4	36,7	40,1	16,1	2,7

Source : Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover 2006

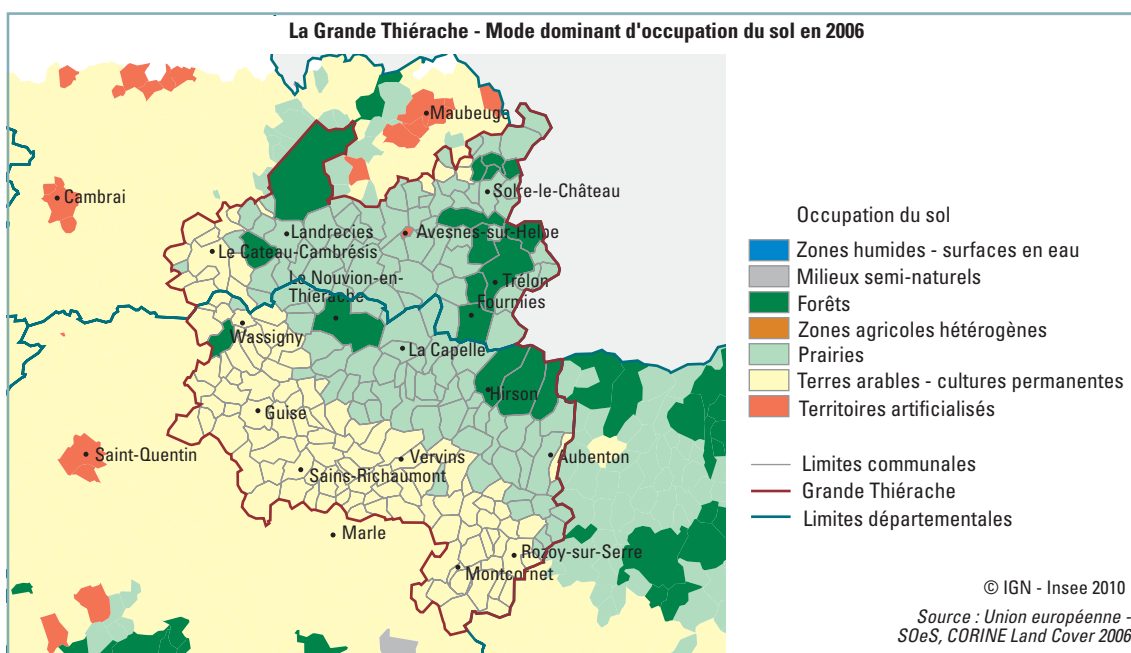
¹On entend par surface artificialisée toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (exemple : parking) ou non (exemple : jardin de maison pavillonnaire). Les surfaces artificialisées incluent donc également les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs etc.)



La Grande Thiérache - Inventaire du patrimoine naturel (ZNIEFF, ZICO, SIC, ZPS et PNR)



ZNIEFF I et II (1999), ZICO (1994)
 ZPS - Zone de protection spéciale au titre de la directive "Oiseaux" - Programme NATURA 2000 (octobre 2008),
 SIC - Sites d'importance communautaire au titre de la directive "Habitats" - Programme NATURA 2000 (octobre 2008),
 Parc naturel régional (2008), terrain du conservatoire du littoral et des espaces lacustres (2008)
 Source : Muséum National d'Histoire Naturelle [Ed.]. 1994-1999 / Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN),
 site Web : <http://inpn.mnhn.fr/> - fichiers téléchargés le 30 octobre 2008



Une zone très peu exposée aux risques environnementaux en dehors des inondations



Photo : Insee Picardie

En Grande Thiérache, comme en Picardie ou dans le Nord - Pas-de-Calais, le risque le plus important est celui lié à l'inondation et à ses phénomènes associés. En effet, toute commune riveraine d'un cours d'eau peut être inondée de façon plus ou moins importante. Or, le réseau hydrographique de la Grande Thiérache est très dense. 60 % des communes de Grande Thiérache sont concernées par le risque d'inondation. Si on y ajoute, les communes concernées par un risque d'inondation par ruissellement ou de coulée de boue, ce sont 72 % des communes de la zone qui peuvent être touchées.

D'autre part, la partie du territoire majoritairement occupée par les terres arables, donc par une culture plus intensive, est soumise à l'érosion des sols. L'érosion, phénomène naturel dû au vent, à la glace et particulièrement à l'eau, mais également aux activités humaines (pratiques agricoles, suppression de haies, urbanisation, etc.), peut limiter les activités agricoles, dégrader la qualité des eaux.

Des risques de mouvement de terrain sont localisés à l'ouest de la Thiérache du Nord. L'ensemble de la Thiérache du Nord est soumis aux risques d'engins liés à la guerre.

Des risques technologiques ou industriels quasi absents

Fin 2007, seulement 9 établissements sur 100 avaient une activité industrielle

contre 10 dans la construction, 21 dans le commerce et 60 dans les services. Les risques liés à l'industrie sont quasi inexistantes. Très peu de sites liés à d'anciennes activités industrielles ou de services sont pollués. Seules quelques communes sont soumises à des risques industriels ou à des transports de marchandises dangereuses. On ne dénombre pas d'établissements classés selon la directive européenne Seveso II.

Une bonne qualité de l'air et de l'eau

Les principaux établissements émetteurs de pollution en 2006 sont une douzaine, répartis sur 10 communes. Les déplacements domicile-lieu de travail sont peu nombreux. La qualité de l'air est donc "relativement bonne".

Les prélèvements hydrobiologiques effectués dans les différentes rivières permettent d'attribuer des notes de bonne ou très

bonne qualité pour les cours d'eau de la Thiérache de l'Aisne. En 2004, seule l'ancienne Sambre présente une qualité mauvaise ou très mauvaise sur l'ensemble de son cours. En Thiérache du Nord, la situation est un peu moins bonne : en 2004, aucun cours d'eau n'était classé en bonne ou très bonne qualité.

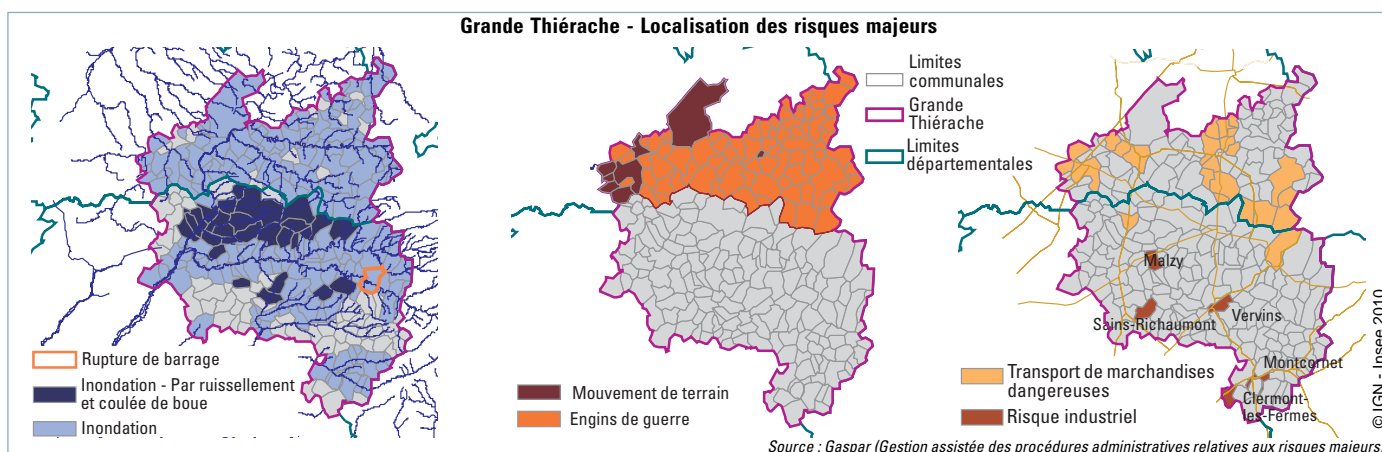
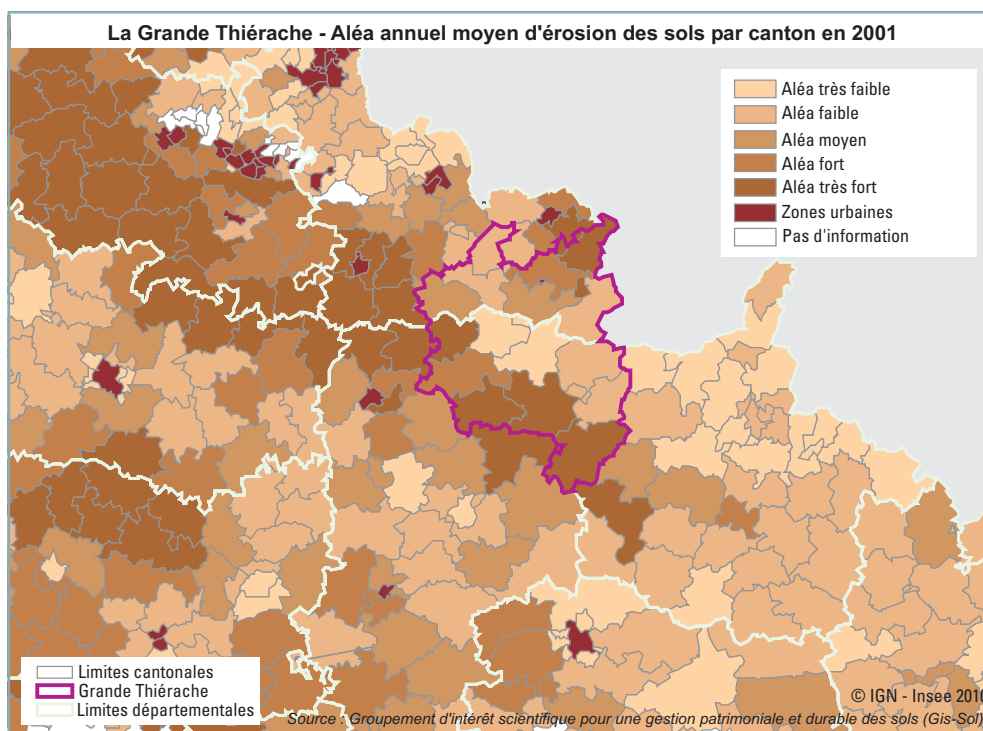
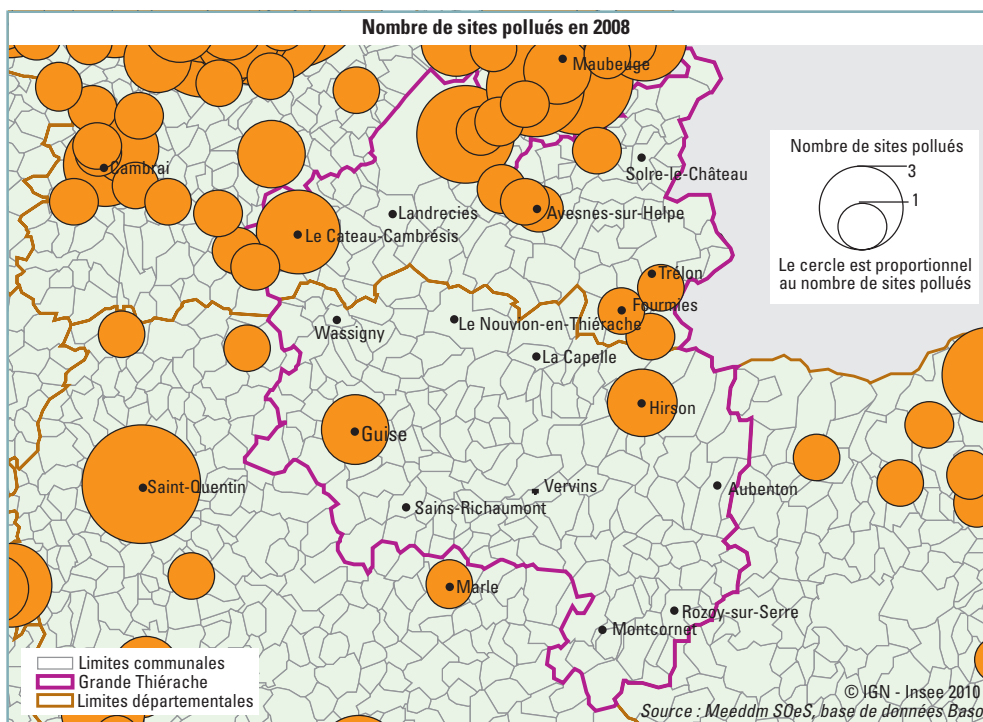
Seuls les gaz à effet de serre méritent une attention particulière. Dans cette zone, ils proviennent surtout de l'agriculture.

Pour le traitement des déchets, la Thiérache du Nord compte 80 % des stations d'épuration de la zone mais la Thiérache de l'Aisne est mieux équipée en déchetterie que sa voisine (10 déchetteries soit 1,3 pour 10 000 habitants contre 6, soit 0,9 pour 10 000 habitants). ■

Nombre de communes soumises à un risque majeur (doubles comptes possibles)

	Thiérache de l'Aisne	Thiérache du Nord	Grande Thiérache
Inondation	75	74	149
Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	27	0	27
Risque industriel	5	0	5
Rupture de barrage	1	0	1
Transport de marchandises dangereuses	2	22	24
Engins de guerre	0	85	85
Mouvement de terrain	0	8	8

Source : Gaspar (Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques majeurs)



Une baisse de la population qui se ralentit

La principale caractéristique de la Grande Thiérache est la dispersion de sa population dans les 245 communes du découpage retenu. La densité, 61 habitants par km², est deux fois moins élevée qu'en France métropolitaine (113 habitants au km²). Cela est moins vrai dans la partie nordiste (87 habitants au km²) que dans la partie axonaise (45 habitants au km²), avec, en particulier, une zone sud-est très faiblement peuplée qui se prolonge dans la Thiérache ardennaise. Dans les deux cas, on est loin de la densité départementale, confirmant le caractère rural de la zone : 73 habitants au km² pour l'Aisne, 324 pour le Nord.

Le déclin démographique ralentit au début des années 2000

Le territoire est entouré de pôles urbains plus densément peuplés comme ceux de Maubeuge, Cambrai, Saint-Quentin, Laon et Charleville-Mézières. C'est le résultat d'une tendance à la baisse de population continue depuis un demi-siècle en Grande Thiérache (-17,6 % et même, -20 % en Thiérache de l'Aisne depuis 1962) alors que les zones alentour résistaient mieux (de +1 à -6 % selon les arrondissements) et que les départements du Nord et de l'Aisne gagnaient des habitants (respectivement +12 % et +5 % depuis 1962).

Toutefois, la Grande Thiérache a connu un ralentissement de son déclin démographique au début des années 2000, au point d'apparaître presque comme un îlot de stabilité tant le recul démographique s'est accéléré dans les zones urbaines environnantes sur cette période, hormis dans le Cambrésis et le Laonnois. De même, la périurbanisation de Charleville-Mézières arrive désormais jusqu'aux confins est de la Grande Thiérache, contribuant à redynamiser un peu la démographie de cette fraction des Ardennes. L'un des enjeux futurs est de savoir si cela peut encore s'étendre jusqu'à la Thiérache axonaise.

La moitié des 162 000 habitants de Grande Thiérache est concentrée dans une vingtaine de petites villes de 1 500 habitants ou plus. Elles se répartissent de façon égale de chaque côté de la limite départementale. Les plus importantes n'ont que 13 000 habitants côté Nord (Fourmies) et 10 000 habitants côté Aisne (Hirson). Mais toutes ou presque ont connu une légère baisse de population entre 1999 et 2006, entraînant l'ensemble de la zone.

Un réseau identique de petites villes côté belge

On retrouve cette organisation territoriale de l'autre côté de la frontière avec de petites communes, dont les plus peuplées sont Chimay (9 800 habitants), Philippeville (8 000) et Thuin, la plus importante (14 600), chef-lieu de l'arrondissement. La différence est que, dans l'arrondissement de Thuin qui comprend 146 000 habitants (soit presque l'équivalent de la Grande Thiérache), la quasi-totalité des communes gagnent des habi-

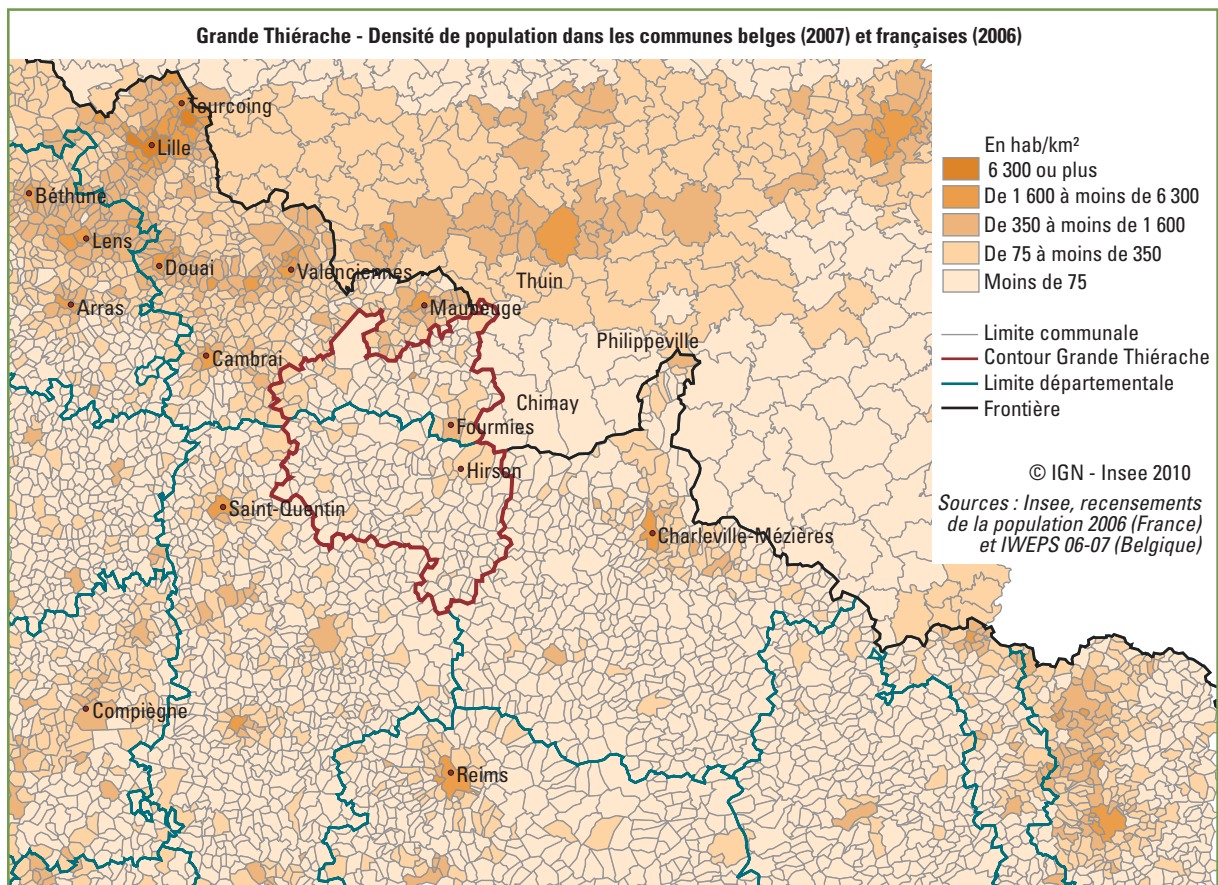
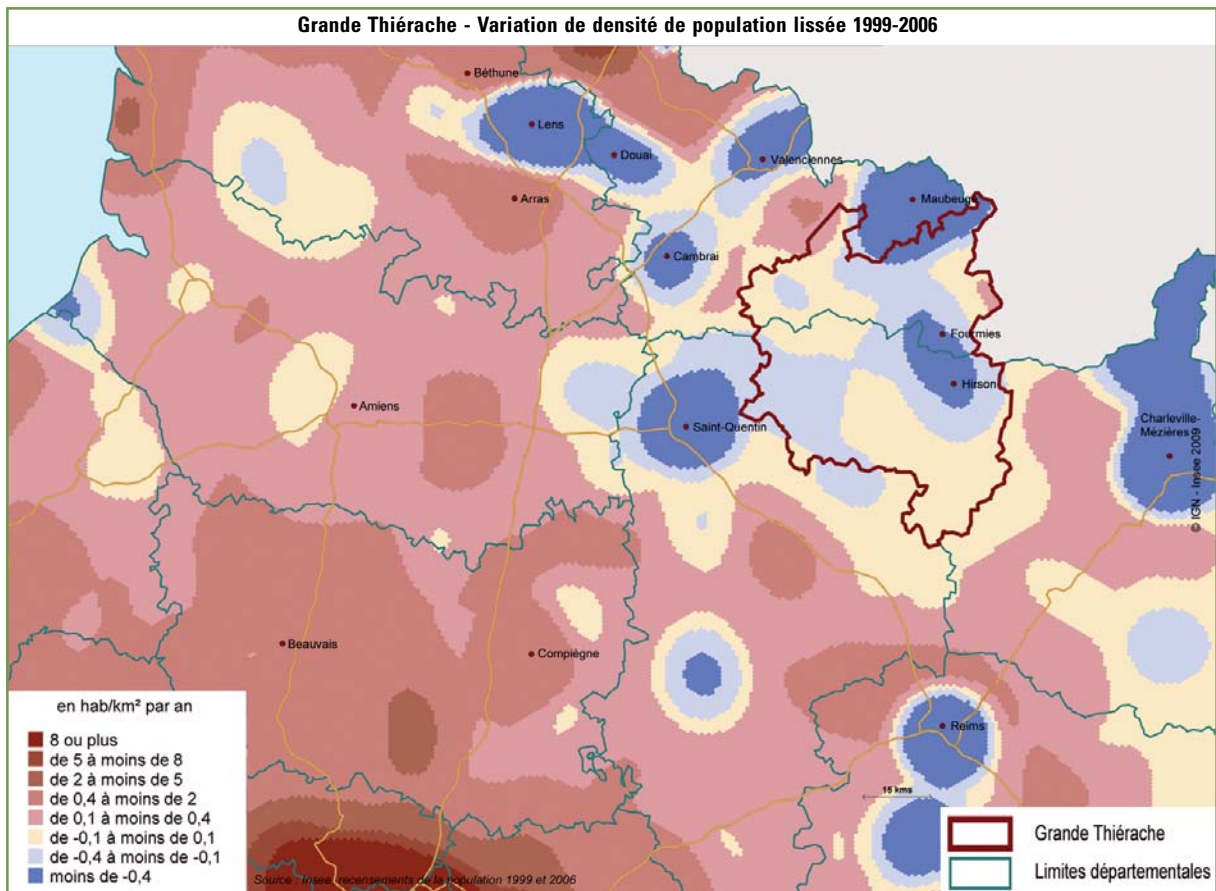
tants, à un rythme toutefois moins élevé que celles du nord de la Wallonie.

L'une des villes de ce réseau belge, Chimay, n'est qu'à environ 25 km de Fourmies et d'Hirson, c'est-à-dire moins que les distances Hirson-Vervins ou Fourmies-Le Cateau-Cambrésis, villes qui constituent l'ossature de l'organisation du territoire de la Grande Thiérache côté français. C'est une raison de plus pour rapprocher ces deux réseaux de villes et de population, nonobstant la frontière, comme cela existe déjà en matière de santé ou de culture avec les « Transfrontalières ». ■

Densité démographique en 2006

Territoire	Nombre de communes	Population	Densité (hab./km ²)
Communauté de communes			
Thiérache du centre	68	27 092	38
Thiérache d'Aumale	12	6 029	60
de la Région de Guise	24	11 978	52
du Pays des Trois Rivières	26	22 396	64
des Portes de la Thiérache	29	7 454	30
Rurales des deux Helpes	12	7 057	46
Action Fourmies et environs	4	20 059	277
du Pays d'Avesnes	16	17 152	109
des Vallées de la Solre, de la Thure et de l'Helpe	17	7 060	59
du Pays de Mormal et Maroilles	10	9 870	52
du Guide du Pays de Trélon	8	6 860	64
de Hte Sambre-Bois l'Évêque	3	2 029	56
du Pays de Matisse	12	13 599	115
Frontalières du Nord-est Aves	3	3 184	75
Thiérache du nord	85	86 870	87
Thiérache de l'Aisne	160	75 084	45
Grande Thiérache	245	161 954	61
Arrondissements de			
Laon	278	165 635	67
Saint-Quentin	126	131 665	123
Charleville-Mézières	160	165 996	91
Avesnes-sur-Helpe	151	234 656	167
Cambrai	116	158 579	176
Nord	652	2 565 257	447
Aisne	816	537 061	73
Nord - Pas-de-Calais	1 547	4 018 644	324
Picardie	2 291	1 894 355	98

Source : Insee, RP 2006, exploitation principale



De nombreux départs de jeunes



Photo : Insee Picardie

En 1999 et 2006, la population de la Grande Thiérache a perdu 2 500 personnes. Cela correspond à un rythme de baisse de -0,22 % par an. Ce chiffre marque un ralentissement comparé à la période précédente 1990-1999 (-0,31 % par an), lui-même en retrait par rapport à l'évolution des années 1960 à 1980. La raison est la diminution régulière depuis une quinzaine d'années du déficit migratoire apparent¹ combiné avec le maintien à un bon niveau du solde naturel. Le déficit migratoire reste cependant élevé (-0,42 % par an).

Une fécondité élevée

L'excédent naturel (au moins +0,20 % par an depuis 1975) est dû notamment à une fécondité élevée avec, en 2006, 2,3 enfants par femme, plaçant la zone au-dessus des niveaux du Nord et de l'Aisne, eux-mêmes supérieurs au taux national.

Sur la dernière période (1999-2006), cette évolution place la Grande Thiérache dans une situation intermédiaire par rapport aux arrondissements voisins. La baisse est plus forte dans les arrondissements de Charleville-Mézières (-0,47 % par an) et de Saint-Quentin (-0,31 %), équivalente dans celui d'Avesnes-sur-Helpe (-0,24 %). L'arrondissement de Cambrai a maintenu sa population tandis que celui de Laon est le seul à avoir gagné des habitants (+0,24 %).

En Grande Thiérache, le ralentissement de la baisse est à peu près similaire dans ses deux parties, la Thiérache nordiste conservant toutefois des tendances plus marquées que la Thiérache axonaise : l'excédent naturel et le déficit migratoire sont tous deux plus importants.

La principale caractéristique du territoire est le départ des jeunes : la moitié du déficit

du solde migratoire est enregistré entre 20 et 24 ans et 80 % entre 15 et 24 ans.

Une coexistence de jeunes et de personnes âgées

Ce recul continu du nombre des habitants depuis un demi-siècle et le départ important des jeunes ont eu pour conséquence un vieillissement de la population. L'âge moyen de la population est, en 2006, de 39 ans. Il résulte de la coexistence d'un nombre important de jeunes et des personnes de 60 ans et plus.

En effet, les jeunes de moins de 20 ans, avant leur départ de la zone pour des raisons d'études ou d'emploi, représentent encore 26,5 % de la population totale. C'est plus élevé que le taux de la France métropolitaine (24,9 %). Toutefois, comme au niveau national, cette part est en diminution (27,8 % en 1999). Cette part des jeunes est voisine dans les deux parties de la zone et proche du poids de cette tranche d'âge de chaque département auxquels elles appartiennent : les moins de 20 ans y représentent respectivement 27,0 % en Thiérache du Nord (presque un point de moins que dans le département du Nord, 27,8 %) et 26,0 % en Thiérache de l'Aisne (un demi-point de moins que le taux axonnais, 26,4 %).

Le vieillissement s'accroît

Parallèlement, la proportion de personnes de 60 ans et plus s'est aussi accrue. Elle représente en Grande Thiérache 21,8 % de la population totale en 2006, soit plus qu'au plan national (21,4 %). Cette part de population est plus élevée en Thiérache de l'Aisne (22,7 %) qu'en Thiérache du Nord (21,1 %).

Taux annuel moyen de variation (en %)

	1990-1999	1999-2006
Arrondissement		
Laon	-0,05	0,24
Saint-Quentin	-0,25	-0,31
Charleville-Mézières	-0,24	-0,47
Avesnes-sur-Helpe	-0,32	-0,24
Cambrai	-0,24	-0,02
Département		
de l'Aisne	-0,04	0,05
du Nord	0,10	0,06
Thiérache nordiste	-0,31	-0,18
Thiérache axonaise	-0,30	-0,26
Grande Thiérache	-0,31	-0,22

Source : Insee, recensements de la population

Ce sont surtout les personnes les plus âgées (75 ans ou plus) qui enregistrent une progression plus importante : en 1999, leur part était de 7 % de la population de la Grande Thiérache, elle atteint 8,6 % en 2006. Leur nombre est encore plus élevé en Thiérache de l'Aisne : 9,1 % contre 8,2 % en Thiérache du Nord. Deux chiffres résumant cette évolution : alors que la Grande Thiérache a perdu 2 500 habitants entre 1999 et 2006, le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté sur la même période de 2 400. Cette évolution caractérise le vieillissement de la zone, qui n'en est qu'à ses débuts. Raison de plus pour anticiper ses conséquences.

Autre changement à prendre en compte, dans le domaine de l'habitat en particulier : la diminution de la taille des ménages. Elle est de 2,43 en 2006 contre 2,57 en 1999. 9 % de ces ménages sont formés de familles monoparentales, un taux qui atteint 9,7 % dans la partie nordiste. ■

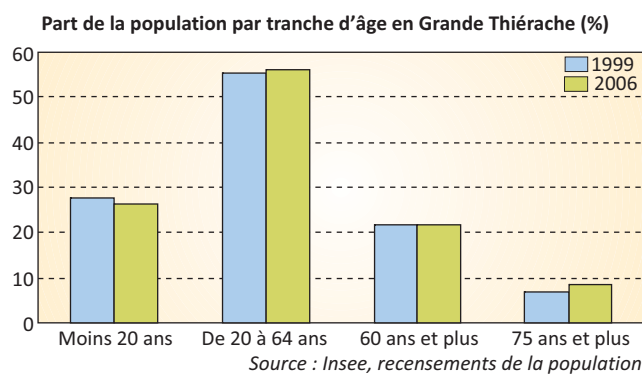
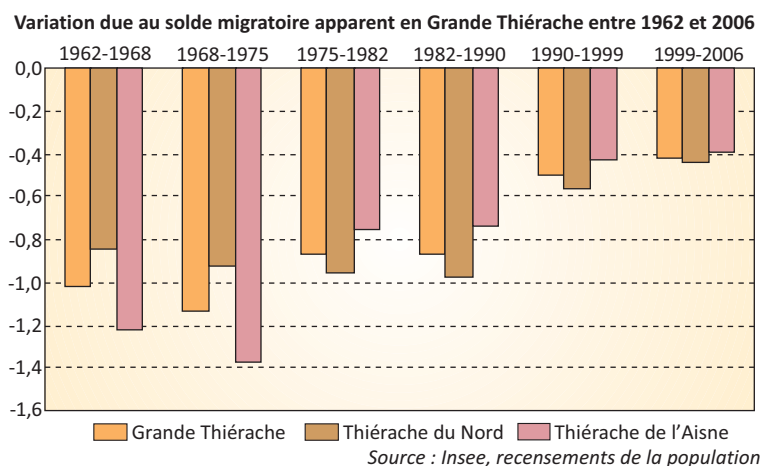
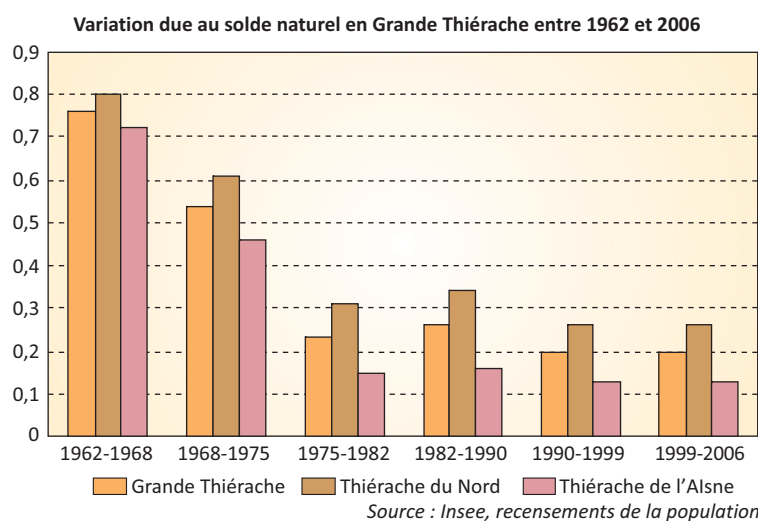
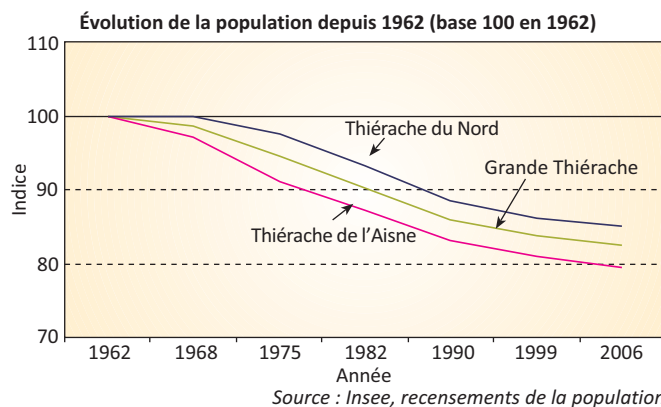
Taux annuel moyen total en %

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2006
Thiérache du Nord	-0,04	-0,31	-0,65	-0,63	-0,31	-0,18
Thiérache de l'Aisne	-0,50	-0,91	-0,62	-0,58	-0,30	-0,26
Grande Thiérache	-0,26	-0,59	-0,64	-0,61	-0,31	-0,22

Source : Insee, recensements de la population

¹Solde naturel : différence entre naissances et décès.

Solde migratoire : différence entre la variation totale de population et le solde naturel.



Le vieillissement de la Thiérache s'accélère



Photo : Insee Picardie

Depuis 1999, on assiste en Thiérache à un ralentissement de la baisse de la population en Grande Thiérache, en raison d'un déficit migratoire moins important. Si l'on prolonge les tendances observées entre 1999 et 2006, la diminution ne serait que de 3,4 % d'ici 2031, soit 5 500 habitants en moins sur 25 ans alors que la zone en a perdu 2 500 en 7 ans seulement depuis 1999. Ainsi, 156 400 personnes vivraient en Grande Thiérache en 2031 contre 161 900 aujourd'hui.

La baisse démographique se ralentirait

Si l'on considère les zones d'emploi dont fait partie la Grande Thiérache, on observe que la baisse de population serait plus prononcée, dépassant les 5 % dans le Sambre-Avesnois et la Thiérache. D'ailleurs, ces zones, avec leurs voisines du Saint-Quentinois et de la Vallée de la Meuse, sont celles qui connaîtraient le recul démographique le plus important au sein des régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie et Champagne-Ardenne.

Le fait que ce recul soit un peu moins perceptible en Grande Thiérache s'explique par le choix de l'hypothèse prolongeant les tendances actuelles. En effet, comme ce sont les grandes villes qui ont perdu le plus d'habitants depuis 1999, cela revient à donner plus de poids à la diminution de la population dans les zones urbaines, qui sont plus rares en Grande Thiérache.

Mais ce ralentissement de la baisse de population masque un phénomène beaucoup plus important : celui du changement de sa structure.

En effet, aujourd'hui, la Grande Thiérache se caractérise par la coexistence d'un

nombre important de jeunes (moins de 20 ans) et de personnes âgées (60 ans et plus), représentant respectivement 26,5 % et 21,7 % de la population en 2006. En prolongeant les tendances passées pendant 25 ans, on aboutit à une situation où les jeunes resteraient bien présents, en raison du maintien d'une forte fécondité : la part des moins de 20 ans serait de 24,1 % en 2031. Toutefois, cela représente un recul, en données brutes, de 5 300 personnes, soit l'équivalent de la perte de population totale sur la période. Cela aurait aussi pour effet de réduire le déficit migratoire... du fait de la diminution de la catégorie d'habitants -les jeunes de 20 à 24 ans- qui y contribue le plus.

Mais le vieillissement s'accélérerait

En revanche, les personnes de 60 ans et plus augmenteraient de 14 000 entre 2006 et 2031, soit une hausse de près de 40 % sur la période, passant de 21,7 % à 31,6 %. Cette croissance concerne tous les âges de la vieillesse, en particulier les personnes de

80 ans et plus, qui est la tranche d'âge où la dépendance est fréquente : elle regrouperait 7,6 % de la population totale en 2031, contre 4,7 % en 2006.

Ce vieillissement de la Grande Thiérache se mesure aussi à travers l'évolution de l'âge moyen des habitants : il passerait de 39 ans en 2006 à 43 ans en 2031.

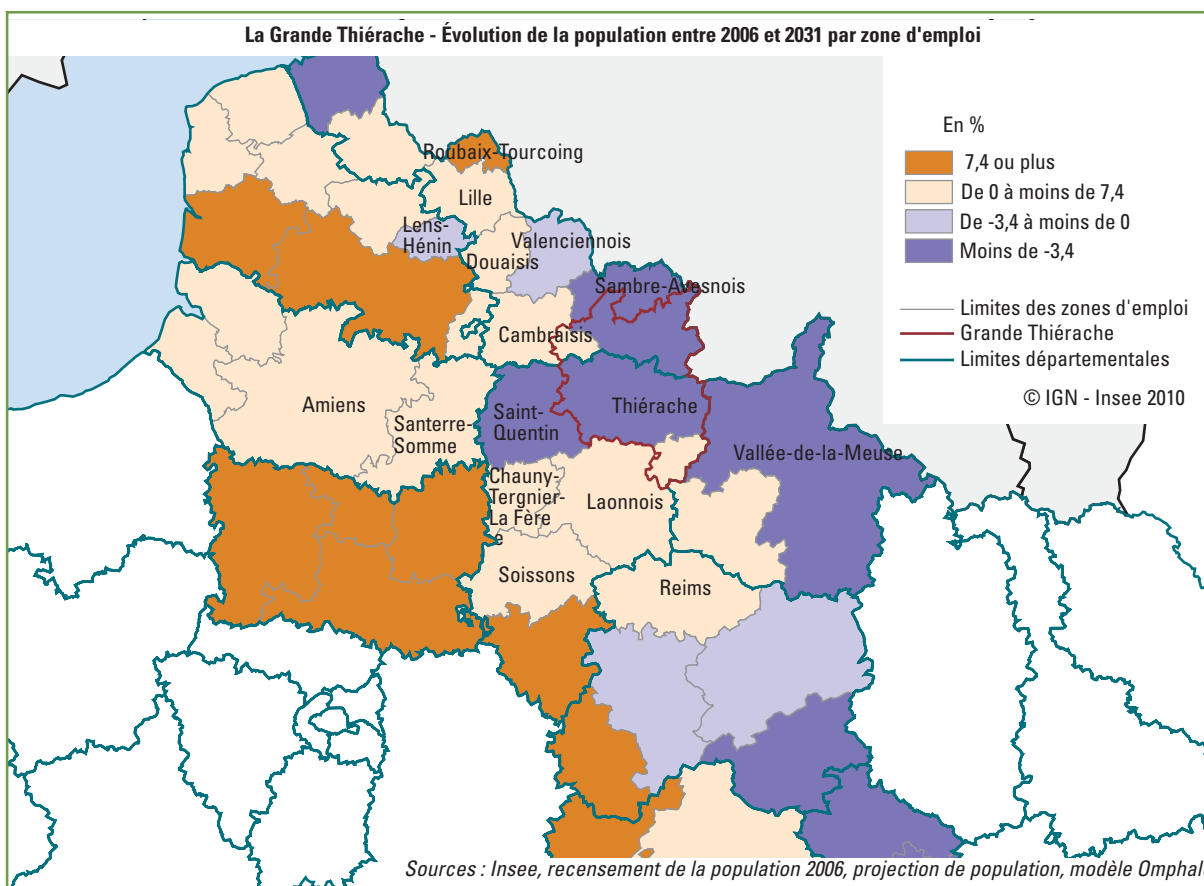
La conséquence de ce vieillissement et du maintien d'une population jeune, est le recul de la part des personnes de 20 à 60 ans qui regroupe l'essentiel des personnes en âge d'exercer une activité professionnelle. Déjà faible en 2006 (51,7 % de la population), elle ne serait plus que de 44,4 % en 2031 ! Ce faible taux risque de rendre difficile le renouvellement des actifs actuellement en emploi et donc, la pérennisation de certaines activités, sauf à rendre la Grande Thiérache plus attractive qu'aujourd'hui pour attirer des actifs extérieurs à la zone.

La baisse de la population ne modifierait pas le rapport hommes-femmes dans la population, ces dernières représentant toujours un peu plus de 51 % du total. ■

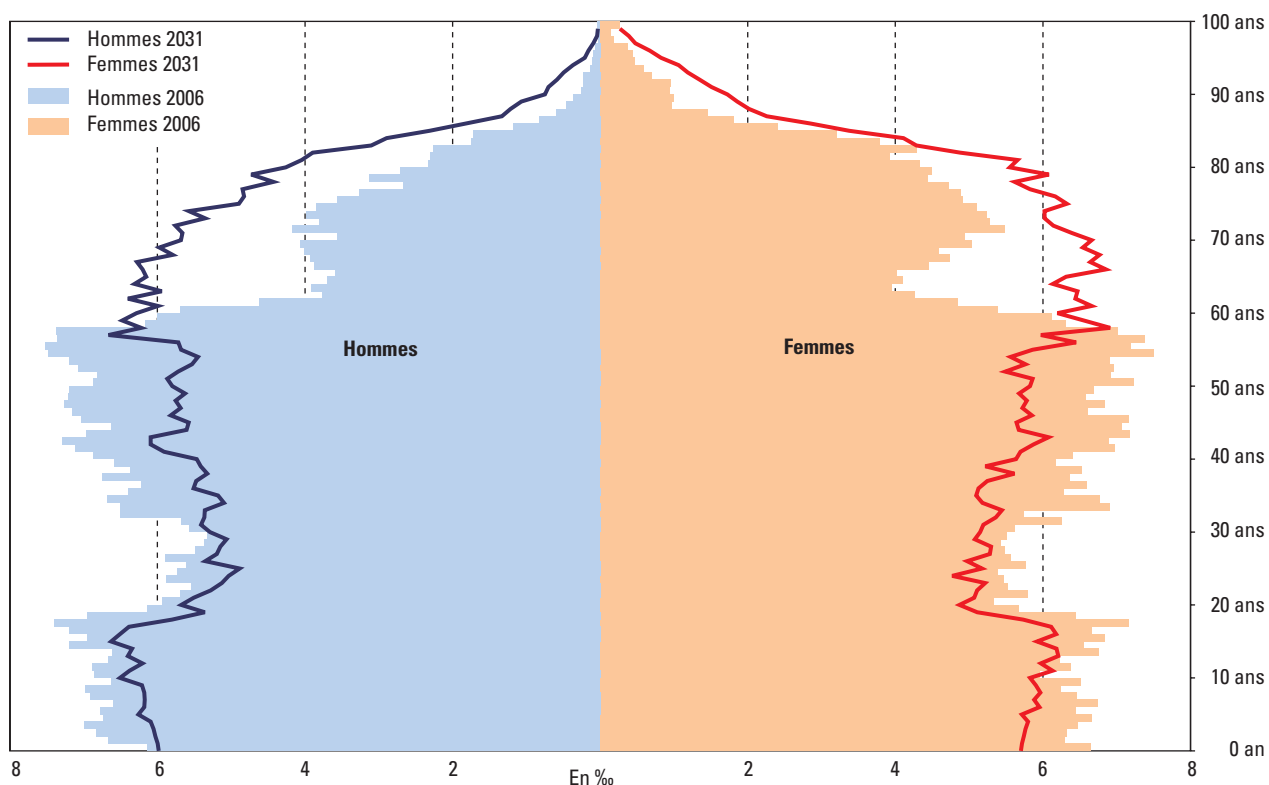
Évolution de la population en Grande Thiérache par tranches d'âge (%)

Âges	Total 2006		Total 2031	
Moins de 15 ans	19,8		18,1	
De 15 à 19 ans	6,7	26,5	6,0	24,1
De 20 à 59 ans	51,7		44,4	
De 60 à 64 ans	4,4		6,3	
De 65 à 79 ans	12,6	21,7	17,7	31,6
80 ans et plus	4,7		7,6	
Total	100,0		100,0	

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections Omphale



Pyramide des âges en 2006 et 2031 en Grande Thiérache



Sources : Insee, recensement de la population 2006, projection de population, modèle Omphale

Une faible croissance du parc de logements



Photo : Insee Picardie

La Grande Thiérache compte, en 2007, 74 362 logements. Ils se répartissent équitablement entre la partie axonaise et la partie nordiste de la région. Depuis 1999, leur nombre a peu évolué, au rythme de 0,5 % par an, soit un logement de plus par jour. Ce taux de croissance du parc est deux fois plus faible que celui de la France métropolitaine. La situation est contrastée selon le département : la Thiérache axonaise voit son parc augmenter au rythme de 0,38 % par an, contre 0,62 % par an pour la Thiérache nordiste. L'Aisne et le Nord sont dans une situation intermédiaire, entre la faible croissance de la Grande Thiérache et la moyenne métropolitaine.

Dans une région à croissance démographique nulle ou négative, l'augmentation du parc de logement répond essentiellement aux besoins de renouvellement du parc, à son amélioration (vétusté, manque de confort), et aux besoins nés de la diminution de la taille des ménages liée à la décohabitation et au vieillissement de la population. Le nombre de personnes par ménage est passé de 2,57 à 2,43 personnes en Grande Thiérache entre 1999 et 2007. À population constante, cette seule baisse aurait engendré un besoin de 500 résidences principales par an, que ce soit des constructions neuves ou des changements d'affectation de résidences secondaires ou de logements vacants. Ce chiffre, à rapprocher des 365 logements supplémentaires enregistrés chaque année dans la zone, confirme

l'enjeu d'accélérer la rénovation du parc de logement, à la fois pour répondre aux besoins des habitants actuels, et pour améliorer l'attractivité de la zone vis-à-vis de nouveaux habitants.

7,6 % des logements sont vacants

La Grande Thiérache se caractérise aussi par un nombre élevé de logements vacants : ils représentent 7,6 % des logements et même 8,3 % dans la partie axonaise. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (6,4 %). Dans certaines communes, il atteint près de 20 % et dépasse 10 % dans 31 communes, dont Hirson (11 %). Ce taux de vacance se retrouve aussi dans les arrondissements de Saint-Quentin et Cambrai (7,5 % et 7,3 %). Ce nombre de logements vacants est en forte hausse depuis 1999 en Grande Thiérache (+1,71 % par an), comme dans les arrondissements voisins de la Thiérache, à l'exception de celui de Cambrai, alors que la progression est très faible au plan national. À noter que la vacance diminue fortement dans le Nord et augmente beaucoup dans l'Aisne. Pourtant ces départements suivent des évolutions démographiques récentes très voisines. Le nombre important de logements vacants est lié à l'ancienneté et à la vétusté d'une partie du parc, et confirme l'enjeu de sa rénovation.

La part des résidences secondaires en Grande Thiérache est faible, ne représentant que 3,8 % des logements contre 9,8 % au ni-

veau national. Deux tiers d'entre elles sont concentrées dans la partie axonaise, souvent le long de l'Oise. Mais cette part diminue en raison de la forte baisse (au rythme de 2,1 % par an) du nombre de résidences secondaires depuis 1999, un phénomène très marqué dans l'Aisne.

Moins de logements HLM

La maison individuelle est prépondérante en Grande Thiérache, représentant 85 % des logements contre 56 % en France métropolitaine. Ce taux s'explique à la fois par le caractère rural de la zone, où ce type d'habitat est dominant, et par un mode traditionnel d'habitat des régions du nord de la France. De même, la part des propriétaires y est plus importante : 64 % contre 57 % au plan national. Enfin, près de 11 % des logements en Grande Thiérache appartiennent à un organisme HLM, avec une proportion plus forte dans la partie nordiste. C'est deux fois moins que dans le Nord et 5 points de moins que dans l'Aisne. En France métropolitaine, 13,5 % des logements appartiennent à un organisme HLM. La ruralité de la Grande Thiérache explique en partie cette situation, mais on pourrait s'attendre à un niveau plus élevé, compte tenu des faibles revenus de la population. ■

**Taux annuel de croissance 1999-2007
du parc de logements par catégorie (%)**

	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Ensemble
Thiérache axonnaise	0,43	-2,22	1,80	0,38
Thiérache nordiste	0,62	-1,78	1,62	0,62
Grande Thiérache	0,53	-2,07	1,71	0,50
Aisne	0,82	-2,83	1,50	0,70
Nord	0,92	-0,08	-1,01	0,79
Ensemble	0,90	-1,34	-0,49	0,78
France métropolitaine	1,28	0,75	0,15	1,15

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007, exploitations principales

Catégories de logements (%)

	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Ensemble
Thiérache axonnaise	86,6	5,2	8,3	100,0
Thiérache nordiste	90,4	2,6	7,0	100,0
Grande Thiérache	88,6	3,8	7,6	100,0
Aisne	89,1	3,9	7,0	100,0
Nord	93,4	1,2	5,4	100,0
Ensemble	92,6	1,7	5,7	100,0
France métropolitaine	83,8	9,8	6,4	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitations principales

Statut d'occupation des résidences principales en 2007 (%)

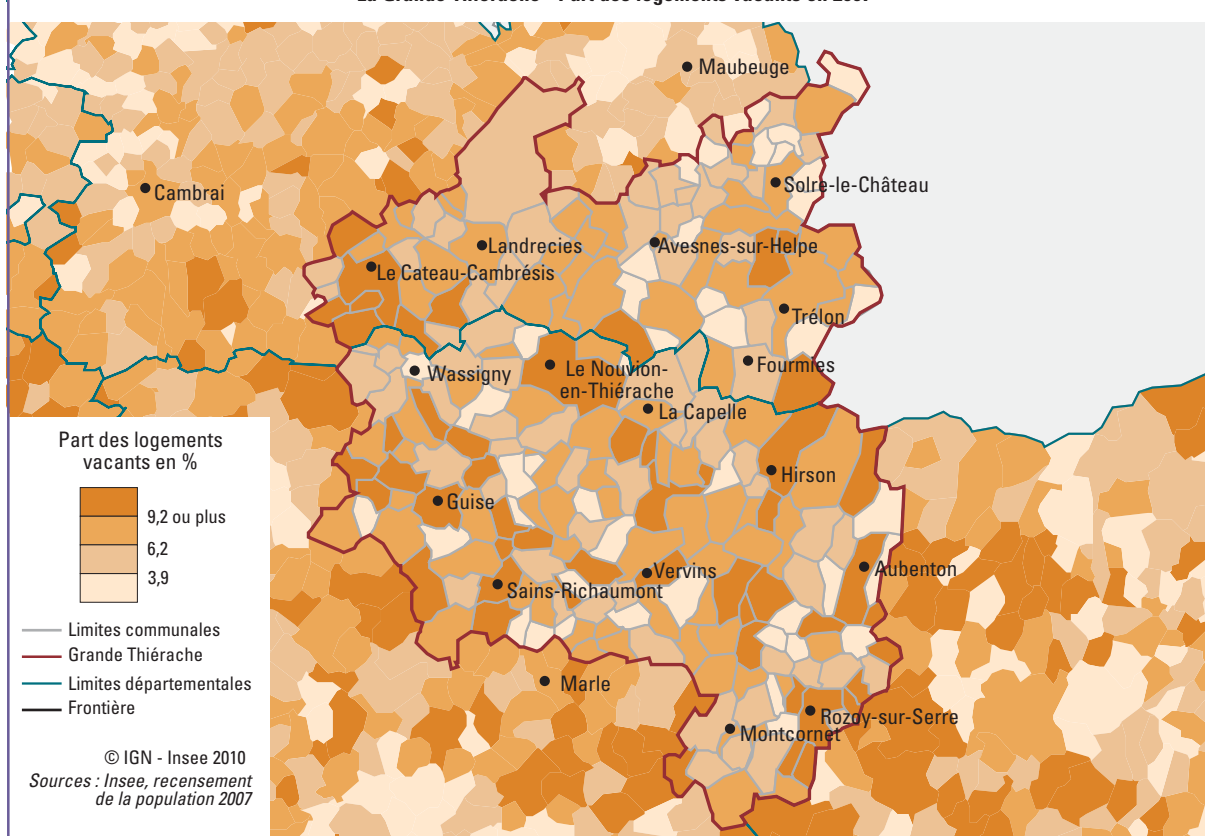
	Part de HLM		Part de locataires HLM parmi les locataires	
	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain
Thiérache axonnaise	3,9	19,6	19,1	43,7
Thiérache nordiste	2,6	18,9	11,3	41,7
Grande Thiérache	3,3	19,2	15,4	42,5
Aisne	3,0	25,9	17,0	54,7
Nord	3,1	22,6	18,6	49,8
Ensemble	3,1	23,0	17,8	50,4
France métropolitaine	3,6	18,9	18,2	40,5

Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitations principales

Part de logements HLM (%)

	2007	1999
Thiérache axonnaise	10,1	9,9
Thiérache nordiste	11,7	12,0
Grande Thiérache	10,9	11,0
Aisne	15,5	16,0
Nord	20,1	22,0
Ensemble	19,2	20,9
France métropolitaine	13,5	14,8

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007, exploitations principales

La Grande Thiérache - Part des logements vacants en 2007


Un parc de logements très ancien

La principale caractéristique du parc de logements de la Grande Thiérache est son ancienneté. Près de deux tiers des logements (64 %) ont été construits avant 1949, une proportion deux fois plus élevée qu'en moyenne métropolitaine (32 %) et aussi nettement plus forte que le niveau observé dans l'Aisne et le Nord (41 %).

Les logements de la partie axonaise de la Grande Thiérache sont un peu plus anciens que ceux de la partie nordiste. À l'inverse, les logements très récents sont rares : seulement 4,2 % ont été achevés en 1999 ou après. C'est deux fois moins qu'en moyenne métropolitaine. Quel que soit le type de logement (maison ou appartement), la proportion de logements de plus de 60 ans est plus élevée en Grande Thiérache qu'en moyenne.

On peut penser que le déclin démographique de la zone n'incite pas au renouvellement du parc de logements. Cependant, les arrondissements voisins de la Grande Thiérache ont une proportion de logements très anciens beaucoup plus faible, bien qu'ayant également une population en baisse.

Des logements moins confortables

L'autre grande particularité de l'habitat en Grande Thiérache est que les logements sont moins confortables. 5,3 % des logements n'ont ni baignoire, ni douche, 3,6 % n'ont pas de pièce réservée à la toilette, soit au total 9 % de logements sans salle d'eau. La part de logements sans salle d'eau atteint dans certaines communes plus de 30 % et dépasse 20 % dans 20 communes de la zone. Près d'un quart des logements vacants n'ont pas de salle d'eau (11 % au niveau métropolitain). Cette situation est moins marquée si on se limite aux résidences principales : 7 % sont sans salle d'eau, c'est encore deux fois plus qu'au niveau métropolitain. Mais cet indicateur s'est bien amélioré depuis 1999, où 12 % des résidences principales n'avaient pas de salle d'eau. La principale raison de ce moindre confort est l'ancienneté de l'habitat. Mais cela n'explique pas tout. En effet,

quelle que soit l'ancienneté, la proportion de logements sans salle d'eau est plus forte en Grande Thiérache qu'en moyenne métropolitaine.

2 300 logements insalubres

En Grande Thiérache, 2 300 résidences principales n'ont ni chauffage central ou électrique ni salle d'eau, 1 200 dans la partie axonaise et 1 100 dans la partie nordiste. Ils représentent 3,4 % des résidences principales. En France métropolitaine, seulement 0,8 % des logements sont dans cette situation. 4 200 Thiérachiens vivent dans de tels logements (2,6 % de la population des ménages).

Des logements plus grands, chauffés aux énergies fossiles

Le parc de logements de la Grande Thiérache a d'autres particularités. Ainsi, les résidences principales y sont plus grandes qu'en moyenne métropolitaine. La proportion de grands logements (plus de 100 m²) est de 33 %, contre 28 % en moyenne. Parallèlement, les petits logements (moins de 40 m²) sont moins nombreux (7 % contre 11 %). De même, près de la moitié des résidences principales thiérachiennes comptent 5 pièces ou plus, contre 35 % au niveau métropolitain. La ruralité importante de la Grande Thiérache explique en partie ce phénomène, les logements en milieu urbain étant plus petits. De ce fait, les résidences principales de Grande Thiérache sont moins sujettes à la sur-occupation (nombre de pièces inférieur ou égal au nombre de personnes) qu'en moyenne métropolitaine. 14 % des logements thiérachiens sont sur-occupés contre 22 % en moyenne. La sous-occupation (nombre de pièces supérieur ou égal au nombre de personnes +2) est, en revanche, plus importante : 64 % des logements, contre 52 % en moyenne.

Les logements thiérachiens se caractérisent aussi par un recours plus fréquent aux

15 % de logements potentiellement indignes dans le secteur privé

Une classification des logements a été établie par la direction générale des impôts (DGI) en 8 catégories en fonction du caractère architectural du logement, de la qualité de la construction et sa conception, le nombre de pièces, différents équipements, etc. Ce classement conduit à définir le nombre de logements potentiellement indignes du secteur privé, composé des ménages du parc privé (propriétaires occupants ou locataires des résidences principales) habitant soit un logement classé en catégorie 6 (ordinaire) dont les revenus annuels sont inférieurs à 30 % des plafonds de ressources HLM, soit un logement classé en catégorie 7 ou 8 (médiocre ou très médiocre) dont les revenus annuels sont inférieurs à 60 % des plafonds de ressources HLM. Il s'agit donc d'un mélange de critères liés à l'habitat et de critères sociaux.

Selon ces critères, 15,3 % du parc privé de la Grande Thiérache était jugé potentiellement indigne, cette part étant un peu plus élevée côté nordiste (15,9 %) que côté axonais (14,5 %). Ce taux varie de 11,9 % dans la communauté de communes de la Thiérache d'Aumale à 17,3 % dans celle du Pays de Matisse.

énergies fossiles pour se chauffer. Un quart des résidences principales sont chauffées au fioul, 8 points de plus que la moyenne. Le charbon et le bois sont utilisés dans 17 % des logements, contre 9 % en moyenne métropolitaine. Mais le gaz de ville ou de réseau est le combustible le plus utilisé tout comme en France, complété par l'usage encore existant du gaz en bouteille ou en citerne, deux fois plus fréquent qu'en moyenne. La situation en matière de chauffage est très différente entre les Thiérache axonaise et nordiste : on compte dans la première, deux fois plus de logements chauffés au fioul et deux fois moins qui sont chauffés au gaz de ville. Le charbon et le bois sont aussi plus fréquemment utilisés dans la Thiérache axonaise. On retrouve les mêmes différences entre les départements du Nord et de l'Aisne. ■

Ancienneté d'achèvement des logements (%)

	Thiérache axonaise	Thiérache nordiste	Grande Thiérache	Aisne	Nord	Ensemble Aisne Nord	France métropolitaine
Avant 1949	66,5	62,0	64,2	48,7	39,1	40,9	32,0
De 1949 à 1974	14,5	18,6	16,6	24,8	29,5	28,7	28,1
De 1975 à 1981	8,4	7,4	7,9	10,6	11,7	11,5	12,5
De 1982 à 1989	4,4	5,1	4,8	6,2	7,6	7,4	9,5
De 1990 à 1998	2,5	2,2	2,4	4,2	6,0	5,7	8,9
De 1999 à 2004	2,0	2,4	2,2	3,6	4,2	4,1	6,0
2005 ou après (partiel)	1,4	2,1	1,8	1,7	1,7	1,7	2,6
Immeubles en cours de construction et habités	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, recensement de population 2007, exploitations principales

Installations sanitaires des logements (%)

	Ni baignoire, ni douche	Baignoire ou douche hors pièce réservée
Thiérache axonaise	5,8	3,8
Thiérache nordiste	4,9	3,5
Grande Thiérache	5,3	3,6
Aisne	3,1	3,0
Nord	2,3	3,0
Ensemble	2,5	3,0
France métropolitaine	1,7	2,6

Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation principale

Résidences principales sans chauffage central ou électrique ni salle d'eau

	Grande Thiérache	Ensemble des départements de l'Aisne et du Nord	France métropolitaine
Nombre	2 270	18 858	209 172
%	3,4	1,5	0,8

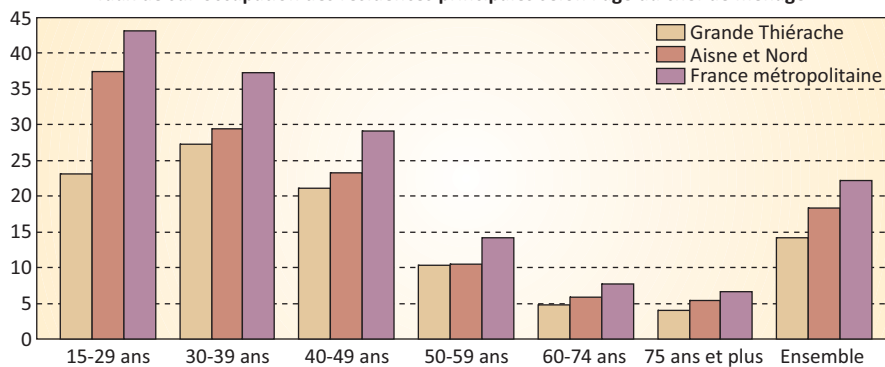
Source : Insee, recensement de population 2007, exploitation principale

Combustible de chauffage des résidences principales

	Thiérache axonaise	Thiérache nordiste	Grande Thiérache	Aisne	Nord	France métropolitaine
Chauffage urbain	0,1	0,2	0,2	3,0	3,1	5,1
Gaz de ville ou de réseau	24,6	50,1	38,2	36,0	60,9	36,4
Fioul (mazout)	38,4	17,3	25,4	25,4	8,1	17,1
Électricité	16,2	15,2	15,6	20,5	20,3	29,6
Gaz en bouteilles ou citerne	3,7	2,8	3,2	3,2	1,1	2,5
Autre	20,7	14,5	17,4	12,0	6,5	9,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

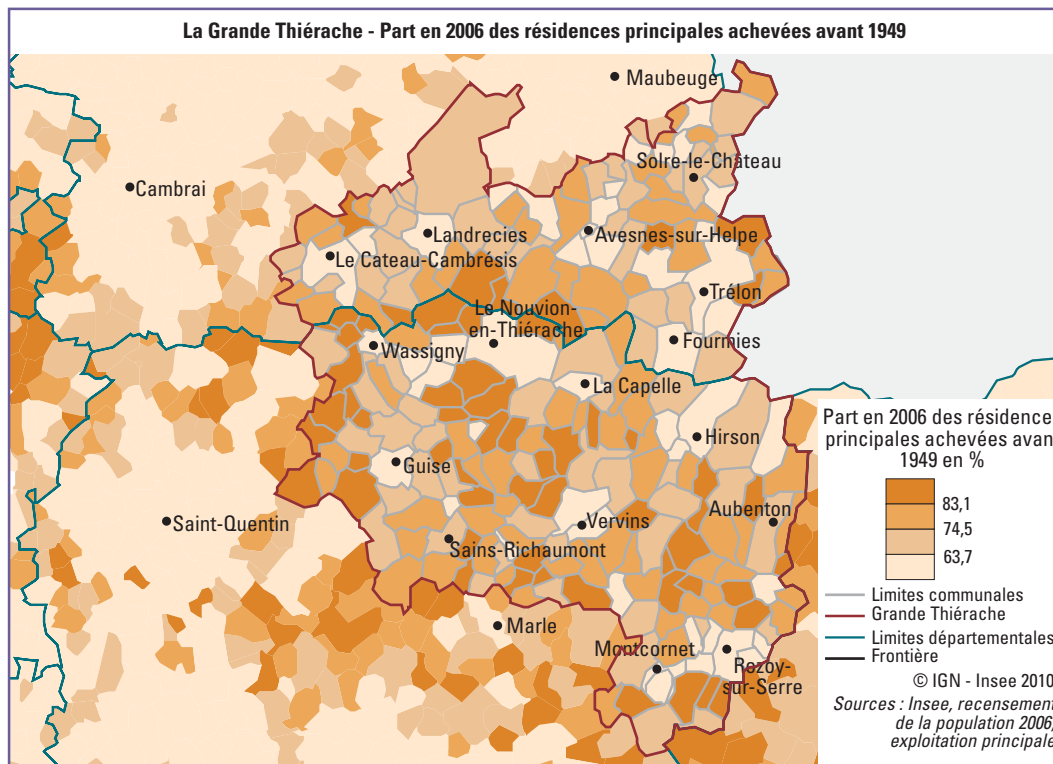
Source : Insee, recensement de population 2007, exploitation principale

Taux de sur-occupation des résidences principales selon l'âge du chef de ménage



Source : Insee, recensement de population 2007, exploitation principale

La Grande Thiérache - Part en 2006 des résidences principales achevées avant 1949



Part en 2006 des résidences principales achevées avant 1949 en %

- 83,1
- 74,5
- 63,7

- Limites communales
- Grande Thiérache
- Limites départementales
- Frontière

© IGN - Insee 2010
Sources : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Le retard de formation persiste



Photo : Microsoft

En matière de formation initiale, la première caractéristique de la Grande Thiérache est l'élévation du niveau de diplôme de ses habitants. La part des personnes de 15 à 64 ans sorties sans diplôme du système scolaire est passée 26,2 % en 1999 à 19,4 % en 2006. Parallèlement, la part de celles ayant au moins le baccalauréat a augmenté de 20,3 % à 33,2 % sur la même période.

Cependant, cette progression est comparable à la moyenne nationale, si bien que le retard en la matière que connaît la zone subsiste : en 2006, la part de sans diplôme est supérieure de 6 points à la moyenne nationale, la part de bacheliers ou plus est inférieure de 15 points ! Un exemple traduit ce décalage dans le temps : en Grande Thiérache, le pourcentage de titulaires d'au moins un baccalauréat en 2006 (33,2 %) est seulement au niveau de celui observé en France (34,7 %) en 1999 !

La situation est plus défavorable du côté de la Thiérache axonaise avec 21,8 % de non diplômés et 31,0 % de bacheliers ou plus que du côté nordiste (respectivement 17,3 % et 35,2 % pour les deux indicateurs). Malgré cette petite différence, ces résultats contribuent à façonner l'unité « sociale » de la Grande Thiérache, avec des niveaux de formation proches de ceux de l'Aisne mais très éloignés de ceux du Nord. Ces derniers, tirés par la métropole lilloise, se rapprochent en

revanche des taux nationaux. En matière de formation, la Thiérache du nord est beaucoup plus proche de sa voisine axonaise que du reste de son département.

Ce phénomène est confirmé si l'on ne s'intéresse qu'à la génération 1970, c'est-à-dire celle dont les membres ont entre 25 et 34 ans et sont donc sortis du système scolaire depuis peu de temps. La proportion de non diplômés est de 21 % dans la partie axonaise de la Grande Thiérache, de 19 % dans la partie nordiste. Le retard sur les moyennes départementales est donc encore net : leur part n'est que de 17 % dans l'Aisne et de 14 % dans le Nord. On retrouve cette différence chez les bacheliers et diplômés du supérieur, beaucoup plus marquée dans le Nord. Ainsi, leur poids est de 44 % côté Thiérache de l'Aisne (49 % dans l'Aisne) et de 46 % côté Thiérache du Nord (59 % dans le Nord !).

Moins de diplômés de l'enseignement supérieur

En fait, le décrochage des habitants de Grande Thiérache en matière de formation se situe après le baccalauréat. La proportion de titulaires d'un diplôme post-bac de 1^{er} cycle est de 11 % et tombe à 6 % pour un diplôme de 2^e ou 3^e cycle, alors qu'elle est de 12 % et 8 % dans l'Aisne, de 15 % et 14 % dans le Nord.

Cela est à rapprocher de la quasi-absence d'offre d'enseignement supérieur dans la zone, hormis quelques BTS, ce qui est logique vu la taille de la zone et son caractère rural. Aussi, l'accès des jeunes aux études post-bac oblige à être mobile pour aller vers les centres d'enseignement supérieur, alors même que les adultes actifs sont peu mobiles, notamment en matière d'emploi. De plus, cela pose la question des moyens dont ne disposent par forcément toutes les familles de Thiérache, vu leur faible niveau de revenus.

Il est à noter toutefois que l'écart de niveau de diplôme entre hommes et femmes est plus marqué en Grande Thiérache qu'ailleurs. Ainsi, il est de 4,4 points pour les sans diplôme (2,7 points au plan national) et de 10,7 points pour les bacheliers ou plus (8,4 points au plan national). Le fait que les femmes soient nettement plus diplômées que les hommes en Thiérache résulte d'un taux important de titulaires de CAP ou BEP chez les hommes (38,1 %), ce qui correspond à un niveau de qualification longtemps suffisant pour s'insérer sur le marché de l'emploi local, à forte dominante ouvrière. ■

Répartition des 15-64 ans selon le diplôme obtenu

	Sans diplôme			Baccalauréat ou plus		
	1999	2006	Évolution	1999	2006	Évolution
Thiérache de l'Aisne	26,2	19,4	-6,8	20,3	33,2	12,9
Thiérache du Nord	27,7	21,8	-5,9	19,3	31,0	11,7
Grande Thiérache	24,9	17,3	-7,6	21,2	35,2	14,0
Département de l'Aisne	23,7	18,5	-5,2	23,5	36,7	13,2
Département du Nord	19,9	14,5	-5,4	23,2	46,6	23,4
France métropolitaine	17,4	13,6	-3,8	34,7	48,2	13,5

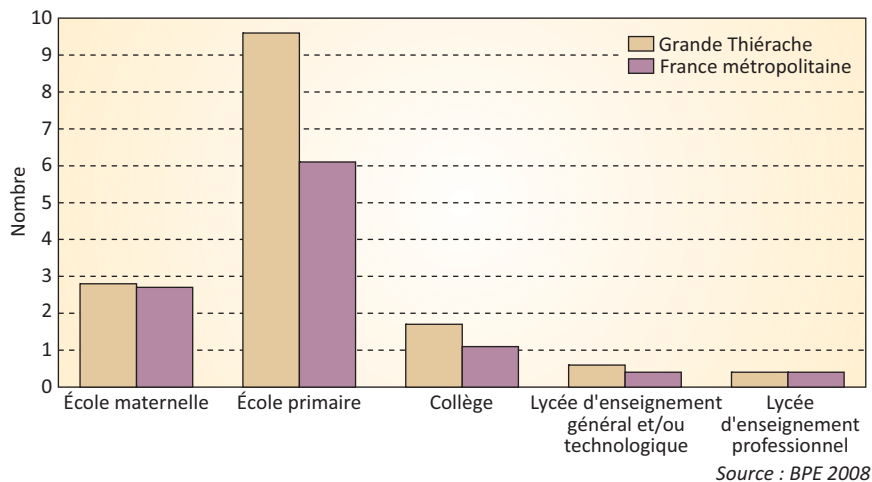
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

Diplôme le plus élevé des actifs de 15 ans ou plus en 2006

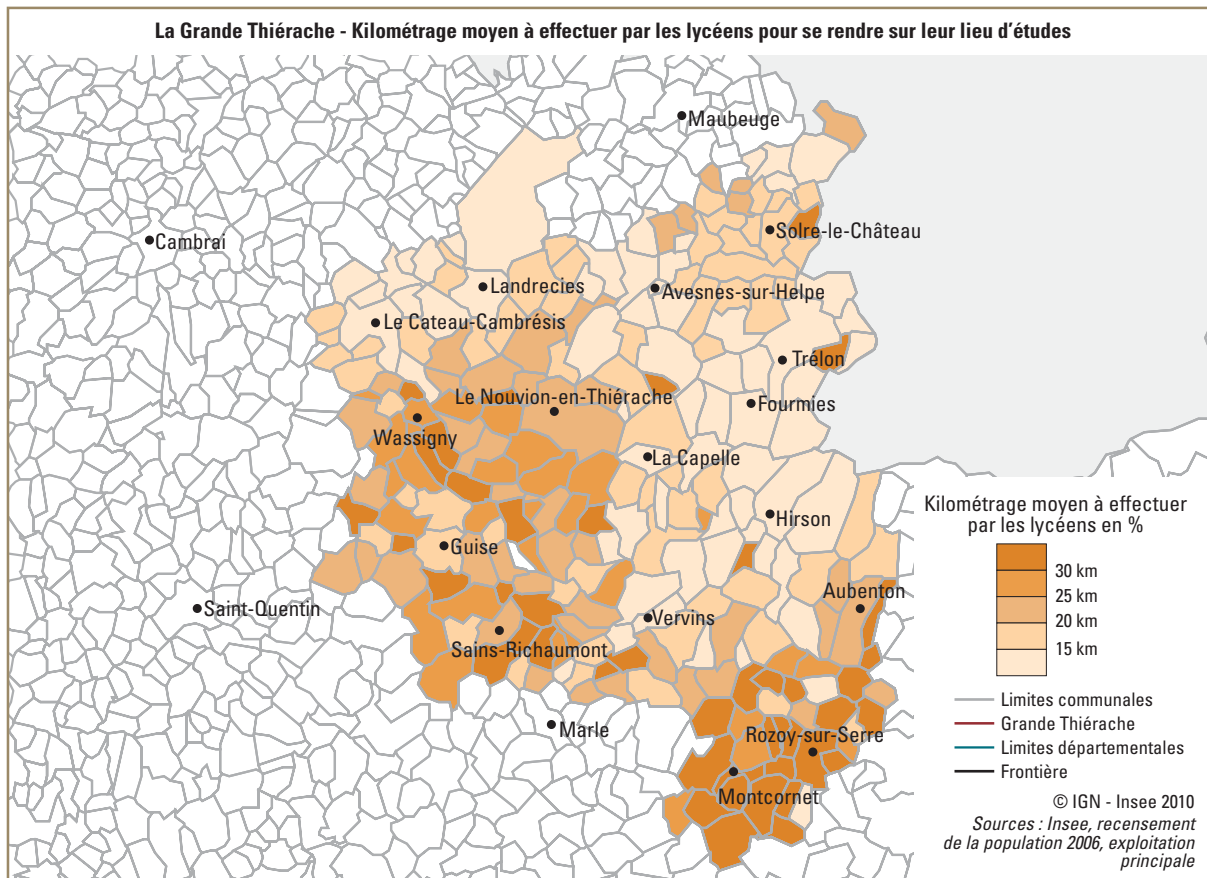
	Aucun diplôme	Certificat d'études primaires	BEPC, brevet	CAP - BEP	Bac, brevet professionnel	Diplôme universitaire 1 ^{er} cycle	Diplôme universitaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	Total
Thiérache de l'Aisne	21,8	6,8	8,6	31,7	15,5	10,3	5,2	100,0
Thiérache du Nord	17,3	7,2	7,3	33,1	16,4	11,7	7,1	100,0
Grande Thiérache	19,4	7,0	7,9	32,4	16,0	11,0	6,2	100,0
Département de l'Aisne	18,5	6,1	7,3	31,4	16,5	12,1	8,1	100,0
Département du Nord	14,5	5,4	6,4	27,1	17,8	14,7	14,1	100,0
France métropolitaine	13,6	4,4	6,1	27,7	18,1	14,5	15,6	100,0

Source : Insee, recensement de la population exploitation principale 2006

Nombre moyen d'équipements d'enseignement pour 10 000 habitants



La Grande Thiérache - Kilométrage moyen à effectuer par les lycéens pour se rendre sur leur lieu d'études



Une bonne offre de formation initiale



Photo : Microsoft

Jusqu'en terminale, l'offre de formation initiale semble assez bien répartie sur le territoire de la Grande Thiérache. Celle-ci repose sur le réseau de petites villes qui structure le territoire, si bien que les établissements scolaires sont bien présents dans la zone, avec un nombre d'équipements pour 10 000 habitants proche de la moyenne nationale, et même très supérieur pour les écoles primaires (beaucoup de communes). Les distances vers un collège ou un lycée sont semblables, voire inférieures, à celles observées en France métropolitaine. Il faut au maximum 15 minutes en voiture pour se rendre à une école maternelle, une école primaire ou à un collège et 30 minutes pour aller jusqu'à un lycée d'enseignement général, technique ou professionnel.

Formations professionnelles bien réparties mais peu diversifiées

Les formations professionnelles et par voie d'apprentissage sont assez rares et peu diversifiées. Les villes de Vervins, La Capelle et Hirson en Thiérache axonaise proposent des formations agricoles, des CAP et bac professionnels en boulangerie, coiffure, mécanique et carrosserie automobile. En Thiérache du Nord, Wattignies propose des formations tournées vers les métiers de l'industrie.

La Grande Thiérache compte 6 lycées d'enseignement professionnel et 7 lycées d'enseignement général et technologique qui sont spatialement à peu près bien répartis entre la partie nord et la partie sud.

Pour ceux qui désirent poursuivre leurs études supérieures de premier cycle en Thiérache, les possibilités sont limitées. De nombreux BTS dans le domaine des services sont proposés (Assistant de gestion PME-PMI, Négociation-relation client, Comptabilité et gestion, Management des unités commerciales et Hôtellerie-restauration). À Fourmies et

Hirson, des établissements secondaires proposent des BTS tournés vers la production : Assistant technique d'ingénieur, Traitement des matériaux ou Maintenance industrielle. Un seul établissement agricole de la zone propose un BTSA Production animale.

Enseignement supérieur : les deux tiers des étudiants thiérachiens vont dans le Nord

Les lycées de Grande Thiérache ne disposent pas de classes préparatoires aux grandes écoles. Le bac en poche, en dehors des débouchés professionnels pour lesquels il existe une offre locale, les jeunes doivent partir pour intégrer une classe préparatoire ou entrer à l'université. Les jeunes de la Grande Thiérache¹ se tournent alors pour près des deux tiers (62 %) vers un établissement du Nord, un sur six (16,6 %) va dans l'Aisne. Les départements de la Marne (4,5 %), de la Somme (3,2 %) ou du Pas-de-Calais (2,2 %) attirent peu d'étudiants de la zone. La destination des jeunes étudiants de Thiérache diffère cependant quelque peu selon leur origine. Lorsqu'ils habitent la partie nordiste, ils restent presque tous (85 %) dans le Nord, le Pas-de-Calais (2,7 %) et l'Aisne (2,1 %) étant, loin derrière, les autres lieux d'études. En revanche, les établissements de

l'Aisne attirent plus du tiers (35,7 %) des étudiants de la partie axonaise de la Thiérache, soit davantage que ceux du Nord (32,4 %). De même, la Marne et la Somme accueillent une part plus importante de ces étudiants, avec respectivement 10,2 % et 6,9 % du total.

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, un enjeu majeur

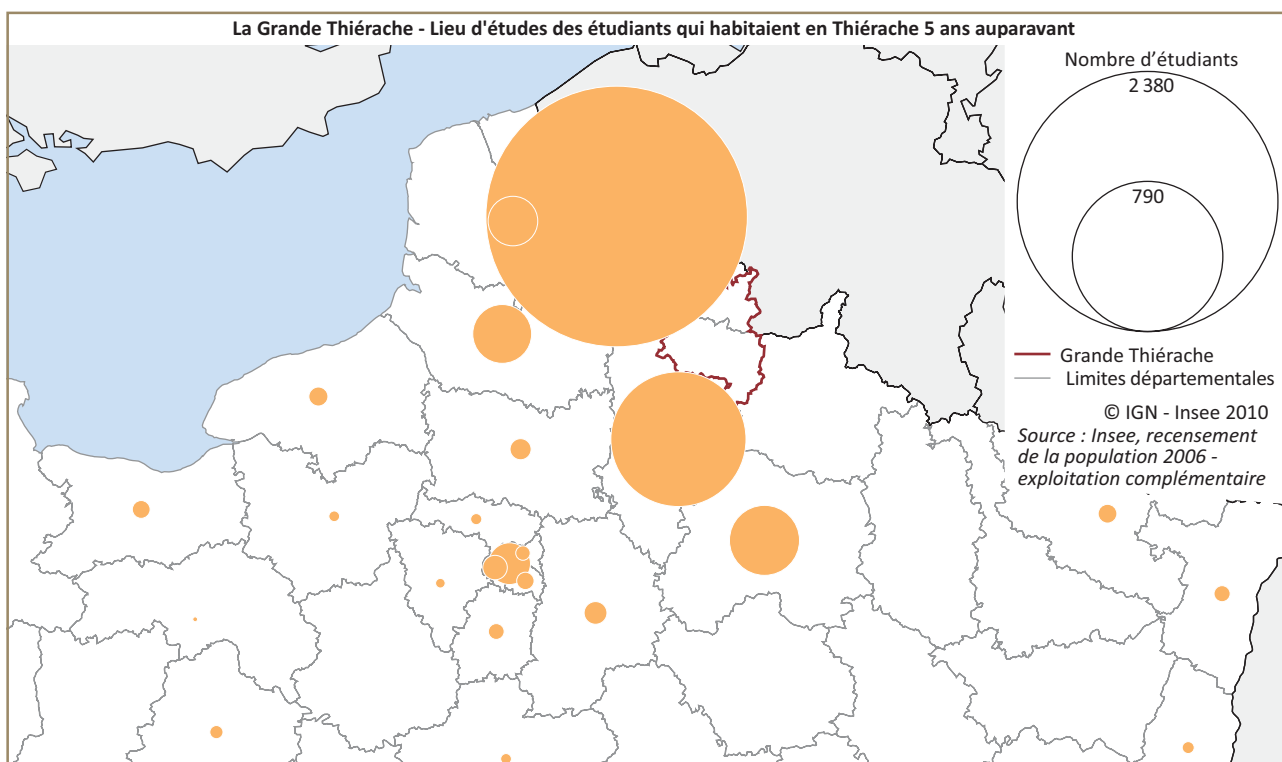
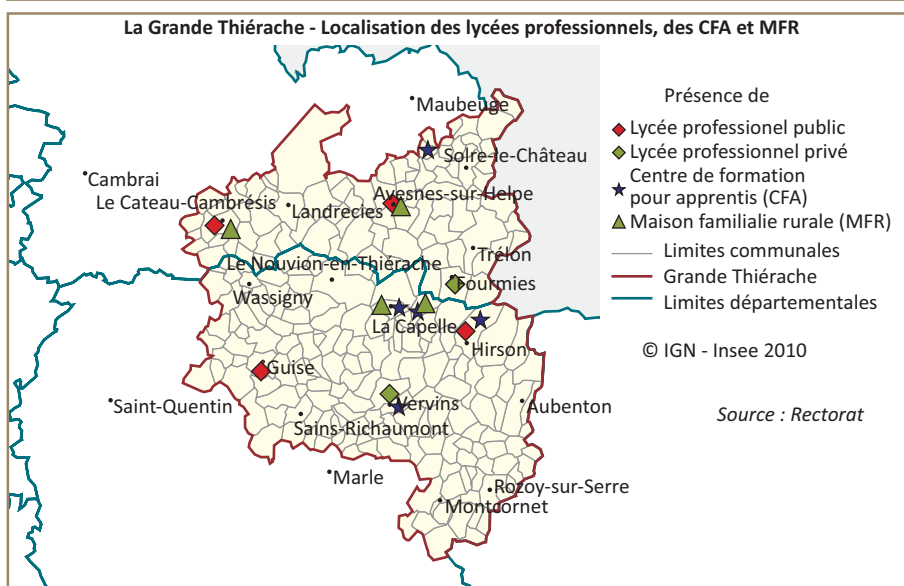
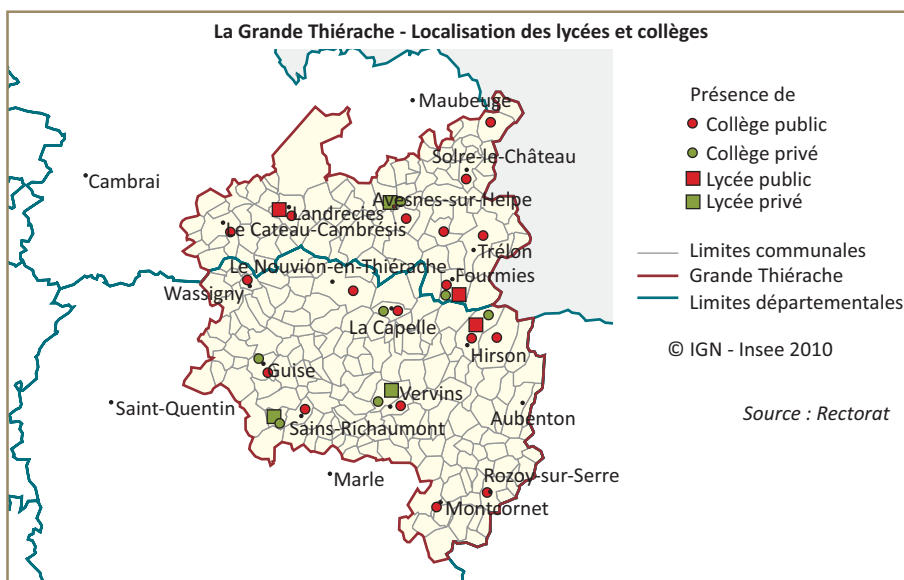
Par conséquent, c'est l'offre d'enseignement supérieur de proximité qui paraît devoir être privilégiée. Le développement du pôle universitaire de Saint-Quentin, prévu d'ici 2015, peut être l'occasion d'accroître cette offre pour les jeunes de la Thiérache axonaise et, par voie de conséquence, de créer les conditions pour élargir les liens avec ce pôle d'emploi à d'autres domaines. Quelle que soit la destination, il paraît essentiel, pour assurer le développement futur de ce territoire et de sa population, d'encourager et de favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement qualifiant et à l'enseignement supérieur, par l'orientation, la facilitation de la mobilité, le développement de l'internat. ■

¹Les résultats portent sur les étudiants en France habitant cinq ans auparavant le territoire de la Grande Thiérache.

Lieu d'études des étudiants qui habitaient en Thiérache 5 ans auparavant

	Lieu de résidence antérieure		
	Thiérache axonaise	Départements de l'Aisne et du Nord	Grande Thiérache
Nord	32,4	84,9	62,2
Aisne	35,7	2,1	16,6
Marne	10,2	0,1	4,5
Somme	6,9	0,3	3,2
Pas-de-Calais	1,7	2,7	2,2
Paris	1,5	1,7	1,6

Source : Insee, recensement de la population 2006



29 % de la population à bas revenus

En 2007, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal était de 16 672 euros en Grande Thiérache contre 22 947 euros en France. Parmi les principales communes de la Thiérache, Avesnelles possède le revenu fiscal médian le plus important avec 15 286 euros et Fourmies, Hirson et Avesnes-sur-Helpe ont les revenus fiscaux par foyer les plus faibles du territoire.

Beaucoup de foyers non imposés

Logiquement, ces plus faibles revenus se traduisent par une part très élevée de foyers fiscaux non imposés : 59 % en Thiérache contre 44 % en métropole (et 47 % en France de Province). En moyenne, la situation est assez homogène entre la Thiérache du Nord et celle de l'Aisne : la part des foyers fiscaux non imposés est supérieure d'un demi-point en Thiérache de l'Aisne. Parmi les 15 principales communes du territoire, Avesnelles et Vervins sont les seules communes où plus de la moitié des ménages fiscaux est imposée.

Davantage de bas salaires en Thiérache

En Grande Thiérache, 29,2 % de la population vit à bas revenus contre 16,2 % au niveau national. La part de la population vivant à bas revenus atteint 30 % en Thiérache du Nord, soit deux points de plus qu'en Thiérache de l'Aisne.

Ce bas niveau de revenus s'explique par le chômage, mais aussi par le niveau de revenu salarial : parmi les zones d'emplois des régions Picardie, Nord - Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne, celles de Thiérache comptent le plus de salariés touchant un salaire mensuel inférieur à 826 euros en 2007. Une des raisons de la part élevée de bas salaires en Grande Thiérache est l'importance des salariés à temps partiel et des salariés sans contrat à durée indéterminée. En 2006, 19,7 % des actifs de Grande Thiérache ont un emploi à temps partiel alors qu'ils ne sont que 17,8 % au niveau national. Les emplois salariés hors CDI représentent 18,2 % des salariés de la Grande Thiérache contre 15 % en France.

La structure de la population joue sur le nombre de foyers non imposés

Le bas niveau de revenus en Grande Thiérache s'explique également par la présence de couples avec un seul actif occupé parmi les familles d'employés et d'ouvriers. Ces couples représentent 35,3 % des familles d'employés et d'ouvriers en Grande Thiérache, soit 10 points de plus qu'en France.

La part des pensions, retraites et rentes dans la composition du revenu fiscal des ménages est également plus élevée en Grande Thiérache (27,5 %) qu'en France (23,7 %). Cette part atteint même 28,3 % dans la partie axonaise contre 26,9 % dans la partie nordiste.

Des bas salaires dus à l'inactivité

Le faible niveau de revenus s'explique enfin par un taux de chômage élevé : 16,8 % des actifs de la zone d'emploi comprenant la Thiérache du Nord et 14,3 % de ceux de la Thiérache de l'Aisne sont au chômage au quatrième trimestre 2009, contre 9,5 % au niveau national. Ces deux zones figurent au 1^{er} et 12^e rang des zones d'emploi de métropole pour l'importance du chômage. L'écart avec la métropole s'est accentué depuis 2006 : il était de 4 points dans le Nord et de 3 points dans l'Aisne, il est maintenant de 7 points dans la partie nordiste et de 5 points dans la partie axonaise.

Le niveau de chômage s'explique en partie par la part de la population sans diplôme parmi les 20-29 ans : 16 % en Grande Thiérache, soit cinq points de plus que la moyenne nationale. ■

Foyers fiscaux et revenus nets imposables moyens en 2007

	Grande Thiérache	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	France métropolitaine
Nombre de foyers fiscaux	89 612	47 947	41 665	34 855 429
Foyers fiscaux non imposés (en %)	58,8	58,6	59,1	44,5
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal	16 672	16 814	16 509	22 947
foyer fiscal imposé	28 204	28 642	27 694	33 863
foyer fiscal non imposé	8 591	8 450	8 753	9 349

Source : DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques

Précarité des actifs en 2007

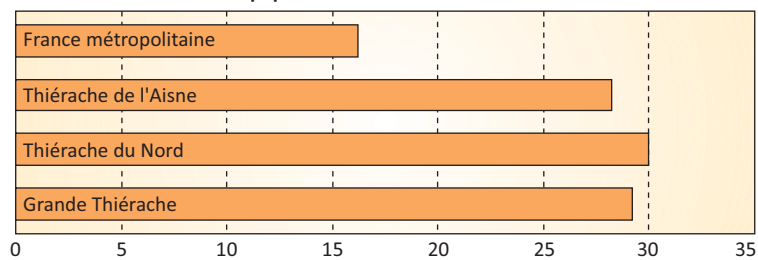
	Grande Thiérache	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	France métropolitaine
Part des chômeurs dans la population des 20 à 59 ans	12,2	12,6	11,7	9,0
Part du chômage de longue durée (> 1 an)	53,8	54,5	52,9	44,2
Part des salariés à temps partiel	19,7	19,7	19,6	17,8
Part des jeunes (20-29 ans) sans diplôme	16,0	15,2	17,0	10,7
Part des emplois salariés hors CDI	18,2	18,0	18,5	15,0
Part des couples avec un seul actif occupé parmi les familles d'employés et d'ouvriers	35,3	34,7	36,0	24,6

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale et exploitation complémentaire

¹Le taux de bas revenus, calculé à partir de la source CAF (Caisse d'allocations familiales), est défini comme la proportion d'individus de moins de 65 ans vivant dans un foyer qui, au sein de la population des foyers de moins de 65 ans ne relevant pas du régime agricole ou de régimes spéciaux, dispose de ressources inférieures au seuil de bas revenus, fixé à 60 % du revenu médian par unité de consommation, soit 871 euros par unité de consommation et par mois en 2007.

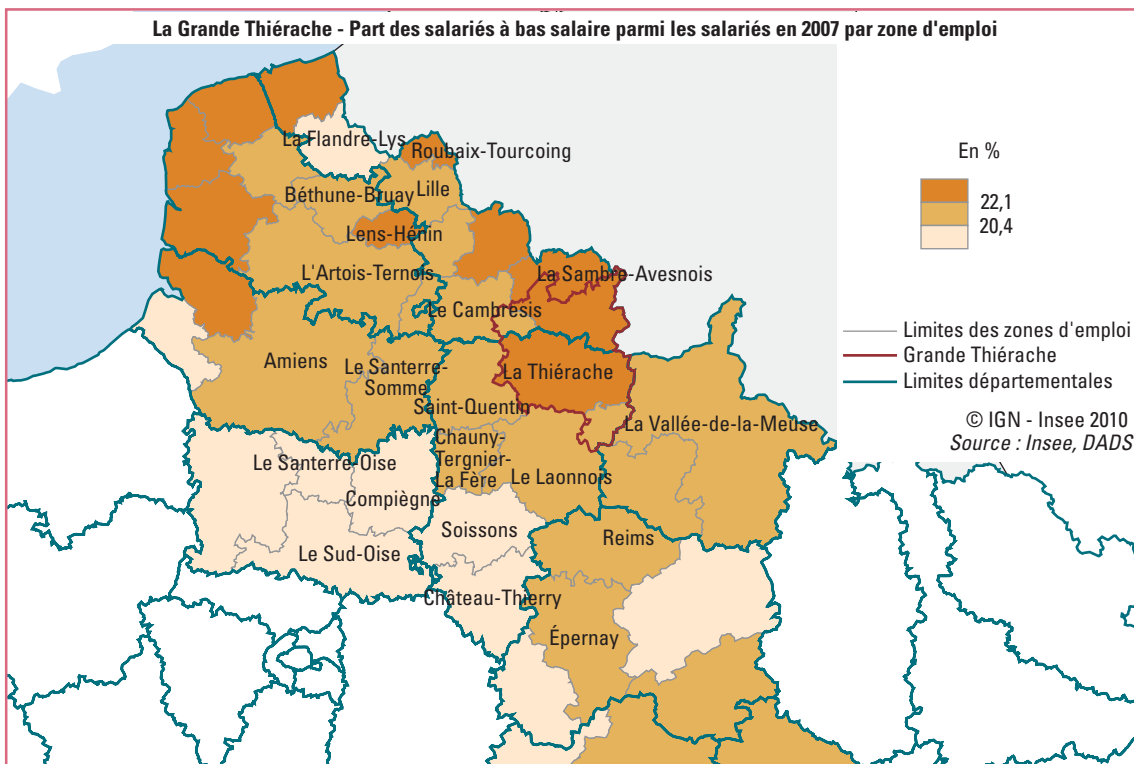
Ont un bas salaire toutes personnes dont le cumul de l'ensemble des salaires nets sur un an est inférieur au seuil de bas salaire (60 % du revenu salarial mensuel médian), soit 826 euros par mois en 2007. Le taux de bas salaire est alors le rapport entre le nombre de salariés à bas salaire et le nombre total de salariés.

Part de la population vivant à bas revenus en 2007

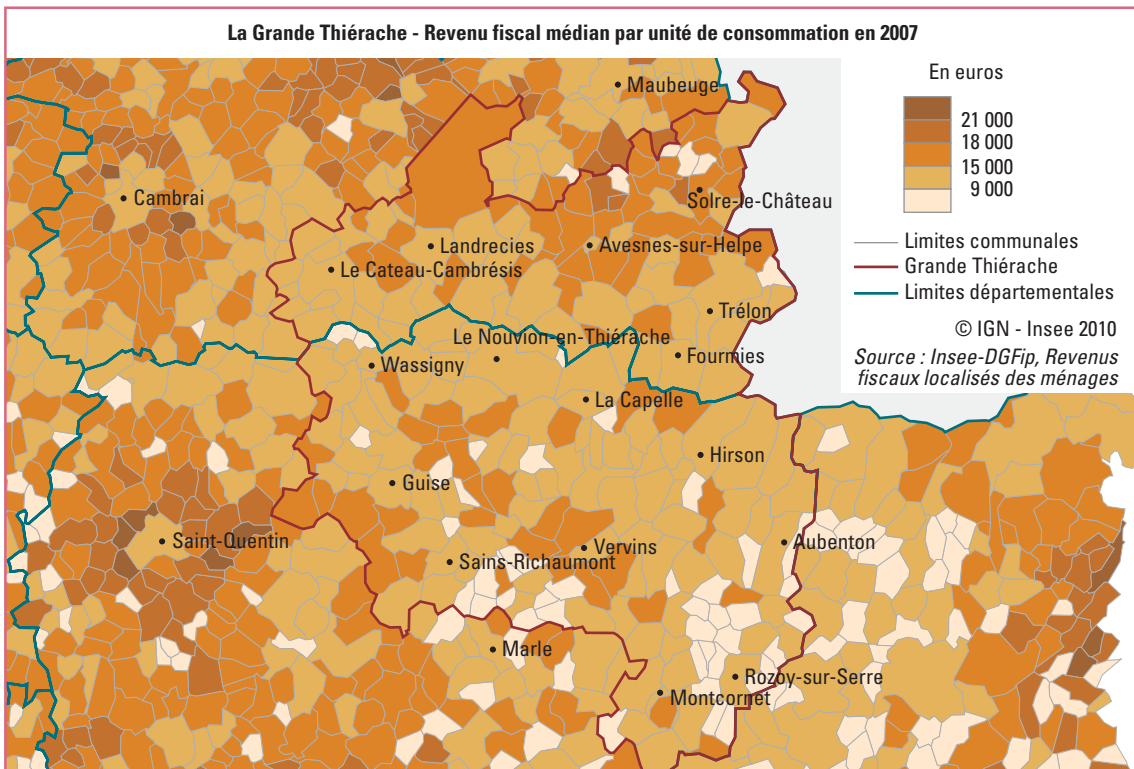


Sources : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale et exploitation complémentaire - Insee et DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

La Grande Thiérache - Part des salariés à bas salaire parmi les salariés en 2007 par zone d'emploi



La Grande Thiérache - Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2007



Un nombre élevé de bénéficiaires de minima sociaux

En 2006, 29,2 % de la population de la Grande Thiérache dispose d'un bas revenu contre 16,2 % au niveau national. Ces faibles revenus perçus par la population s'accompagnent d'un nombre élevé des bénéficiaires de minima sociaux en Thiérache : allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), ou de l'Allocation de Parent Isolé (API).

Forte présence des allocataires du RMI

Remplacé en 2009 par le RSA, le Revenu Minimum d'Insertion garantissait des ressources minimales à toute personne d'au moins 25 ans, ou ayant à charge des enfants, qui s'engageait à rechercher activement un emploi. Les zones d'emploi frontalières avec la Belgique comptent les plus grandes parts de RMIstes en 2007 parmi les régions de Picardie, du Nord - Pas-de-Calais et de Champagne-Ardenne. La Sambre-Avesnois, couvrant la Thiérache du Nord, compte 8 000 allocataires du RMI. En tenant compte des familles des allocataires, 10 % de sa population vit dans un foyer touchant cette aide, soit la deuxième plus grande part, après Lens-Hénin, des zones d'emploi des trois régions. En Thiérache axonaise, 6,4 % de la population est couverte par le RMI, moins que dans la partie nordiste mais plus qu'en France (4,3 %).

Difficulté des « RMIstes » à se réinsérer professionnellement

Prévu initialement comme une aide temporaire pour faciliter la réinsertion profes-

sionnelle, force est de constater que le RMI est bien souvent versé pour une longue durée. Les sorties du dispositif restent peu nombreuses : dans la zone d'emploi de la Sambre-Avesnois, près de 65 % des RMIstes le sont depuis au moins deux ans, et près de 60 % dans la zone d'emploi de la Thiérache. Les habitants de la partie nordiste ont plus de difficulté à se réinsérer sur le marché du travail.

Les moins de 25 ans représentent 6 % des allocataires du RMI dans la zone d'emploi de la Thiérache et 4,2 % dans celle de La Sambre-Avesnois contre 2,9 % au niveau national. La forte part de RMIstes de moins de 25 ans illustre une présence marquée de jeunes parents sans ressources puisque le RMI est ouvert au moins de 25 ans uniquement s'ils ont une charge familiale.

L'API, concerne beaucoup de jeunes mères seules

Également remplacée par le RSA depuis 2009, l'Allocation de Parent Isolé visait à apporter une aide temporaire aux personnes veuves, divorcées, séparées ou célibataires qui assument seules la charge d'au moins un enfant, c'est-à-dire qui ne perçoivent pas de pension alimentaire. Le taux de personnes couvertes par l'API est plus élevé en Grande Thiérache qu'au niveau national : en 2007, 3,2 % de la population de la Sambre-Avesnois, 2,3 % de la population de la Thiérache picarde contre 1,1 % au niveau national.

Outre les difficultés économiques de la Grande Thiérache, des éléments démographiques expliquent cette spécificité. La population de la Grande Thiérache étant plus jeune

que celle de la France, la part des jeunes mères seules, cible première de l'API, est plus élevée qu'ailleurs. De sorte que la part des moins de 20 ans parmi les bénéficiaires de l'API est plus élevée dans les zones d'emploi de la Sambre-Avesnois et de la Thiérache : respectivement 10,3 % et 11,7 % contre 8,1 % en moyenne nationale.

Parmi les allocataires de l'API, les familles monoparentales avec trois enfants ou plus sont proportionnellement plus nombreuses en Grande Thiérache qu'en France : elles représentent 26 % des allocataires de l'API en Thiérache picarde, 28,2 % en Sambre-Avesnois contre 20,8 % en France métropolitaine.

L'allocation adulte handicapé plus présente en Thiérache picarde

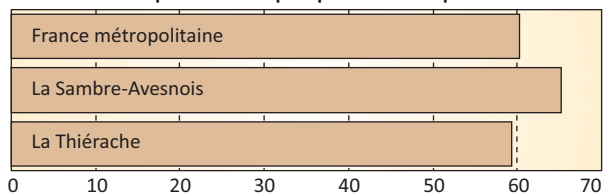
La Grande Thiérache enregistre également une part plus élevée d'habitants couverts par l'AAH par rapport au niveau national. L'allocation adulte handicapé est une prestation sociale destinée à assurer un minimum de revenus aux personnes qui présentent une incapacité permanente. Dans la zone d'emploi de la Thiérache, 6,8 % des personnes sont couvertes par l'AAH contre 2,6 % au niveau national en 2007. La zone d'emploi de la Sambre-Avesnois est également concernée, avec 4,7 % de sa population couverte. Les régions plus âgées et plus rurales comptent, en proportion, plus d'allocataires de l'AAH : la Thiérache de l'Aisne compte 22,6 % d'habitants de plus de 60 ans contre 21,1 % en Thiérache du Nord, taux proche du niveau national. ■

Indicateurs de la Caisse d'allocations familiales par zone d'emploi

Zone d'emploi	Taux de personnes à bas revenus (%)	Nombre d'allocataires du RMI	Taux de personnes couvertes par le RMI (%)	Nombre d'allocataires de l'API	Taux de personnes couvertes par l'API (%)	Nombre d'allocataires de l'AAH	Taux de personnes couvertes par l'AAH (%)
La Thiérache	27,7	1 281	6,4	350	2,3	1 763	6,8
La Sambre-Avesnois	29,3	8 015	10,0	1 795	3,2	4 796	4,7
France métropolitaine	16,2	1 007 117	4,3	176 016	1,1	754 359	2,6

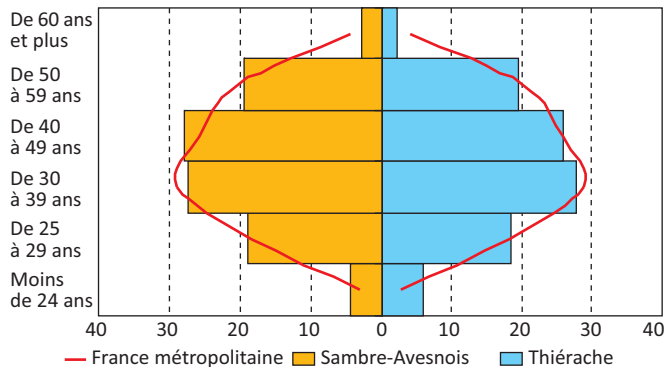
Sources : CAF 2007 - Insee, recensement de la population 2006

Part des RMistes touchant le RMI depuis 2 ans ou plus par zone d'emploi



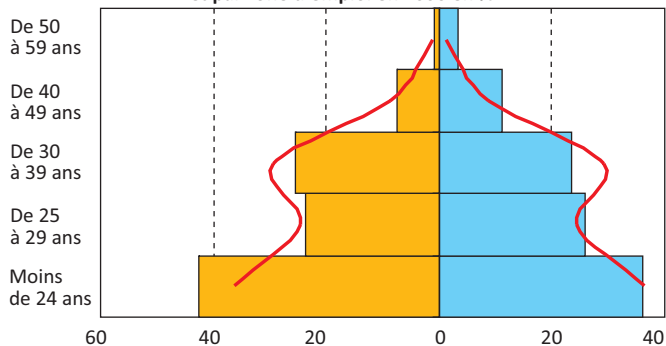
Sources : CAF 2007 - Insee, recensement de la population 2006

Répartition des RMistes par âge et par zone d'emploi en 2006 en %



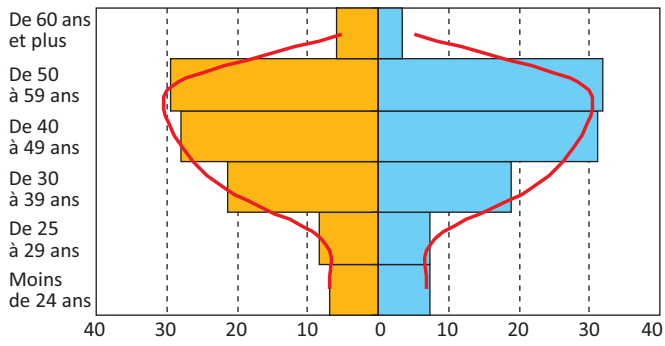
Sources : CAF 2007 - Insee, recensement de la population 2006

Répartition des allocataires de l'API par âge et par zone d'emploi en 2006 en %



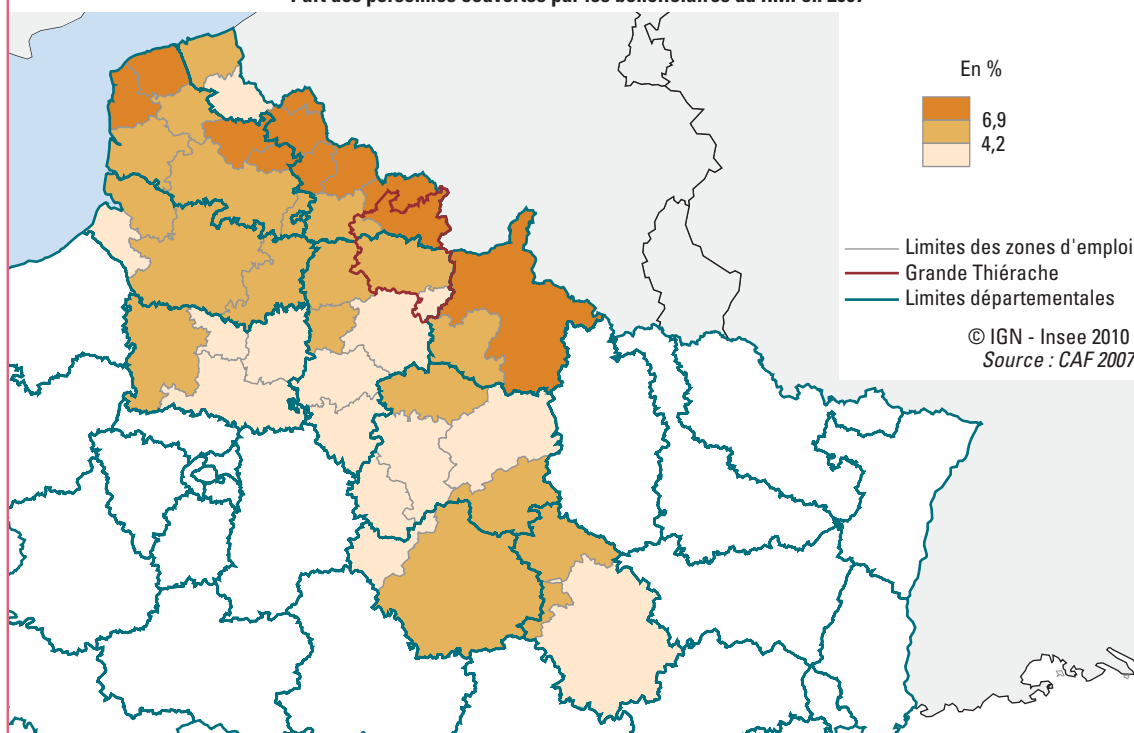
Sources : CAF 2007 - Insee, recensement de la population 2006

Répartition des RMistes par âge et par zone d'emploi en 2006 en %



Sources : CAF 2007 - Insee, recensement de la population 2006

Part des personnes couvertes par les bénéficiaires du RMI en 2007



© IGN - Insee 2010
Source : CAF 2007

Des équipements bien répartis sur l'ensemble du territoire



Photo : Microsoft

La localisation et l'accès de la population aux équipements, commerces et services, constituent un enjeu important pour l'aménagement du territoire. Un maillage équilibré du territoire par des pôles de services permet de réduire les déplacements tout en offrant les services et commerces nécessaires aux besoins de la population. Les équipements, commerces et services, publics ou privés, peuvent être répartis en trois gammes. La gamme de proximité réunit les plus courants, tels que la boulangerie ou le médecin généraliste. La gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents, comme le collège ou le supermarché. La gamme supérieure correspond plutôt aux pôles urbains où l'on trouve le lycée, l'hypermarché, l'hôpital ou le cinéma.

Cette organisation permet de hiérarchiser les services et d'identifier des pôles. Pour être pôle, une commune doit posséder au moins la moitié des équipements de la gamme concernée. Les équipements rares s'implantent dans les grandes villes qui possèdent par ailleurs tous les équipements les plus fréquents. De fait, on observe un emboîtement des pôles : les pôles intermédiaires sont aussi pôles de proximité et tous les pôles supérieurs sont pôles intermédiaires.

37 pôles de services en Thiérache

La Grande Thiérache comprend 37 pôles de services répartis également entre la partie axonaise et la partie nordiste. Six habitants sur dix sont desservis sur place pour les équipements les plus fréquents. Toutefois, la taille des communes, beaucoup plus petite dans la partie axonaise, fait que les pôles de services de la Thiérache de l'Aisne ne desservent sur place qu'un habitant sur deux contre près de 70 % en Thiérache du Nord. En effet, près de 8 communes sur 10 en Thiérache de l'Aisne ont moins de 500 habitants contre une sur deux en Thiérache du Nord.

Cet émiettement du territoire entraîne une concentration des équipements et services dans les plus gros bourgs. Trois communes parmi ces 37 pôles, Fourmies, Le Cateau-Cambrésis et Hirson, possèdent une gamme de commerces et services suffisamment fournie pour appartenir à la gamme des pôles supérieurs.

Les 7 pôles de la gamme intermédiaire se répartissent à raison de 5 dans l'Aisne et 2 dans le Nord. Cette répartition permet de compenser la moindre présence de pôles de la gamme supérieure dans l'Aisne.

Les 27 pôles restants sont des pôles de la gamme de proximité proposant juste les

équipements les plus fréquents. Ils se répartissent à peu près également dans les deux départements (12 dans l'Aisne et 15 dans le Nord).

Globalement, les équipements sont géographiquement bien répartis sur l'ensemble du territoire de la Grande Thiérache et toutes gammes confondues, la répartition entre les parties axonaise et nordiste étant bien équilibrée.

Toutefois, certains bourgs ont juste les critères requis pour être classés comme pôle et ne possèdent donc pas une large gamme d'équipements. ■

Méthodologie : Les différents pôles de services

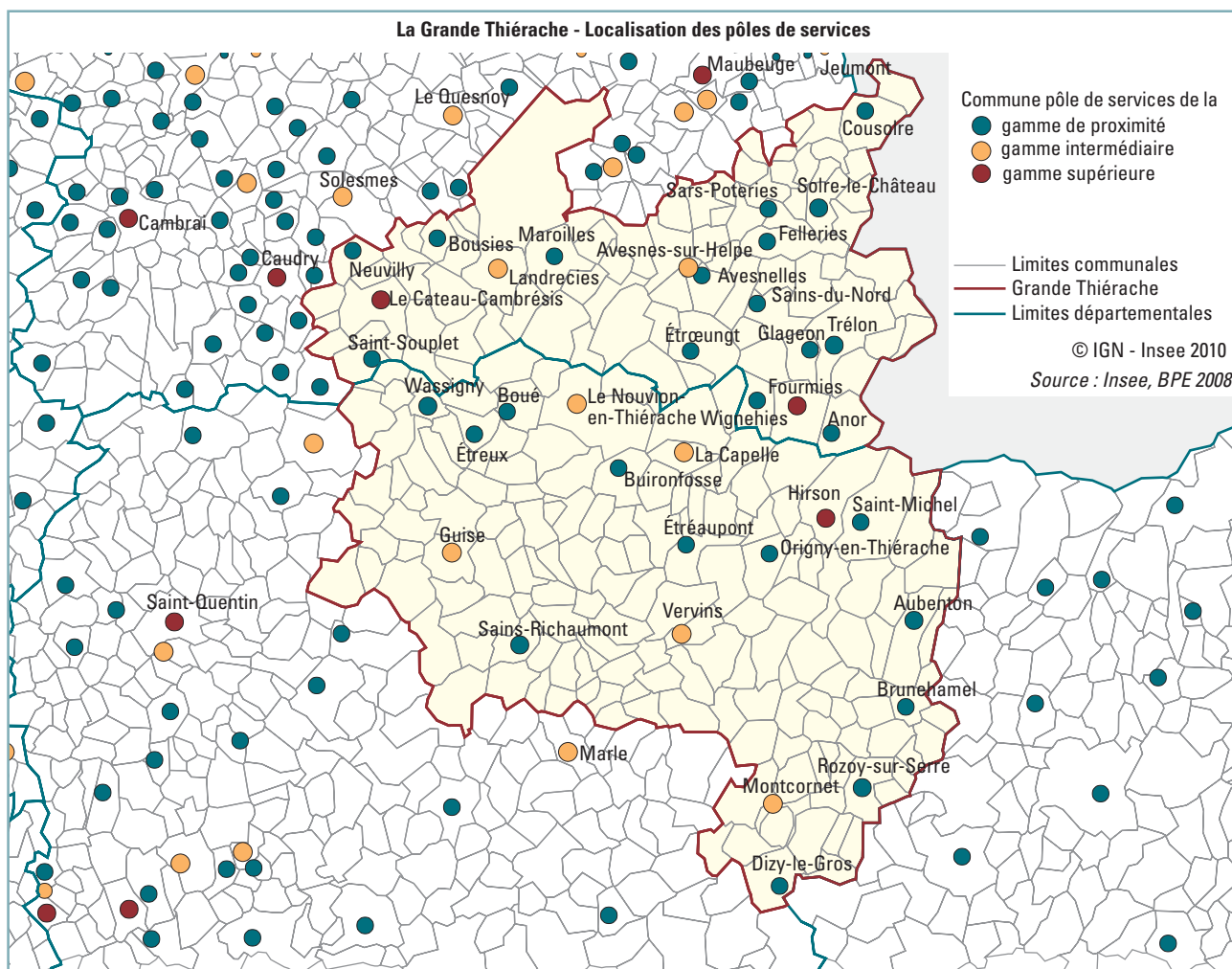
La base permanente des équipements (BPE) comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. La classification des équipements en 3 permet de les répartir en fonction de leur utilisation. La gamme de proximité recouvre les équipements les plus courants, la gamme supérieure les équipements les plus rares. La gamme intermédiaire comprend des équipements structurants à l'échelle de pôles.

Sans que cela est été imposé en amont, les différents pôles sont parfaitement imbriqués. En effet, tous les pôles intermédiaires sont des pôles de proximité. Tous les pôles supérieurs sont des pôles intermédiaires et des pôles de proximité. Les pôles de service ainsi construits sont donc hiérarchisés.

Nombre de pôles de services et population desservie sur place

Pôles	Population desservie sur place en 2007 (%)				Nombre de communes pôles (nombre)			
	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Thiérache de l'Aisne	20,0	19,4	12,7	52,1	12	5	1	18
Thiérache du Nord	35,4	10,0	23,3	68,7	15	2	2	19
Grande Thiérache	28,3	14,3	18,4	61,0	27	7	3	37

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2006, exploitation principale



Les 24 équipements de la gamme de proximité

Bureau de poste	<i>Services aux particuliers</i>
Banque Caisse d'épargne	<i>Services aux particuliers</i>
Réparation auto-matériel agricole	<i>Services aux particuliers</i>
Maçon	<i>Services aux particuliers</i>
Plâtrier peintre	<i>Services aux particuliers</i>
Menuisier, charpentier, serrurier	<i>Services aux particuliers</i>
Plombier, couvreur, chauffagiste	<i>Services aux particuliers</i>
Électricien	<i>Services aux particuliers</i>
Entreprise générale bâtiment	<i>Services aux particuliers</i>
Coiffure	<i>Services aux particuliers</i>
Restaurant	<i>Services aux particuliers</i>
Agence immobilière	<i>Services aux particuliers</i>
Supérette	<i>Commerces</i>
Épicerie	<i>Commerces</i>
Boulangerie	<i>Commerces</i>
Boucherie charcuterie	<i>Commerces</i>
Fleuriste	<i>Commerces</i>
École maternelle	<i>Enseignement</i>
RPI dispersé maternelle	<i>Enseignement</i>
École élémentaire	<i>Enseignement</i>
RPI dispersé élémentaire	<i>Enseignement</i>
Médecin omnipraticien	<i>Santé et action sociale</i>
Chirurgien dentiste	<i>Santé et action sociale</i>
Infirmier	<i>Santé et action sociale</i>
Masseur kinésithérapeute	<i>Santé et action sociale</i>
Pharmacie	<i>Santé et action sociale</i>
Taxi	<i>Transports et déplacements</i>

Les 27 équipements de la gamme intermédiaire

Police	<i>Services aux particuliers</i>
Trésorerie	<i>Services aux particuliers</i>
Gendarmerie	<i>Services aux particuliers</i>
Pompes funèbres	<i>Services aux particuliers</i>
Contrôle technique automobile	<i>Services aux particuliers</i>
Écoles de conduite	<i>Services aux particuliers</i>
Vétérinaire	<i>Services aux particuliers</i>
Blanchisserie teinturerie	<i>Services aux particuliers</i>
Soins de beauté	<i>Services aux particuliers</i>
Supermarché	<i>Commerces</i>
Grande surface bricolage	<i>Commerces</i>
Librairie papeterie journaux	<i>Commerces</i>
Magasin vêtements	<i>Commerces</i>
Magasin équipements du foyer	<i>Commerces</i>
Magasin chaussures	<i>Commerces</i>
Magasin électroménager - matériel audio/video	<i>Commerces</i>
Magasin meubles	<i>Commerces</i>
Magasin articles de sports loisirs	<i>Commerces</i>
Droguerie quincaillerie bricolage	<i>Commerces</i>
Horlogerie Bijouterie	<i>Commerces</i>
Collège	<i>Enseignement</i>
Opticien-lunetier	<i>Santé et action sociale</i>
Orthophoniste	<i>Santé et action sociale</i>
Pédicure-podologue	<i>Santé et action sociale</i>
Laboratoire d'analyses médicales	<i>Santé et action sociale</i>
Ambulance	<i>Santé et action sociale</i>
Personnes âgées - hébergement	<i>Santé et action sociale</i>
Personnes âgées - service d'aide	<i>Santé et action sociale</i>
Garde enfants d'âge préscolaire	<i>Santé et action sociale</i>

Les 36 équipements de la gamme supérieure

ANPE	<i>Services aux particuliers</i>
Location auto-utilitaires légers	<i>Services aux particuliers</i>
Agence travail temporaire	<i>Services aux particuliers</i>
Hypermarché	<i>Commerces</i>
Produits surgelés	<i>Commerces</i>
Poissonnerie	<i>Commerces</i>
Parfumerie	<i>Commerces</i>
Lycée enseignement général - tech.	<i>Enseignement</i>
Lycée enseignement professionnel	<i>Enseignement</i>
SGT Section d'enseignement général et tech.	<i>Enseignement</i>
SEP Section d'enseignement profession.	<i>Enseignement</i>
Établissement santé court séjour	<i>Santé et action sociale</i>
Établissement santé moyen séjour	<i>Santé et action sociale</i>
Établissement santé long séjour	<i>Santé et action sociale</i>
Établissement psychiatrique avec héberg.	<i>Santé et action sociale</i>
Urgence	<i>Santé et action sociale</i>
Maternité	<i>Santé et action sociale</i>
Centre de santé	<i>Santé et action sociale</i>
Structure psychiatrique en ambulatoire	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Cardiologie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Dermatologie Vénérologie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Gynécologie médicale	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Gynécologie obstétrique	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Gastro-entérologie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Psychiatrie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Ophtalmologie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Oto-rhino-laryngologie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécialiste Pédiatrie	<i>Santé et action sociale</i>
Spécial. Radio diagnostic Imagerie médicale	<i>Santé et action sociale</i>
Sage-femme	<i>Santé et action sociale</i>
Orthoptiste	<i>Santé et action sociale</i>
Personnes âgées - soins à domicile	<i>Santé et action sociale</i>
Enfants handicapés - hébergement	<i>Santé et action sociale</i>
Enfants handicapés - soins à domicile	<i>Santé et action sociale</i>
Adultes handicapés - hébergement	<i>Santé et action sociale</i>
Adultes handicapés - services	<i>Santé et action sociale</i>
Travail protégé	<i>Santé et action sociale</i>
Cinéma	<i>Sports, loisirs et culture</i>

28 % de la population vit dans un pôle de services de proximité



Photo : Microsoft

Pour être un pôle de services de proximité, une commune doit posséder au moins 12 des 24 équipements de la gamme de proximité. Il s'agit d'équipements de la vie courante comme le bureau de poste, le boulanger, le médecin ou le maçon.

Vint-sept communes uniquement pôles de proximité et des équipements moins présents

En Grande Thiérache, 12 communes de la partie axonaise et 15 communes de la partie nordiste correspondent à ce critère et sont donc considérées comme des pôles de services de proximité. La population desservie sur place dans ces différents pôles représente 20 % de la population de la Thiérache de l'Aisne et 35,4 % de la Thiérache du Nord, soit en moyenne 28,3 % de la population. Près de 46 000 personnes sont ainsi desservies sur place par un pôle de services de proximité.

La plupart de ces pôles comptent au moins 1 000 habitants, seulement 7 d'entre eux, entre 500 et 1 000 habitants mais aucun ne comporte moins de 500 habitants. Or, 70 % des communes de Grande Thiérache ont moins de 500 habitants et ce ratio monte à

près de 80 % en Thiérache axonaise. Une commune de Thiérache axonaise compte en moyenne 468 habitants, deux fois moins qu'une commune de Thiérache nordiste (1 026 habitants en moyenne) et presque quatre fois moins que la moyenne nationale (1 733 en France).

Il n'est donc pas surprenant que l'équipement moyen des communes de la partie picarde de la zone en commerces et services de proximité soit très inférieur aux moyennes régionales et nationales. Une commune de la Thiérache axonaise compte en moyenne 3,8 équipements de la gamme de proximité contre 4,3 dans l'Aisne. En Province, on observe le double d'équipements par commune.

La situation en Thiérache nordiste est plus favorable avec 7,1 équipements contre 11,9 en moyenne dans le Nord, ce qui la place légèrement en-dessous de la moyenne de Province.

Accès facile pour les habitants des communes non pôles

Cependant, les commerces et services restent en général présents dans les communes les plus importantes, qui sont bien disséminées sur l'ensemble du territoire. Aucun obstacle naturel ne s'opposant aux déplacements, la quasi-totalité de la population continue à disposer de ces équipements, soit dans sa commune soit dans une commune proche, accessible en moins de 10 minutes en voiture. Dans tous les cas, les communes de la Thiérache du Nord, plus peuplées, sont mieux équipées que celle de la Thiérache de l'Aisne.

Diminution du nombre de commerces liée à la baisse de population

Les commerces alimentaires de proximité ont connu un déclin important depuis

les années 80. Cette tendance générale en France a été accentuée, en Thiérache, par la baisse de population. En 1980, 37 % des communes de Grande Thiérache comportaient une boulangerie. Elles ne sont plus que 25 % en 2008. La présence des boucheries et des commerces d'alimentation générale a diminué encore plus rapidement : de 35 % à 16 % pour les premières, et de 53 % à 18 % pour les secondes.

Toutefois, 7 résidents de Grande Thiérache sur 10 peuvent encore acheter leur pain dans la commune où ils habitent. Il en est de même pour 60 % des personnes désirant se rendre à la boucherie ou 45 % à l'épicerie-su-pérette. ■

Communes uniquement pôles de proximité en 2008

Thiérache de l'Aisne

Saint-Michel
Étreux
Origny-en-Thiérache
Boué
Buironfosse
Rozoy-sur-Serre
Wassigny
Sains-Richaumont
Étréaupont
Dizy-le-Gros
Aubenton
Brunehamel

Thiérache du Nord

Anor
Wignehies
Sains-du-Nord
Trélon
Avesnelles
Cousolre
Solre-le-Château
Glageon
Bousies
Felleries
Sars-Poteries
Maroilles
Étroeungt
Saint-Souplet
Neuvilly

Niveau d'équipement moyen des communes en 2008

	Gamme de proximité		
	Observé	Théorique	Écart (*)
Grande Thiérache	5,0	5,8	-0,8
Thiérache de l'Aisne	3,8	4,5	-0,7
Thiérache du Nord	7,1	8,2	-1,1
Aisne	4,3	5,2	-0,9
Nord	11,9	13,6	-1,7
Picardie	5,0	6,0	-1,0
Métropole	7,8	7,9	-0,1
Province	7,6	7,6	0,0

(*) Estimé en fonction de la population des communes

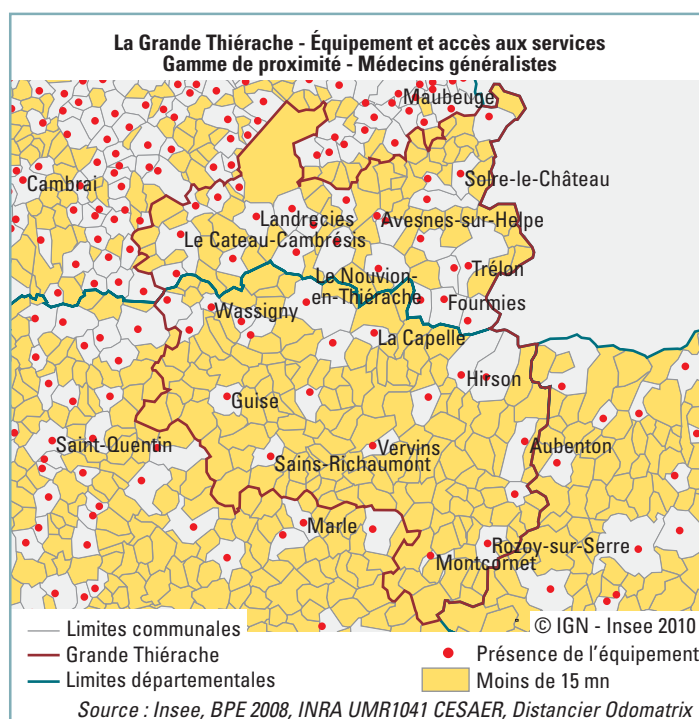
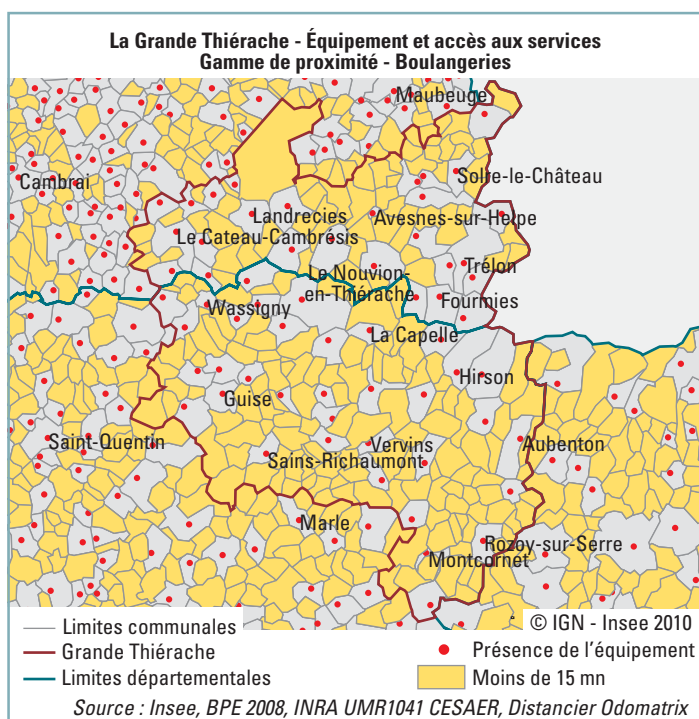
Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2006, exploitation principale

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2007, exploitation principale

Communes équipées et population desservie

Équipements de la gamme de proximité	Grande Thiérache			% de population desservie sur place						
	Nombre de communes équipées	% de communes	% de population	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	Picardie	Aisne	Nord	Métropole	Province
Services aux particuliers										
La Poste	52	21,2	67,0	74,5	58,2	67,4	63,4	88,0	81,8	78,7
Banque, caisse d'épargne	21	8,6	44,3	47,0	41,1	52,4	47,7	77,8	74,7	70,7
Réparation automobile et de matériel agricole	65	26,5	66,3	71,6	60,3	71,1	67,7	91,3	87,6	85,5
Maçon	90	36,7	62,5	67,9	56,2	74,4	69,6	87,1	89,4	87,4
Plâtrier, peintre	28	11,4	47,0	57,2	35,3	66,7	60,4	87,2	87,6	85,3
Menuisier, charpentier, serrurier	62	25,3	59,1	64,5	52,8	71,7	64,2	89,5	89,7	87,8
Plombier, couvreur, chauffagiste	94	38,4	72,2	82,6	60,2	78,5	75,0	93,5	89,9	88,1
Électricien	55	22,4	55,0	58,4	51,0	69,7	62,1	87,7	86,4	83,8
Entreprise générale du bâtiment	35	14,3	47,4	49,1	45,4	55,5	52,3	77,4	71,1	65,4
Coiffeur	62	25,3	70,7	76,7	63,9	73,0	69,5	94,2	87,8	85,6
Restaurant	72	29,4	68,6	75,7	60,4	70,2	66,2	91,9	89,1	87,0
Agence immobilière	23	9,4	41,4	51,8	29,4	58,0	48,1	76,7	78,3	74,0
Commerces										
Épicerie, supérette	43	17,6	45,5	62,0	26,4	53,6	50,9	81,7	76,7	72,6
Boulangerie	62	25,3	68,8	73,2	63,6	71,3	70,5	92,7	87,6	85,5
Boucherie, charcuterie	39	15,9	59,3	64,8	53,0	58,9	52,5	86,1	77,8	74,3
Fleuriste	28	11,4	51,7	61,3	40,6	57,8	54,0	85,9	75,0	70,8
Enseignement										
École maternelle et RPI dispersé maternelle	29	11,8	50,5	61,8	37,4	59,3	53,6	83,8	77,5	73,0
École élémentaire et RPI dispersé élémentaire	123	50,2	87,0	95,0	77,7	90,0	86,0	99,4	95,7	94,8
Santé - Social										
Médecin omnipraticien	44	18,0	63,8	74,3	51,7	66,8	63,2	94,3	84,4	81,6
Chirurgien dentiste	20	8,2	46,4	51,3	40,7	54,8	51,7	85,9	77,6	73,6
Infirmier	64	26,1	66,9	77,3	54,8	64,8	63,5	92,9	82,7	79,8
Masseur kinésithérapeute	36	14,7	58,0	64,9	50,0	60,7	57,0	91,4	80,3	76,8
Pharmacie	41	16,7	63,3	72,2	52,9	65,5	61,8	91,6	81,6	78,3
Transport										
Taxi	27	11,0	32,4	33,6	30,9	54,6	43,4	74,1	74,8	69,7

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2006, exploitation principale



Les chefs-lieux de canton souvent pôles de services intermédiaires



Photo : Microsoft

Pour être un pôle de services intermédiaires, une commune doit posséder au moins 14 des 27 équipements de cette gamme, composée d'équipements comme le supermarché, le collège, le laboratoire d'analyses médicales, le magasin de meubles, etc. Les différents pôles étant parfaitement imbriqués, les pôles intermédiaires sont aussi des pôles de proximité.

Les équipements de la gamme intermédiaire présents dans moins de 10 % des communes

Tous les équipements de la gamme intermédiaire sont présents en Thiérache du Nord et en Thiérache de l'Aisne mais pas de manière uniforme. La Grande Thiérache comprend 7 communes uniquement pôles intermédiaires qui se répartissent à raison de 5 en Thiérache de l'Aisne et 2 en Thiérache du Nord. Ces pôles permettent de desservir 14 % de la population. Avec ses 5 pôles, la Thiérache de l'Aisne est légèrement mieux repré-

sentée en termes de population desservie : 20 % de sa population est couverte sur place, soit deux fois plus qu'en Thiérache du Nord.

On dénombre un pôle (soit de la gamme supérieure, soit de la gamme intermédiaire) dans chacun des cantons de la zone sauf pour ceux d'Aubenton, Wassigny, Sains-Richaumont et Solre-le-Château. Le canton du Quesnoy possède son pôle mais il est situé en dehors de la zone d'étude. Ce sont en général les chefs-lieux de canton qui sont pôles de la gamme intermédiaire sauf dans 2 cas : dans le canton de Rozoy-sur-Serre, il s'agit de Montcornet et dans celui de Trélon, Fourmies, qui sont aussi les villes les plus importantes de leur canton respectif en termes de population.

Lorsque l'équipement est absent, les habitants de Thiérache de l'Aisne sont tout de suite plus éloignés que ceux du Nord pour la moitié des équipements de la gamme. Alors qu'une faible partie de la population de la Thiérache du Nord non desservie sur place met plus de 15 mn pour accéder à l'équipement, on arrive très vite à des taux de 10 % de population mettant plus de 15 mn pour un résident axonais. Par exemple, 2 % des habitants de la Thiérache du Nord mettent plus de 15 mn pour atteindre une horlogerie-bijouterie contre 9 % des habitants de la Thiérache de l'Aisne. Il en est de même pour accéder à un magasin d'articles de sports et de loisirs. Toutefois, les temps moyens d'accès restent corrects avec un maximum d'une quinzaine de minutes.

Accueillir les jeunes enfants pour favoriser l'emploi des femmes

Cet écart à l'intérieur de la gamme intermédiaire est encore plus vrai pour l'accueil des jeunes enfants.

On ne dénombre en Grande Thiérache que 4 communes équipées, dont une seule dans la partie axonaise, pour l'accueil des enfants en âge préscolaire (0 à 3 ans) : Le Cateau-Cambrésis, Avesnes-sur-Helpe, Fourmies et Hirson. Ce sont principalement les assistantes maternelles qui sont donc sollicitées. Certaines communes sont particulièrement éloignées de ce service. Un habitant de Thiérache de l'Aisne sur 2 se situe à plus de 15 minutes contre 7 % des habitants de la Thiérache du Nord.

La question de la garde d'enfants est particulièrement importante pour faciliter l'accès à l'emploi des femmes. L'habitat reste dispersé et rural en Thiérache, alors que l'emploi se concentre dans les pôles urbains, dont les plus importants sont situés en dehors du territoire. Cet éloignement explique en partie le fait que les taux d'activité féminine soient actuellement plus faibles en Thiérache qu'ailleurs. ■

Niveau d'équipement moyen des communes en 2008

	Gamme intermédiaire		
	Observé	Théorique	Écart
Grande Thiérache	1,7	1,9	-0,2
Thiérache de l'Aisne	1,3	1,3	0,0
Thiérache du Nord	2,4	2,8	-0,4
Aisne	1,2	1,6	-0,4
Nord	5,5	6,6	-1,1
Picardie	1,4	1,9	-0,5
Métropole	2,7	3,1	-0,4
Province	2,6	2,9	-0,3

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2006, exploitation principale

Communes uniquement pôles intermédiaires en 2008

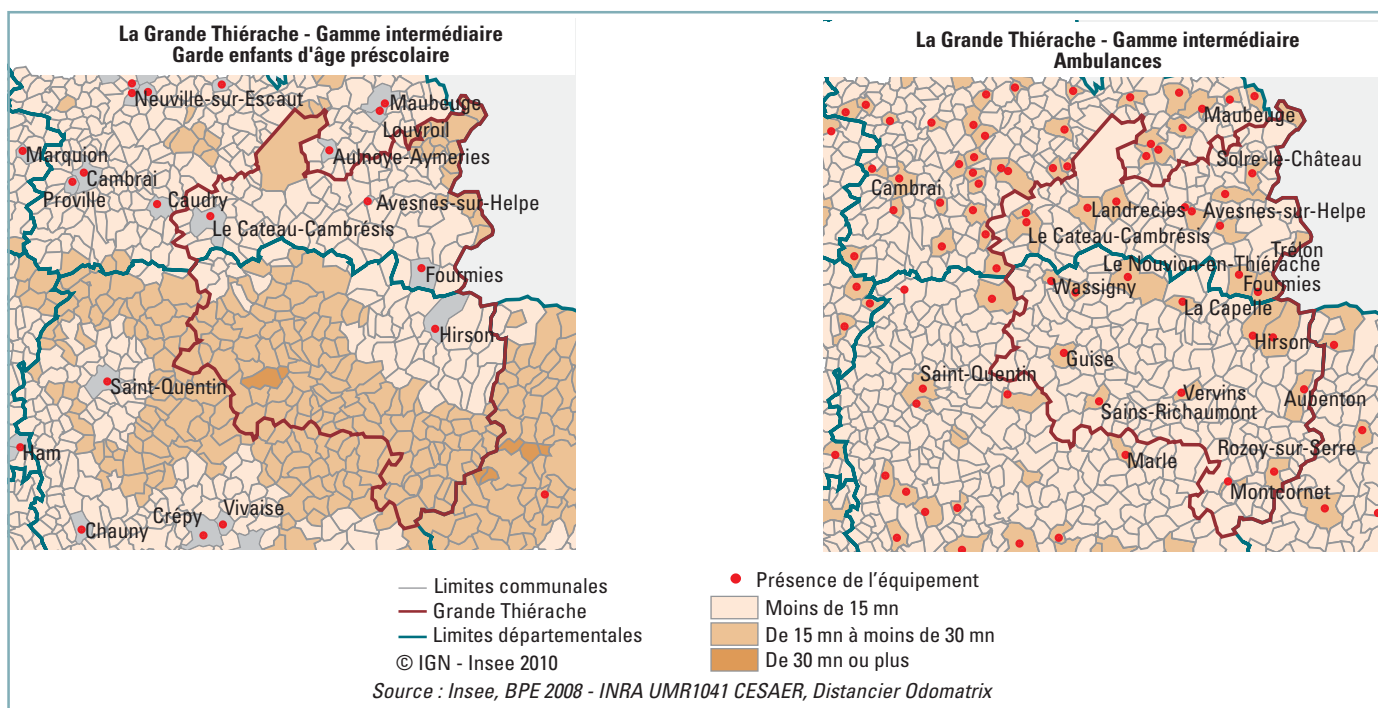
	Population municipale 2007
<i>Thiérache de l'Aisne</i>	
Guisse	5 489
Le Nouvion-en-Thiérache	2 823
Vervins	2 688
La Capelle	1 896
Montcornet	1 644
<i>Thiérache du Nord</i>	
Avesnes-sur-Helpe	5 030
Landrecies	3 663

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2007, exploitation principale

Communes équipées et population desservie

Équipements de la gamme intermédiaire	Grande Thiérache			% de population desservie sur place						
	Nombre de communes équipées	% de communes	% de population	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	Picardie	Aisne	Nord	Métropole	Province
Services aux particuliers										
Police, gendarmerie	18	7,3	41,9	47,2	35,9	44,6	44,2	64,3	55,2	54,1
Trésorerie	14	5,7	38,0	42,5	32,9	42,6	42,0	55,5	53,3	48,9
Pompes funèbres	14	5,7	37,0	42,0	31,3	43,5	42,6	76,5	61,2	56,9
Contrôle technique automobile	10	4,1	33,3	40,0	25,5	43,6	42,2	58,5	60,2	56,1
École de conduite	23	9,4	48,3	52,3	43,6	52,4	46,3	82,4	70,2	65,2
Vétérinaire	21	8,6	41,3	43,6	38,6	46,9	42,8	68,9	65,7	60,1
Blanchisserie, teinturerie	5	2,0	25,0	29,2	20,2	43,7	40,1	67,2	64,5	58,5
Soins de beauté	21	8,6	38,0	45,9	28,7	47,1	38,6	73,4	72,2	67,7
Commerces										
Supermarché	21	8,6	45,7	52,1	38,3	52,3	46,2	79,7	69,1	64,1
Librairie, papeterie	21	8,6	45,9	46,7	45,0	51,6	48,3	72,2	70,2	65,3
Magasin de vêtements	14	5,7	36,4	35,5	37,4	48,1	45,7	73,4	67,9	62,8
Magasin d'équipements du foyer	9	3,7	26,8	31,4	21,4	40,4	37,3	60,5	59,8	54,4
Magasin de chaussures	8	3,3	30,0	32,1	27,6	39,1	38,9	59,4	56,6	51,6
Magasin d'électroménager	11	4,5	29,9	33,4	25,7	42,9	38,1	60,1	60,4	55,1
Magasin de meubles	5	2,0	19,2	15,1	23,8	39,7	35,5	59,9	59,5	54,4
Magasin d'articles de sports et de loisirs	15	6,1	29,7	41,2	16,3	40,4	39,4	60,5	60,2	56,3
Droguerie, quincaillerie, bricolage	22	9,0	29,3	19,5	40,6	47,8	48,4	69,3	66,4	63,0
Horlogerie, bijouterie	8	3,3	30,7	33,4	27,6	37,9	37,2	58,1	54,6	49,6
Enseignement										
Collège	21	8,6	45,6	48,2	42,6	50,1	48,9	73,5	65,8	60,0
Santé - Social										
Opticien, lunetier	9	3,7	30,7	29,2	32,4	38,7	35,9	66,2	55,8	50,6
Orthophoniste	16	6,5	38,3	44,0	31,6	45,7	42,1	82,4	68,1	62,5
Pédicure, podologue	15	6,1	37,2	38,4	35,8	49,6	43,9	77,2	67,4	61,7
Laboratoire d'analyses médicales	7	2,9	26,2	26,3	26,0	39,8	36,1	60,8	58,3	51,7
Ambulance	23	9,4	47,0	49,4	44,1	46,6	45,7	64,5	61,6	58,2
Personnes âgées : hébergement	21	8,6	44,7	52,3	35,9	50,0	46,5	75,0	70,3	66,1
Personnes âgées : service d'aide	33	13,5	43,6	44,9	42,1	39,6	47,4	64,8	54,5	48,6
Garde enfants d'âge préscolaire	4	1,6	21,6	29,2	12,9	41,0	31,5	69,6	62,1	55,9

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2006, exploitation principale



La Thiérache axonaise moins bien desservie que la Thiérache nordiste

Pour être un pôle de services de la gamme supérieure, une commune doit posséder au moins 18 des 36 équipements de cette gamme, composée d'équipements plus rares comme le cinéma, l'hôpital, la maternité, l'hypermarché, etc. en plus des équipements courants ou qui permettent de structurer le territoire comme la boulangerie ou la pharmacie. En Grande Thiérache, trois communes correspondent à ce critère : Hirson dans la partie axonaise, Fourmies et Cateau-Cambrésis dans la partie nordiste. Fourmies et Hirson comptent 10 000 habitants et plus. Par contre, Le Cateau-Cambrésis est une commune de taille un peu plus modeste (7 000 habitants) : il faut remonter dans les années 60 pour y trouver un peu plus de 9 000 habitants.

Ces trois communes regroupent près de 30 000 habitants et permettent donc de desservir sur place 18,4 % de la population de la Grande Thiérache. Cependant, avec un seul pôle en Thiérache de l'Aisne, ce n'est que 12,7 % de la population qui est couverte contre 23,3 % en Thiérache du Nord.

Géographiquement, les pôles d'Hirson et Fourmies ne sont éloignés que de quelques kilomètres. Au sud de la diagonale passant par Le Cateau-Cambrésis et Hirson, on ne recense aucun pôle de services de la gamme supérieure. Pour certains équipements très rares, un déplacement vers les grandes agglomérations extérieures est indispensable : Maubeuge, Saint-Quentin, même Cambrai, Reims ou Lille.

Des offres inégales en fonction des pôles

Ces 3 pôles n'offrent pas les 36 équipements de la gamme et le pôle axonais est plus défavorisé que ces voisins nordistes. En Thiérache du Nord, les deux pôles regroupent 32 des 36 équipements de la gamme alors qu'Hirson n'en possède que 26. La proximité du pôle de Fourmies permet de compenser cette différence.

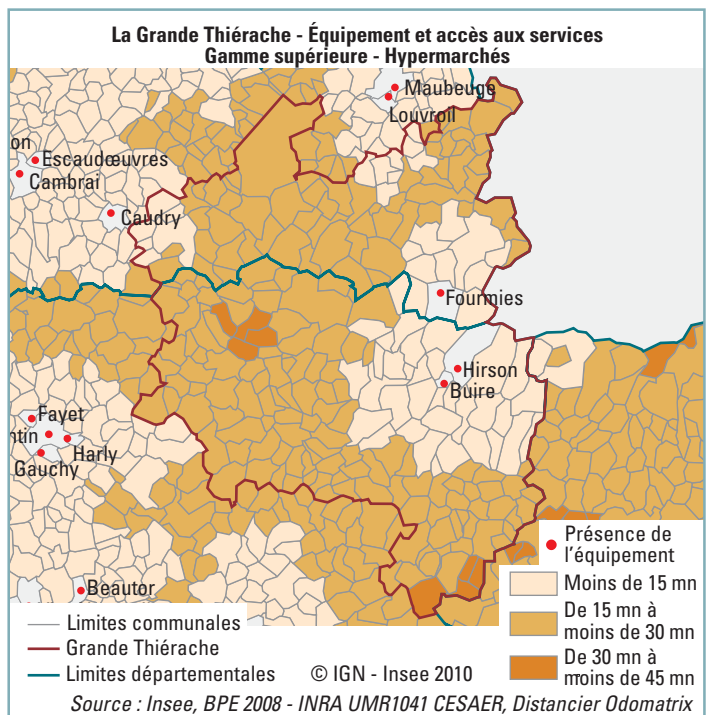
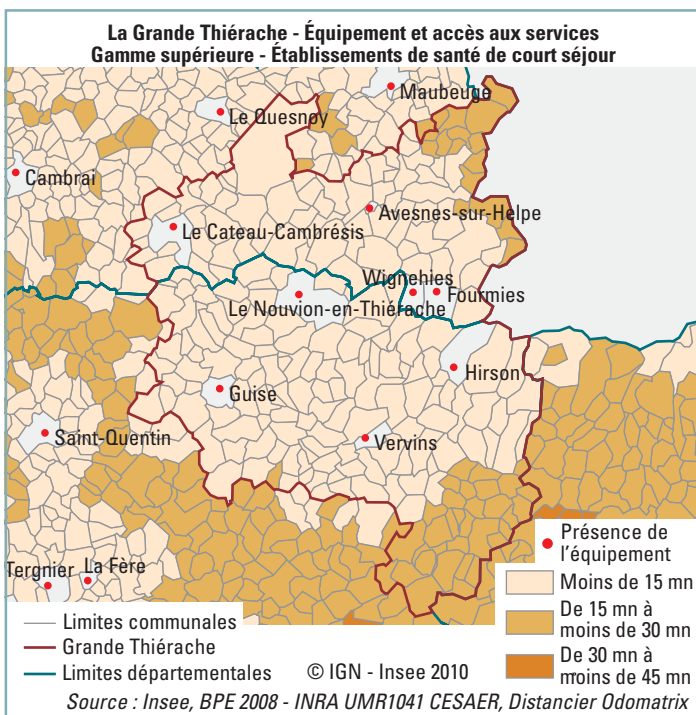
Un accès souvent éloigné pour les habitants de la Thiérache de l'Aisne

Les habitants de la Thiérache du Nord ne possédant pas un équipement de la gamme supérieure sont moins défavorisés en termes de temps moyen d'accès à la commune équipée la plus proche qu'un habitant de Thiérache picarde. Parmi les 36 équipements de la gamme supérieure, seuls 6 équipements nécessitent, pour une partie plus ou moins importante des résidents, au moins 30 mn de temps de trajet pour un habitant de Thiérache du Nord contre 23 équipements en Thiérache picarde. Le nord de la zone est, de ce point de vue, favorisé, avec la proximité de Maubeuge, et cela d'autant plus qu'une partie significative de la population y travaille.

En matière de santé, l'accès aux médecins spécialistes est très difficile, pratiquement dans toutes les disciplines et encore

plus dans celles touchant de près ou de loin aux enfants (sage-femmes, maternité, pédiatres). Cette situation est plus alarmante en Thiérache de l'Aisne. Par exemple, en ce qui concerne les ORL, la seule commune équipée de la Grande Thiérache étant Fourmies, un habitant de la Thiérache de l'Aisne sur quatre est à plus de 30 mn contre moins d'un sur dix en Thiérache du Nord. Pour les habitants de la Thiérache du Nord, la proximité de Maubeuge atténue, en général, l'absence d'équipement.

Si l'on met à part les déplacements scolaires, qui sont bien organisés même s'ils imposent des contraintes horaires non négligeables pour les lycéens et collégiens, l'accès aux services et commerces « rares » impose donc à la majorité des habitants de la Grande Thiérache un trajet en voiture d'une durée non négligeable. En revanche, la Thiérache axonaise est plus isolée, et dépend davantage des équipements et services de son pôle principal, Hirson. Une liaison améliorée vers Laon, puis Reims via l'A26, faciliterait considérablement l'accès aux équipements supérieurs pour les habitants de la Thiérache de l'Aisne, et par là même son attractivité. Plus généralement, une meilleure accessibilité et une ouverture vers les grands pôles urbains proches seraient bénéfiques. ■

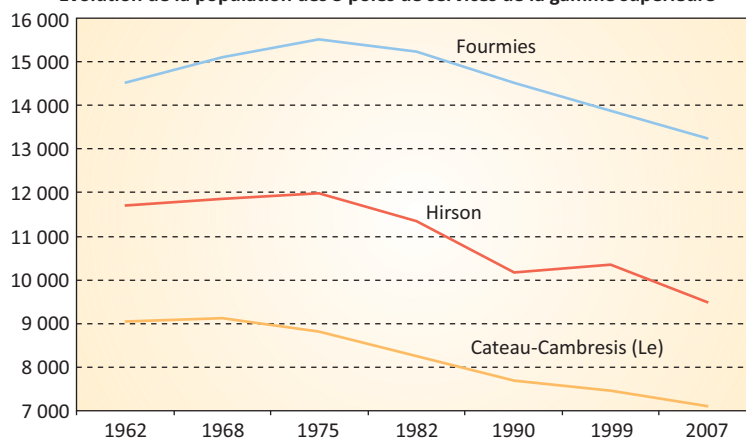


Communes équipées et population desservie

Équipements de la gamme supérieure	Grande Thiérache			% de population desservie sur place						
	Nombre de communes équipées	% de communes	% de population	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	Picardie	Aisne	Nord	Métropole	Province
Services aux particuliers										
ANPE	3	1,2	13,5	14,1	12,9	28,2	27,7	40,8	39,5	35,1
Location d'automobiles et d'utilitaires légers	1	0,4	1,1	2,1	0,0	28,4	24,4	39,3	44,6	38,3
Agence de travail temporaire	4	1,6	14,2	5,8	23,8	34,8	31,6	47,9	47,4	42,9
Commerces										
Hypermarché	3	1,2	14,6	15,1	14,0	31,2	30,4	41,1	41,4	38,4
Produits surgelés	0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	28,6	29,7	38,9	33,3
Poissonnerie	5	2,0	21,8	21,0	22,8	25,6	27,4	40,9	42,2	38,2
Parfumerie	6	2,4	18,8	17,6	20,2	35,4	33,3	52,8	53,1	46,8
Enseignement										
Lycée d'enseignement général	7	2,9	24,6	33,4	14,4	32,7	31,0	44,5	46,8	40,0
Lycée d'enseignement professionnel	6	2,4	25,6	29,2	21,5	33,4	31,4	50,1	46,7	40,7
Santé - Social										
Etablissement de santé de court séjour	8	3,3	30,4	32,8	27,6	32,3	33,2	40,0	41,5	37,9
Etablissement de santé de moyen séjour	7	2,9	23,4	30,9	14,7	32,4	27,6	43,9	42,4	38,5
Etablissement de santé de long séjour	4	1,6	16,4	21,0	11,2	29,0	24,6	30,9	31,4	29,9
Etablissement psychiatrique	4	1,6	21,6	29,2	12,9	31,8	30,0	45,5	41,9	37,8
Urgences	3	1,2	18,5	23,4	12,9	26,5	25,3	29,3	34,3	31,9
Maternité	2	0,8	12,5	23,4	0,0	25,7	25,9	33,3	33,1	30,4
Centre de santé	3	1,2	18,5	23,4	12,9	21,7	28,2	56,1	44,8	39,8
Structures psychiatriques en ambulatoire	4	1,6	21,9	23,4	20,2	31,2	33,3	51,4	42,4	35,2
Spécialiste en cardiologie	4	1,6	20,1	26,3	12,9	31,5	31,0	47,9	47,2	40,0
Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	4	1,6	17,6	23,4	10,9	28,3	27,4	47,3	47,3	40,1
Spécialiste en gynécologie médicale	2	0,8	11,2	21,0	0,0	22,5	15,9	47,2	39,8	34,0
Spécialiste en gynécologie obstétrique	3	1,2	10,3	15,1	4,7	26,7	24,0	38,8	41,8	34,6
Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	1	0,4	4,4	8,2	0,0	23,7	26,2	34,8	40,0	34,3
Spécialiste en psychiatrie	0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,2	25,9	38,9	44,9	37,9
Spécialiste en ophtalmologie	3	1,2	18,5	23,4	12,9	32,5	32,3	46,1	50,2	42,6
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	1	0,4	2,0	3,6	0,0	28,5	28,6	38,2	43,0	35,9
Spécialiste en pédiatrie	0	0,0	0,0	0,0	0,0	29,6	25,9	42,7	45,0	37,5
Spécialiste en radiodiagnostic	4	1,6	20,5	27,0	12,9	33,2	30,4	48,7	50,4	43,9
Sage-femmes	0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,7	16,2	37,7	43,3	39,0
Orthoptiste	2	0,8	12,5	23,4	0,0	29,4	28,6	41,3	45,0	38,6
Personnes âgées : soins à domicile	9	3,7	28,8	33,4	23,4	33,4	40,0	50,5	46,4	42,3
Enfants handicapés : hébergement	7	2,9	18,5	27,7	8,0	30,5	30,6	45,6	41,7	37,4
Enfants handicapés : soins à domicile	5	2,0	23,5	26,3	20,2	28,7	30,7	42,5	41,3	36,9
Adultes handicapés : hébergement	11	4,5	21,7	24,7	18,2	32,2	32,9	55,6	47,4	43,3
Adultes handicapés : services	6	2,4	13,3	12,5	14,3	22,0	32,6	32,2	31,9	29,9
Travail protégé	7	2,9	17,8	24,0	10,7	31,0	31,6	41,3	39,0	35,7
Loisirs										
Cinéma	5	2,0	21,8	23,1	20,2	30,6	31,3	38,5	40,8	38,3

Sources : Insee, BPE 2008, recensement de la population 2006, exploitation principale

Évolution de la population des 3 pôles de services de la gamme supérieure



Sources : Insee, recensements de la population

Des déplacements peu nombreux et de courte distance

Parmi les 56 600 actifs ayant un emploi habitant dans la Grande Thiérache, près des trois quarts (73,1 %) restent dans la zone pour travailler. C'est à peine moins qu'en 1999 (76,0 %). 34,8 % travaillent dans leur commune de résidence. Cela est un peu plus vrai en Thiérache axonaise (37,1 %) qu'en Thiérache nordiste (32,8 %). C'est 3 à 4 points de plus que le taux de chaque département respectif. Le territoire apparaît donc relativement autonome, comparé notamment aux arrondissements voisins.

Un territoire autonome

Cela est confirmé par le fait que, quand il y a mobilité, la majorité des habitants de la Grande Thiérache reste travailler dans la partie départementale de leur zone d'habitat, comme si la limite entre le Nord et l'Aisne était une véritable frontière, à l'image du XVII^e siècle, où cette zone marquait la fin du territoire français ! C'est particulièrement vrai du côté axonais, quelle que soit la profession exercée : par exemple, près de la moitié des ouvriers de la partie axonaise qui se dépla-

cent pour travailler restent dans leur zone d'habitat. Cela est un peu moins vrai du côté des habitants de la Thiérache du Nord.

Cependant, le territoire n'offrant que 48 400 emplois, soit 86 pour 100 actif occupé, un peu plus du quart des personnes (26,9 %, soit 15 200 personnes) quittent leur commune pour travailler hors de la Thiérache. Le phénomène est nettement plus marqué en Thiérache du Nord (38,7 %) qu'en Thiérache de l'Aisne (22,7 %). La raison est, dans le premier cas, l'emprise croissante de Maubeuge sur le nord de la zone, conséquence de l'extension de sa périurbanisation et l'attractivité grandissante des grandes villes du Nord proches. Ainsi, parmi les actifs résidents en Grande Thiérache, 3 500 travaillent dans l'aire urbaine de Maubeuge, 1 150 dans celle de Valenciennes, autant dans celle d'Aulnoye-Aymeries. De plus, le déficit d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés est plus net en Thiérache du Nord (79 emplois pour 100 actifs occupés) qu'en Thiérache de l'Aisne (93 pour 100).

De plus, parmi ceux qui vont travailler hors de la zone, 1 250 vont à l'étranger, essentiellement en Belgique. Ceux-ci résident

principalement en Thiérache du Nord. Le phénomène reste donc limité, comparé avec d'autres territoires du département du Nord. Il est vrai qu'il n'existe pas de grands bassins d'emploi belges à proximité de la frontière.

Un lieu de travail près de chez soi

Dans la Grande Thiérache, en dehors des agriculteurs et artisans commerçants, pour qui le lieu de travail se confond souvent avec le lieu de domicile, les employés restent souvent (42,2 %) dans leur commune, seulement 20,8 % d'entre eux quittent la Thiérache pour exercer leur profession. Au niveau des départements de l'Aisne et du Nord, ce sont aussi les catégories les plus stables. Trois autres catégories socioprofessionnelles - cadres supérieurs, professions intermédiaires et ouvriers - ont des comportements voisins : environ un quart reste travailler dans sa commune de résidence, un bon tiers quitte la Grande Thiérache, les plus mobiles étant les professions intermédiaires.

La distance parcourue par les habitants de la Grande Thiérache pour aller travailler ne diffère pas beaucoup de celles des départe-

En Grande Thiérache, comme dans les départements du Nord et de l'Aisne, les employés sont les travailleurs les moins mobiles. Lorsqu'ils se déplacent pour aller travailler, la majorité des résidents de la Thiérache de l'Aisne demeurent toutefois au sein de leur zone d'habitation, à l'inverse de ceux de la Thiérache du Nord.

Déplacements domicile-travail 2006

	Grande Thiérache		Thiérache du Nord		Thiérache de l'Aisne	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés au lieu de résidence	56 564	100,0	29 972	100,0	26 591	100,0
Résident et travaillant dans la même commune	19 711	34,8	9 834	32,8	9 877	37,1
Résident et travaillant dans la zone	41 340	73,1	18 379	61,3	20 554	77,3
Travaillant en dehors de la zone	15 223	26,9	11 593	38,7	6 038	22,7
<i>dont travaillant "hors frontières"</i>	<i>1 256</i>	<i>2,2</i>	<i>1 065</i>	<i>3,6</i>	<i>190</i>	<i>0,7</i>
Emplois au lieu de travail occupés par	48 425	100,0	23 817	100,0	24 608	100,0
Des actifs résident dans la zone	41 340	85,4	18 379	77,2	20 554	83,5
Des actifs résident en dehors de la zone	7 085	14,6	5 438	22,8	4 054	16,5
Nombre d'emplois par actif occupé	0,86		0,79		0,93	

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Unité : %

Profession	Stables ¹			Mobiles dans la zone			Mobiles hors de la zone		
	Grande Thiérache	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	Grande Thiérache	Thiérache du Nord	Thiérache de l'Aisne	Grande Thiérache	Thiérache de l'Aisne	Thiérache de l'Aisne
Agriculteurs	90,5	91,5	89,7	7,6	5,6	7,1	1,9	2,8	3,1
Artisans, commerçants, chefs entreprises	68,5	70,5	66,2	21,3	16,1	20,6	10,2	13,4	13,2
Cadres supérieurs	28,6	28,0	29,6	36,5	26,3	39,7	34,9	45,7	30,7
Professions intermédiaires	23,9	22,4	26,2	40,7	31,9	40,4	35,3	45,7	33,5
Employés	42,2	41,5	43,0	37,0	30,8	36,7	20,8	27,8	20,3
Ouvriers	25,9	23,7	28,3	42,5	27,8	47,3	31,6	48,5	24,3

¹Stables : travailleurs ayant un emploi dans leur commune de résidence

Source : Insee, recensement de la population 2006

tements du Nord et de l'Aisne. Ils parcourent en moyenne 16 km et la moitié fait moins de 6 km. À noter dans ce dernier cas une petite différence entre la Thiérache du Nord (7 km) et la Thiérache de l'Aisne (5 km), alors que cette dernière est plus étendue, confirmant la moindre ampleur des mouvements du côté axonais.

À l'inverse, la Grande Thiérache attire 7 100 actifs occupés n'habitant pas la zone,

soit deux fois moins que ceux qui font le chemin en sens contraire. Ce phénomène est plus fréquent en Thiérache nordiste (22,8 %) qu'en Thiérache axonaise (16,5 %). Cela confirme que les mouvements de migrations alternantes, aussi bien en arrivées qu'en sorties, sont plus intenses dans la partie nord de la zone. ■

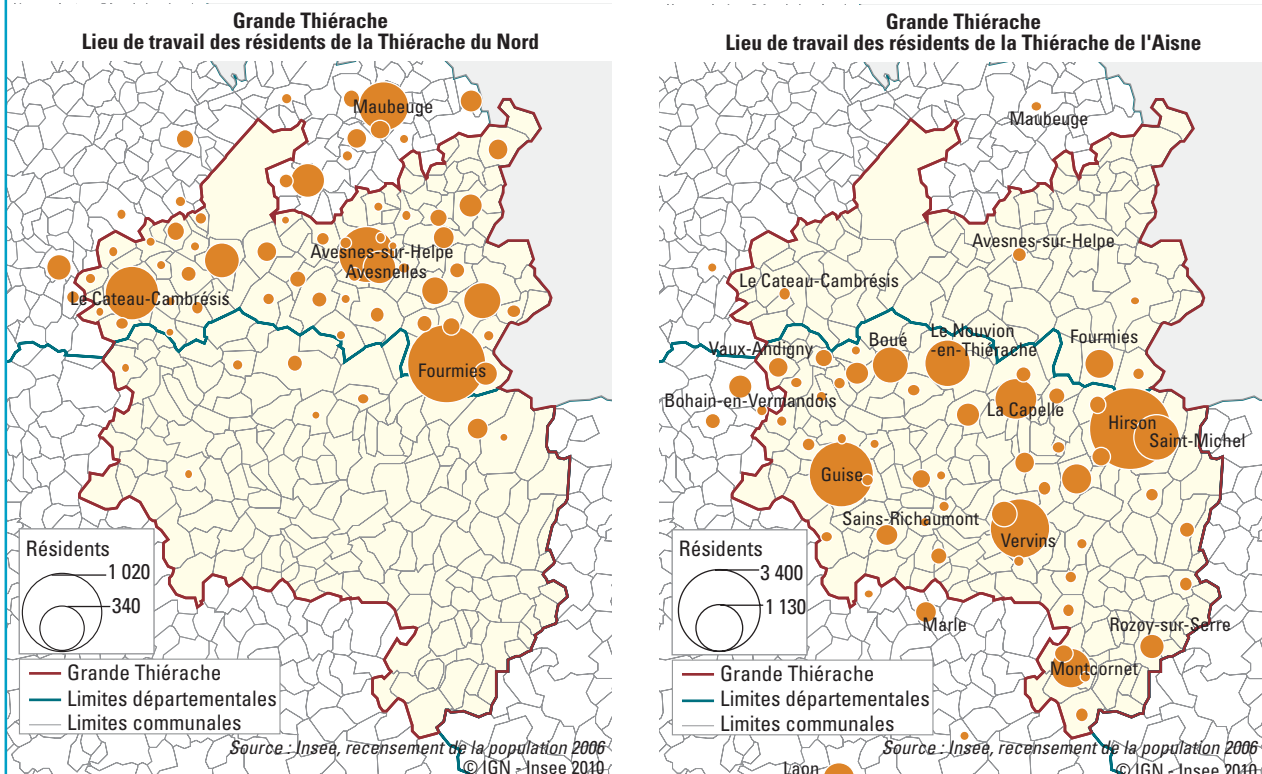
Distance des déplacements domicile-travail en km

	Grande Thiérache		Thiérache du Nord		Thiérache de l'Aisne		Nord		Aisne	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Mobiles dans la zone	11	9	9	8	11	9	13	9	14	11
Mobiles hors la zone	50	26	40	21	54	29	108	35	68	48
Total des actifs	16	6	17	7	16	5	14	6	17	6

Source : Insee, recensement de la population 2006

Les principaux échanges domicile-travail en Grande Thiérache se font avec la région de Maubeuge. Au sein de la Thiérache, la zone d'Hirson-Fourmies concentre la majorité des mouvements.

L'essentiel des 11 600 résidents de la Thiérache du Nord travaillant hors de leur zone d'habitation vont vers Maubeuge et ses environs. En revanche, les résidents de la Thiérache de l'Aisne travaillent moins souvent hors de leur zone d'habitat.



Des échanges résidentiels de proximité



Photo : Microsoft

La Thiérache connaît un déficit migratoire important depuis le début des années 1960. Mais celui-ci a diminué, notamment depuis les années 1990 : entre 1999 et 2007, la Grande Thiérache perd environ 700 personnes par an du fait de ce solde négatif contre plus de 2 000 dans les années 1960-1970 et 1 500 dans les années 1980.

Pour autant, les Thiérachiens sont moins mobiles que la moyenne des Français. 71 % d'entre eux habitaient dans le même logement 5 ans auparavant, et 81 % dans la même commune (65 et 76 % en France métropolitaine). Et lorsqu'ils bougent, les habitants de Thiérache privilégient leur territoire : entre 2002 et 2007, 31 000 Thiérachiens ont changé de logement tout en restant en Thiérache. Ils sont deux fois moins nombreux à avoir quitté la zone (14 900). Dans le même temps on y a compté 12 000 nouveaux arrivants.

Et même hors Thiérache, ces échanges sont essentiellement des mouvements de proximité. Ainsi, 43 % des 27 000 entrées ou sorties définitives de la zone se sont réalisées avec le département du Nord, 16 % avec celui de l'Aisne. Les plus forts échanges se font avec les arrondissements voisins et ce-

lui de Lille. Si l'on ajoute les départements de l'Oise, de la Somme et du Pas-de-Calais, les deux régions Picardie et Nord - Pas-de-Calais représentent, au total, les deux tiers des mouvements enregistrés avec la Thiérache. Les échanges sont aussi assez importants avec l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et le sud-est de la France.

La Thiérache du Nord échange surtout avec le reste du département du Nord (près de 10 000 des 16 400 échanges observés), moins avec l'Aisne (1 800 échanges). Dans la Thiérache axonaise, les destinations ou provenances des mouvements de résidents sont plus diversifiées : le reste de l'Aisne (3 900) et le Nord (3 200) ne représentent qu'un peu plus de la moitié des 13 400 échanges observés. La raison en est, notamment, les mouvements importants enregistrés avec la Champagne-Ardenne (1 500), l'Île-de-France (1 000) et le reste de la Picardie (800).

Des échanges équilibrés avec le Nord

Par ailleurs, les mouvements entre les deux parties de la Thiérache restent encore limités : 600 personnes ont quitté la Thiéra-

che nordiste pour la Thiérache axonaise, et 800 personnes ont fait le chemin inverse. Ces échanges concernent surtout des habitants aux âges d'activité, soit de 25 à 59 ans.

Le bilan des arrivées et départs définitifs entre 2002 et 2007 fait apparaître que la Thiérache est déficitaire avec toutes les régions, sauf l'Île-de-France (1 100 arrivées pour 900 départs). On constate aussi un déficit avec tous les départements, notamment avec le reste de l'Aisne, la Thiérache perd 2 400 habitants alors que seulement 1 950 personnes font le mouvement en sens inverse. En revanche, le Nord est le seul département avec lequel la Thiérache connaît un très léger excédent, avec un volume important d'échanges (5 800 entrées, presque autant de sorties). Dans ces deux cas de solde positif, Nord et Île-de-France, ce sont surtout des actifs (25-59 ans) qui viennent s'installer.

Fort excédent avec l'arrondissement d'Avesnes

Le solde positif avec le Nord s'explique en partie par le fort excédent migratoire (600 personnes sur 5 ans) que dégage la Thiérache avec l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (hors partie thiérachienne), grâce à l'extension de la périurbanisation autour de Maubeuge. La Grande Thiérache est en déficit avec les autres arrondissements voisins, et en fort déficit avec celui de Lille. En effet, ce dernier attire les étudiants et les jeunes actifs.

Plus précisément, le déficit migratoire de la Grande Thiérache se concentre surtout dans la partie ouest et la partie est. Le nord atteint l'équilibre migratoire grâce aux effets de l'extension de la périurbanisation de Maubeuge. ■

Principaux flux migratoires entre la Grande Thiérache, les départements limitrophes et l'Île-de-France

Lieu de résidence actuel des sortants de Thiérache nordiste			Origine des entrants en Thiérache nordiste		
	Effectif	%		Effectif	%
Département			Département		
Nord	4 788	54,4	Nord	4 973	65,7
Aisne	1 051	11,9	Aisne	769	10,2
Région Île-de-France	476	5,4	Région Île-de-France	465	6,1
Ensemble	8 806	100,0	Ensemble	7 573	100,0

Lieu de résidence actuel des sortants de Thiérache axonaise			Origine des entrants en Thiérache axonaise		
	Effectif	%		Effectif	%
Département			Département		
Aisne	2 158	28,8	Aisne	1 788	30,5
Nord	1 611	21,5	Nord	1 635	27,9
Région Champagne-Ardenne	893	11,9	Champagne-Ardenne	683	11,6
Ensemble	7 501	100,0	Ensemble	5 867	100,0

Source : Insee, recensement de population 2007, exploitation principale

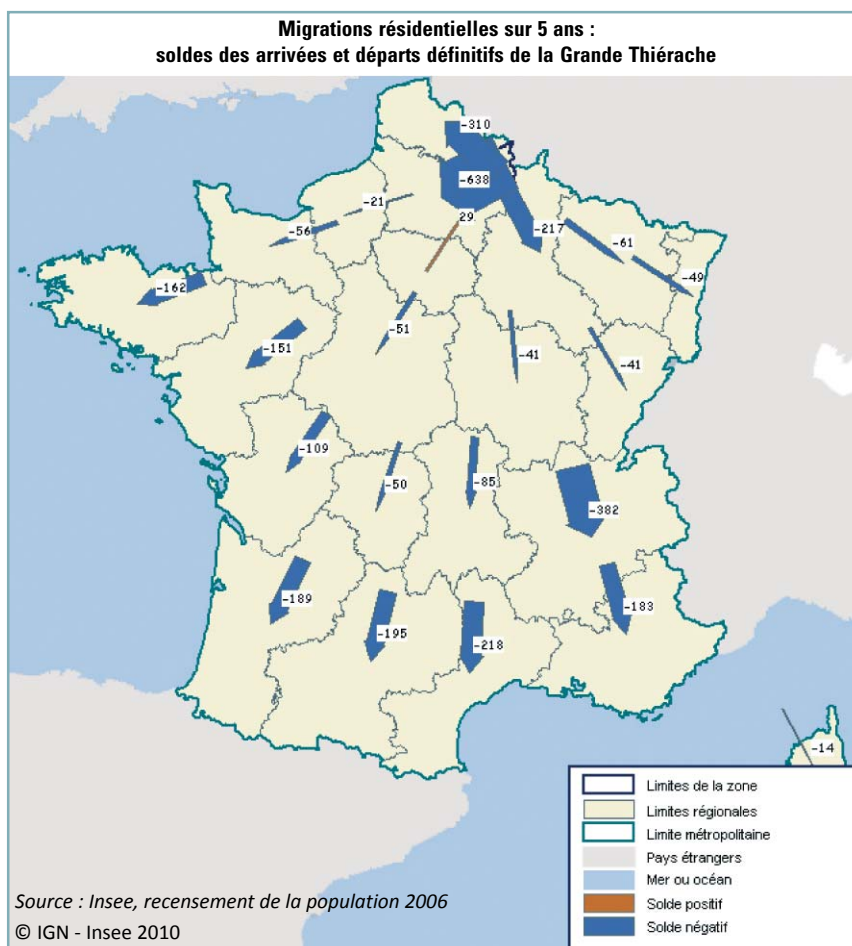
Lieu de résidence actuel des sortants de Thiérache

Régions ou départements	Effectif	%
Aisne	2 407	16,2
Alsace	95	0,6
Aquitaine	252	1,7
Auvergne	88	0,6
Basse-Normandie	91	0,6
Bourgogne	116	0,8
Bretagne	260	1,7
Centre	180	1,2
Champagne-Ardenne	1 073	7,2
Corse	28	0,2
DOM-TOM	53	0,4
Franche-Comté	75	0,5
Haute-Normandie	157	1,1
Île-de-France	891	6,0
Languedoc-Roussillon	306	2,1
Limousin	52	0,3
Lorraine	187	1,3
Midi-Pyrénées	288	1,9
Nord	5 793	38,9
Oise et Somme	666	4,5
Pas-de-Calais	513	3,4
Pays de la Loire	231	1,6
Poitou-Charentes	142	1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	388	2,6
Rhône-Alpes	566	3,8
Ensemble	14 900	100,0

Origine des nouveaux résidents en Thiérache

Régions ou départements	Effectif	%
Aisne	1 951	16,2
Alsace	69	0,6
Aquitaine	77	0,6
Auvergne	17	0,1
Basse-Normandie	48	0,4
Bourgogne	60	0,5
Bretagne	78	0,6
Centre	112	0,9
Champagne-Ardenne	822	6,8
Corse	6	0,1
DOM-TOM	24	0,2
Franche-Comté	72	0,6
Haute-Normandie	103	0,9
Île-de-France	1 085	9,0
Languedoc-Roussillon	87	0,7
Limousin	10	0,1
Lorraine	98	0,8
Midi-Pyrénées	93	0,8
Nord	5 806	48,3
Oise et Somme	442	3,7
Pas-de-Calais	427	3,5
Pays de la Loire	82	0,7
Poitou-Charentes	28	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	226	1,9
Rhône-Alpes	209	1,7
Ensemble	12 032	100,0

Source : Insee, recensement de population 2007, exploitation principale



Un départ de jeunes et une arrivée de périurbains en provenance de l'aire urbaine de Maubeuge



Photo : Microsoft

Comme dans beaucoup de zones rurales, de nombreux jeunes de la Grande Thiérache partent vers les grandes villes et les pôles universitaires, pour rechercher un premier emploi ou poursuivre leurs études. Par conséquent, c'est parmi les personnes de 15 à 29 ans que se concentre l'essentiel du déficit migratoire de la Grande Thiérache, dont plus de la moitié entre 20 et 24 ans. Un léger excédent apparaît pour les 50-64 ans, cherchant à prendre leur retraite dans la zone. Aux autres âges, le déficit migratoire est peu important.

Un profil migratoire proche de celui de l'Aisne

Ce profil migratoire de la Grande Thiérache est proche de celui du département de l'Aisne. On retrouve les mêmes

phénomènes, souvent propres aux zones rurales : fort déficit des jeunes et attraction de vieux actifs. Toutefois, l'Aisne connaît un excédent pour les 25-39 ans, alors que la Thiérache connaît un léger déficit pour cette tranche d'âge. Le département du Nord, plus urbain, a en revanche un profil migratoire très différent, puisqu'il attire les 15-29 ans mais perd de la population pour toutes les autres classes d'âge.

Par catégorie socio-professionnelle, le solde des arrivées et départs définitifs est positif en Grande Thiérache pour les retraités, les agriculteurs et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Le déficit en cadres et professions intermédiaires est voisin de celui constaté dans l'Aisne mais beaucoup moins important que dans le Nord. En revanche, il est beaucoup plus marqué pour les ouvriers et employés, se

rapprochant ainsi des tendances observées dans le Nord, alors que, dans l'Aisne, le bilan est plutôt équilibré pour ces catégories sociales.

Les nouveaux arrivants travaillent plus souvent hors de la Thiérache

Les nouveaux arrivants, c'est-à-dire les personnes qui résident en Thiérache en 2006, mais qui n'y habitaient pas cinq ans auparavant, représentent environ 8 % de la population totale de la zone. Parmi elles, les 25-39 ans forment la tranche d'âge la plus importante : 43 % contre 21 % chez les stables, (ceux qui habitaient en Thiérache en 2001 et en 2006). Mais leur caractéristique est surtout d'être plus actif que la population des "stables" : 53,6 % des personnes de 15 ans ou plus ont un emploi, soit 10 points de plus

Bilan des migrations résidentielles sur 5 ans par classe d'âge quinquennal

	Arrivées en Grande Thiérache	Départs de Grande Thiérache	Solde des flux		Migrations internes à la Grande Thiérache	
			Nombre	en % de la population	Nombre	en % de la population
5 à 14 ans	1 862	2 031	-168	-0,8	2 782	12,9
15 à 19 ans	741	1 592	-850	-7,2	1 147	9,7
20 à 24 ans	1 165	2 880	-1 716	-15,8	1 840	17,0
25 à 29 ans	1 776	2 172	-396	-4,2	2 270	24,2
30 à 34 ans	1 541	1 637	-95	-0,9	1 922	18,9
35 à 39 ans	981	1 092	-111	-1,1	1 263	12,0
40 à 54 ans	1 863	1 910	-47	-0,1	2 365	6,9
55 à 64 ans	974	718	257	1,4	803	4,5
65 à 74 ans	383	455	-72	-0,5	383	2,7
75 ans ou plus	500	523	-23	-0,2	529	3,8
Ensemble	11 787	15 009	-3 222	-2,1	15 304	9,9

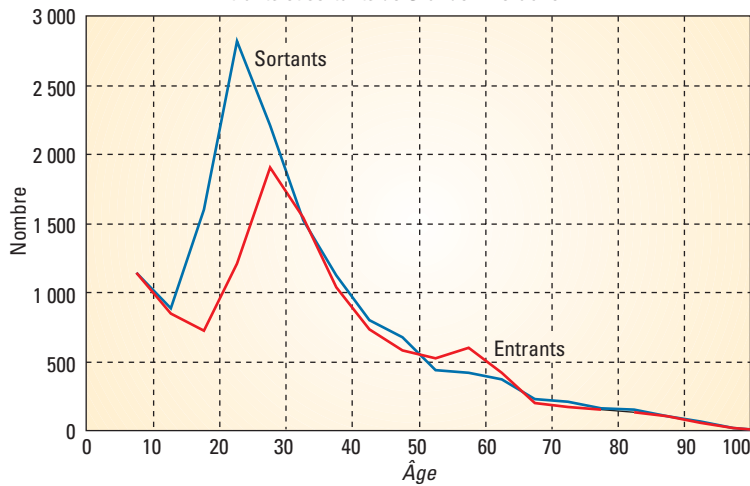
Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

que parmi celles qui habitaient déjà la Thiérache.

Ces arrivées sont en partie liées aux migrations domicile-travail. En effet, la proximité des grandes agglomérations limitrophes du nord de la Grande Thiérache a favorisé l'installation des nouveaux arrivants dans les communes en frange de la zone. Globalement, la moitié des nouveaux arrivants actifs occupés travaillent en dehors

de la zone, contre 20 % des stables. C'est notamment vrai en Thiérache du Nord, en raison de la proximité de Maubeuge : 58 % des nouveaux arrivants, et 36 % des stables travaillent en dehors de la zone. Le phénomène est un peu moins marqué en Thiérache picarde, plus isolée : 42 % des nouveaux habitants et seulement 20 % des stables travaillent en dehors de la zone. ■

Un déficit résidentiel exclusivement dû aux 15-29 ans
Entrants et sortants de Grande Thiérache



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation principale

Le solde des migrations résidentielles en Grande Thiérache n'est positif que pour les agriculteurs, les retraités et les artisans-commerçants
Taux annuels de migration nette pour 10 000 entre 2002 et 2007 par catégorie sociale



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

Une Thiérache nordiste tertiaire, une Thiérache axonaise industrielle



Photo : Microsoft

En 2008, la Grande Thiérache totalise près de 3 800 établissements employeurs qui se répartissent équitablement entre la Thiérache du Nord et la Thiérache de l'Aisne présentant au total environ 48 000 postes. En Grande Thiérache, 24 % des emplois se situent dans le secteur industriel contre respectivement 22 % et 18 % en Picardie et dans le Nord - Pas-de-Calais. La part de l'emploi industriel atteint même les 30 % dans la partie picarde, soit 12 points de plus que dans la partie nordiste. En Grande Thiérache, 67 % des salariés travaillent dans le secteur des services, proportion qui atteint 74 % en Thiérache du Nord, soit le même ordre de grandeur que dans le Nord - Pas-de-Calais, mais 14 points de plus qu'en Thiérache de l'Aisne.

Le système productif de la Thiérache axonaise se caractérise par la forte présence des industries agroalimentaires qui représentent près de 8 % des emplois de ce territoire (*Nestlé, Materne, ou les Fromagers de Thiérache*). Viennent ensuite la fabrication d'équipement électrique et l'industrie du caoutchouc, plastique.

En revanche, les activités les plus surreprésentées en Thiérache du Nord sont des activités de l'économie résidentielle : l'action sociale, la santé et l'enseignement. Ces secteurs regroupent plus d'un tiers des postes en particulier via les centres hospitaliers et les maisons d'enfants.

Beaucoup d'établissements de petites tailles

La part des emplois du service non marchand en Thiérache du nord est nettement plus forte que dans le reste de la région Nord - Pas-de-Calais. En revanche, en Thiérache axonaise cette part est du même ordre de grandeur qu'en Picardie. Cependant, les deux parties de la Thiérache, principalement rurales, présentent un nombre important d'établissements publics : 13 % des établissements

thiérachiens de l'Aisne relèvent de l'administration publique pour 7 % dans l'ensemble du département ; en Thiérache nordiste, ils représentent 10 % des établissements pour 3 % dans le département du Nord. Après le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale qui regroupe près de 15 % des établissements de la Grande Thiérache, les services aux particuliers occupent une place de choix en réunissant près de 14 % des établissements de services.

En moyenne, les établissements de la Grande Thiérache sont de tailles plutôt modestes : quatre établissements employeurs sur cinq emploient moins de 10 salariés. La partie nordiste compte une part d'établissements de moins de 10 salariés de 5 points plus élevée que dans le Nord - Pas-de-Calais alors que la part dans l'arrondissement de Vervins est proche du niveau de la Picardie. De plus, la Grande Thiérache compte une quinzaine d'établissements ayant plus de 250 salariés, soit moins de 1 % des établissements employeurs.

L'industrie pèse lourd dans l'emploi des Thiérachiens

Les différences de structure économique des deux parties de la Thiérache s'expliquent par les liens avec les pôles urbains les plus proches. La Thiérache de l'Aisne dépend fortement des emplois locaux car les navettes domicile-travail sont peu intenses et s'effectuent essentiellement dans les zones d'emplois de Saint-Quentin et Fourmies. Dans le Nord, la Thiérache est incluse dans une zone d'emploi plus vaste : elle fonctionne davantage comme une réserve de main-d'œuvre, en particulier pour les entreprises de Maubeuge où l'industrie prend une large part, (notamment avec *Maubeuge Construction Automobile*). En effet, 21 % des habitants de la Thiérache du Nord exercent leur activité dans le secteur de l'industrie, alors que dans ce territoire, ce secteur représente 17 % des postes. Au final, l'industrie pèse lourd dans l'emploi des Thiérachiens. ■

Répartition des effectifs salariés par grands secteurs d'activité en 2008 en %

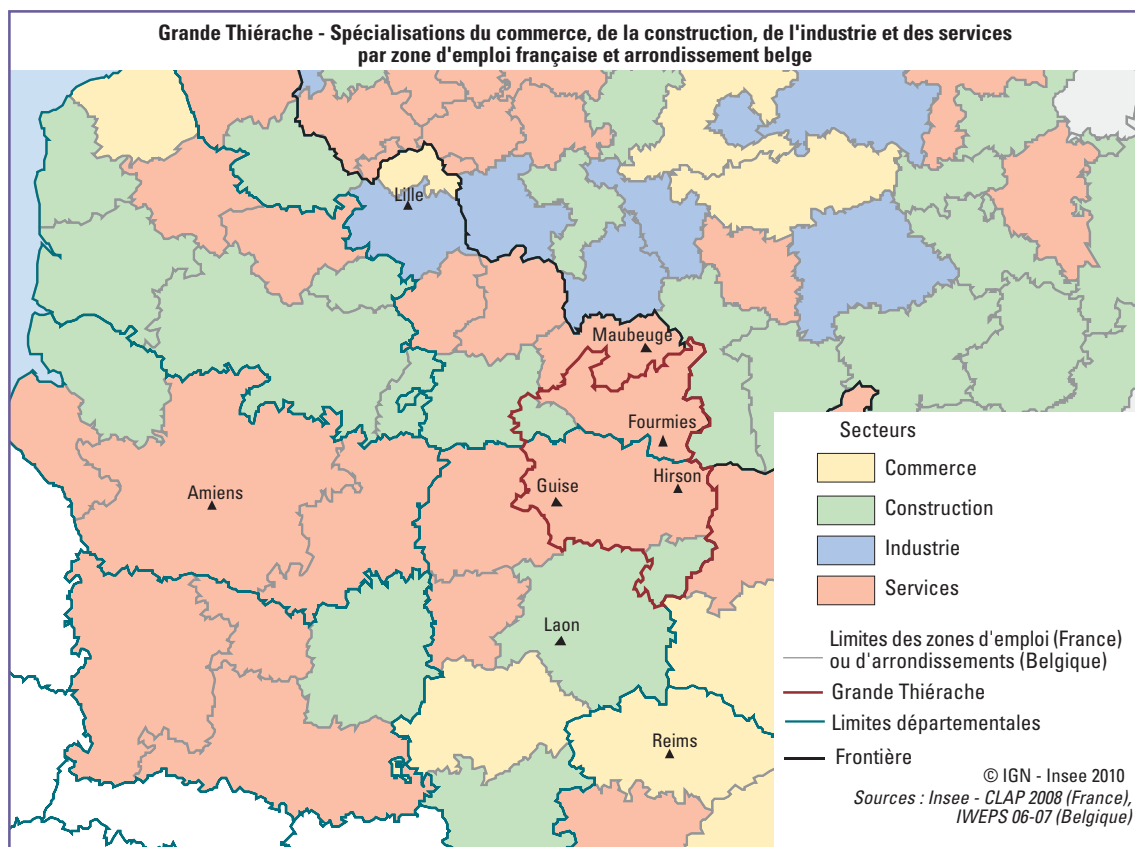
Territoires	Agriculture	Construction	Industrie	Service	Total
Thiérache de l'Aisne	2,3	7,3	29,7	60,6	17 993
Thiérache du Nord	1,5	7,0	17,4	74,1	18 208
Grande Thiérache	1,9	7,2	23,5	67,4	36 201
Picardie	1,5	6,7	21,5	70,2	582 895
Nord - Pas-de-Calais	0,7	6,8	17,7	74,7	1 323 631

Source : Insee, CLAP 2008

Répartition des établissements employeurs par grands secteurs d'activité en 2008 en %

Territoires	Agriculture	Construction	Industrie	Service	Total
Thiérache de l'Aisne	13,1	10,7	9,4	66,8	1 868
Thiérache du Nord	8,4	12,1	8,9	70,6	1 902
Grande Thiérache	10,7	11,4	9,1	68,7	3 770
Picardie	7,6	11,5	9,4	71,5	48 428
Nord - Pas-de-Calais	3,4	10,3	8,8	77,5	91 917

Source : Insee, CLAP 2008



Une démographie entrepreneuriale plutôt défavorable

Au 1^{er} janvier 2009, les zones d'emploi de la Thiérache (dans l'Aisne) et de la Sambre-Avesnois (dans le Nord) qui recouvrent le territoire de la Grande Thiérache totalisaient près de 7 900 entreprises ; au cours de l'année 2009, ce sont près de 500 entreprises (hors auto entrepreneurs) qui se sont créées ex nihilo sur ce territoire, soit un taux de création de 6,6 %. Alors que la Sambre-Avesnois, avec un taux de création de 6,9 %, s'inscrit dans une continuité géographique qui s'étend du sud de la région Nord - Pas-de-Calais au proche arrondissement belge de Thuin, la Thiérache de l'Aisne accompagne le Vimeu pour se distinguer de l'ensemble de la Picardie, en affichant des taux de création respectifs de 5,7 % et 5,2 %. Toutes formes de créations confondues, la Thiérache axonaise enregistre 2,3 % des créations en Picardie, la Sambre Avesnois enregistre 4,4 % en Nord - Pas-de-Calais. En limitant l'analyse aux auto entrepreneurs, alors la Thiérache de l'Aisne et la Sambre-Avesnois apparaissent un peu plus dynamiques ; en effet, elles enregistrent respectivement 158 et 635 créations, soit 2,5 % des créations d'auto entrepreneurs en Picardie et 4,7 % en Nord - Pas-de-Calais.

En se limitant au périmètre strictement retenu pour la Grande Thiérache, il s'avère que ce sont près de 300 entreprises hors auto entrepreneurs qui se sont créées en 2009, dont la majorité en Thiérache du Nord ; le taux de création ex nihilo de la Grande Thiérache est de 6 %, soit un peu moins que les territoires englobants ou voisins.

Des établissements globalement plus petits mais plus autonomes

Le tissu entrepreneurial de la Thiérache est plutôt marqué par de petits établissements. En effet, la Grande Thiérache peut compter au 1^{er} janvier 2009 sur près de 83 % d'établissements de 1 à moins de 10 salariés, 14 % d'établissements de 10 à 49 salariés, 2 % d'établissements de 50 à 249 salariés et enfin 1 % d'établissements d'au moins 250 salariés. Derrière ces résultats globaux se ca-

che une hétérogénéité cantonale assez forte. Ainsi, le canton du Nouvion en Thiérache, est-il le seul canton de la Grande Thiérache à compter plus de 2 % de grands établissements (250 salariés et plus) suivi par le canton de Wassigny avec 1,6 %. Signe plutôt positif en termes d'existence actuelle ou moins favorable à l'heure de la crise et de la mondialisation, la Thiérache jouxte les cantons de l'Aisne qui affichent les plus fortes parts de grands établissements tels celui de Moÿ-de-l'Aisne. À l'opposé, tous les cantons thiérachiens comptent au moins 70 % d'éta-

blissements de moins de 10 salariés, les cantons les plus impactés étant ceux du Cateau-Cambrésis et de Landrecies, de Solre-le-Château au nord de Fourmies, d'Aubenton au sud ou encore de Sains-Richaumont.

Très probablement en lien avec leur plus petite taille, les établissements thiérachiens apparaissent plus autonomes. En effet, trois établissements sur quatre sont aussi le siège de l'entreprise. Disposant davantage d'établissements plus petits, le phénomène est plus marqué en Thiérache de l'Aisne que dans la partie nordiste. ■

La création d'entreprise en Grande Thiérache

Territoires	Démographie 2009			
	Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier	Créations	Créations auto entrepreneur	Taux de création hors auto entrepreneur
Thiérache de l'Aisne	2 026	286	175	5
Thiérache du Nord	2 480	417	257	6
Grande Thiérache	4 506	703	432	6
Aisne	16 552	3 083	1 863	7
Nord	85 954	15 966	8 536	9

Source : Insee, REE 2009

Répartition par taille des établissements en 2009

Territoires	De 1 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	250 salariés et plus	Total
Thiérache de l'Aisne	81	15	3	1	1 076
Thiérache du Nord	84	14	2	0	1 236
Grande Thiérache	83	14	2	1	2 312
Aisne	81	15	3	0	9 192
Nord	31	67	1	0	116 750

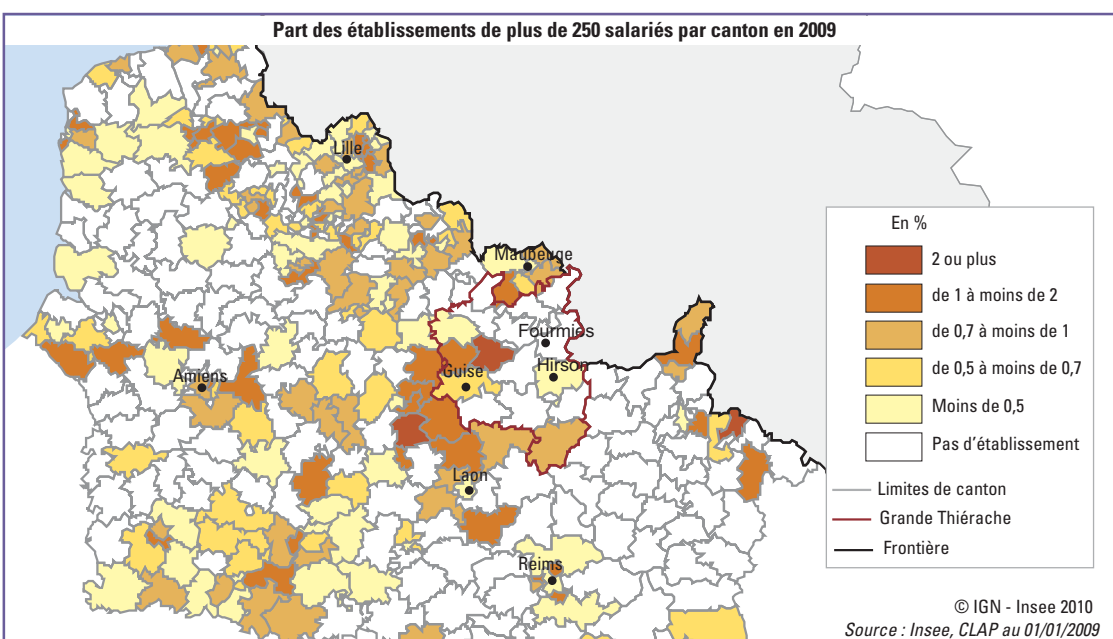
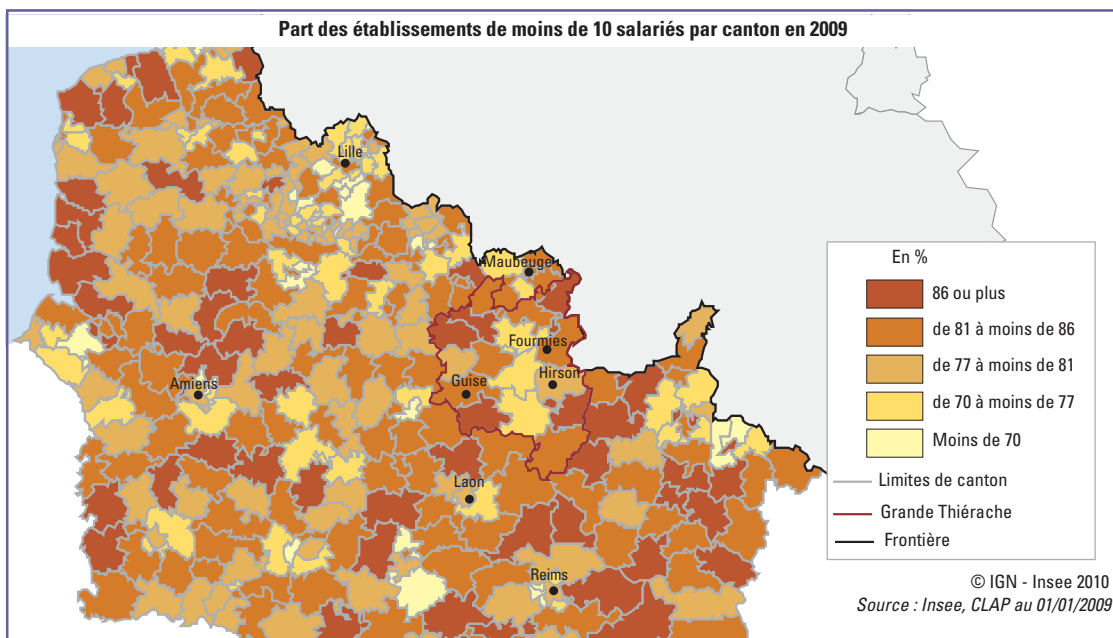
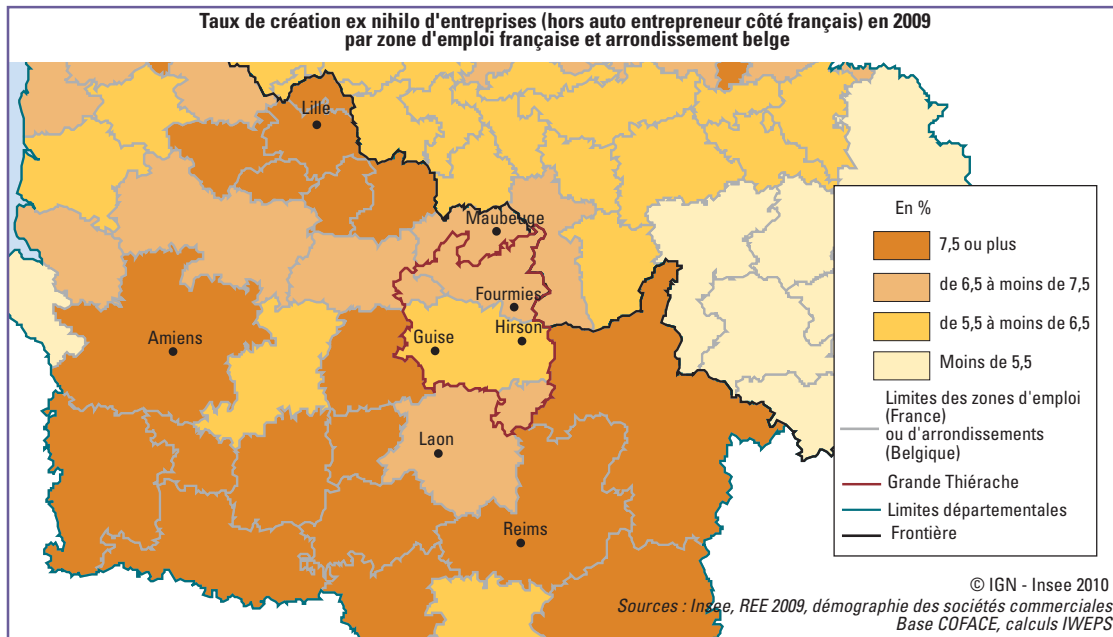
Source : Insee, REE 2009

Autonomie de décision des établissements d'au moins un salarié en 2007

Territoires	Autonomie des établissements		Total
	Entreprise siège ¹	Entreprise non siège	
Thiérache de l'Aisne	78	22	1 879
Thiérache du Nord	75	25	1 902
Grande Thiérache	76	24	3 781
Aisne	76	24	14 183
Nord	72	28	59 562

¹Entreprise siège : entreprise dont le siège est situé en Grande Thiérache

Source : Insee, CLAP 2007



Nombreuses pertes d'emploi depuis 2008

Les secteurs d'activité qui ont le plus souffert de la récession en 2008/2009, emploi 19 % des salariés de la Grande Thiérache soit 3 points de plus que la moyenne nationale. La fragilité économique de la partie axonaise de la Thiérache est supérieure (21 %) à celle de la partie nordiste (17 %). Cependant, cette dernière subit aussi les conséquences de la crise sur les emplois dans la Sambre (Maubeuge) où travaillent une partie de ses habitants : 24 % des salariés de la zone d'emploi de la Sambre-Avesnois sont dans les secteurs en récession.

Un territoire durement touché par la crise

La fragilité structurelle des deux zones d'emplois qui recouvrent la Thiérache semble bien se traduire, depuis début 2008, par des pertes d'emplois relativement plus importantes qu'en France : pertes estimées provisoirement à -5 % dans le secteur marchand contre -3,5 % en France.

Toujours selon ces estimations provisoires, la partie axonaise de la Thiérache souffrirait davantage de la crise que la partie nordiste. Les emplois de l'industrie subissent la plus forte contraction dans les deux départements comme dans l'ensemble de la France mais contrairement à la Sambre-Avesnois, l'arrondissement de Vervins perdrait aussi des emplois dans le commerce et les services à l'instar de l'ensemble du département de l'Aisne.

Spécialisée dans l'industrie automobile et la métallurgie, deux secteurs qui ont le plus souffert de la récession, la Sambre-Avesnois compte parmi les zones d'emploi du Nord - Pas-de-Calais les plus exposées à la crise et celles qui ont perdu le plus d'emplois. En Thiérache, l'activité la plus spécifique est l'agroalimentaire dont l'activité a peu évolué avec la crise. Malgré une part d'emploi dans les secteurs en crise de l'ordre de la moyenne de la Picardie, la Thiérache compte parmi les zones d'emploi picardes qui perdent le plus d'emplois.

Tant dans le Nord que dans l'Aisne, les pertes d'emplois peuvent être amplifiées par la taille modeste des entreprises : les établissements picards de moins de 50 salariés ont perdu de l'ordre de 5 % de leurs emplois de juin 2008 à décembre 2009, contre 3 % pour les établissements plus grands.

Une forte hausse du chômage dans un marché du travail géographiquement limité

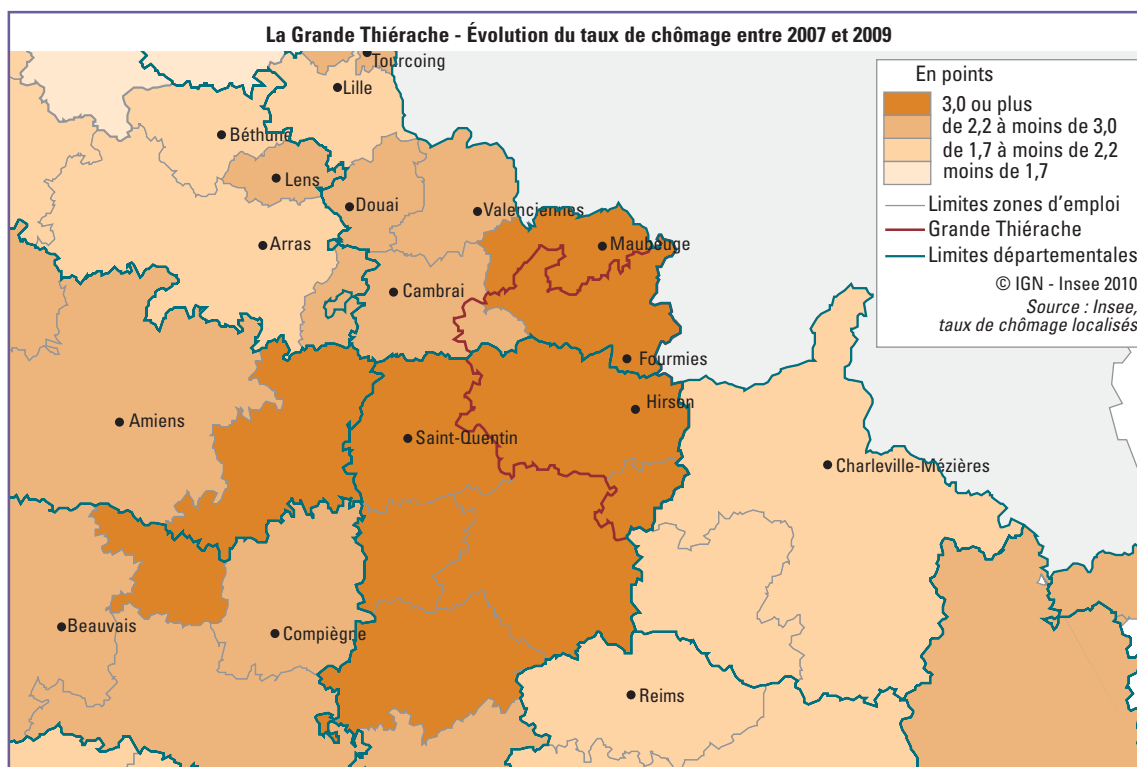
Parmi les zones d'emploi du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie, c'est en Sambre-Avesnois que le chômage a le plus augmenté depuis début 2008 pour atteindre 16,8 % de la population active fin 2009, le taux le plus élevé des deux régions. En Thiérache de l'Aisne, la hausse du chômage est un peu plus modérée, de l'ordre de la moyenne picarde. Le niveau du chômage, 14,3 % fin 2009, de-

meure trois points au-dessus du niveau de la Picardie et un point au-dessus de celui du Nord - Pas-de-Calais.

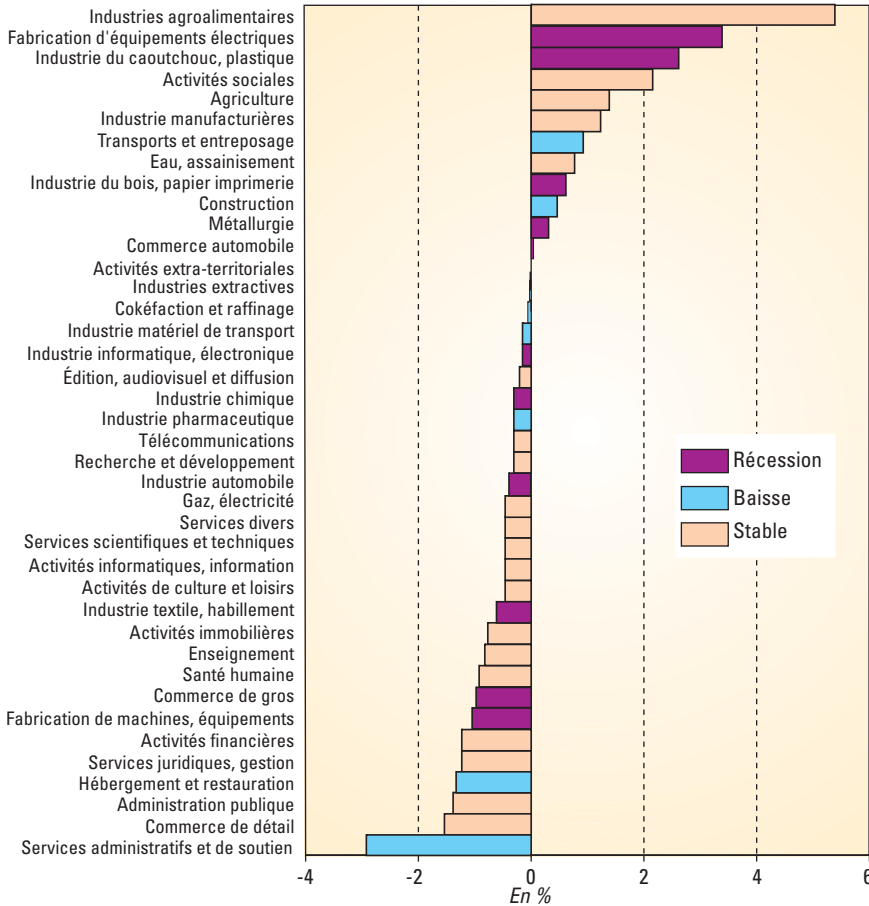
Face à la diminution des emplois offerts localement, le marché du travail en Thiérache axonaise est handicapé par une faible ouverture sur les pôles d'emploi environnants : relativement peu d'actifs travaillent dans une autre zone d'emploi. Les mouvements sont d'autant plus faibles que celles-ci connaissent elles-mêmes des difficultés sur le marché de l'emploi comme la Sambre-Avesnois au nord et surtout Saint-Quentin à l'ouest. L'accès à des pôles d'emploi plus éloignés est limité par les voies de communication. Aussi, la prospection d'un emploi conduit à déménager, seule alternative au chômage.

En Thiérache nordiste, le marché du travail est davantage ouvert sur l'extérieur vers Maubeuge qui appartient à la même zone d'emploi, ou Valenciennes plus au nord.

Dans le Nord comme en Picardie, les perspectives d'améliorations du marché du travail paraissent reposer sur le développement économique des pôles d'emplois voisins (Maubeuge, Saint-Quentin) au moins autant que sur un développement local. Ces perspectives sont portées notamment par le projet de la METS (Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre) avec les entreprises belges ou l'extension du pôle d'enseignement supérieur à Saint-Quentin. ■



Spécificité de la Thiérache de l'Aisne

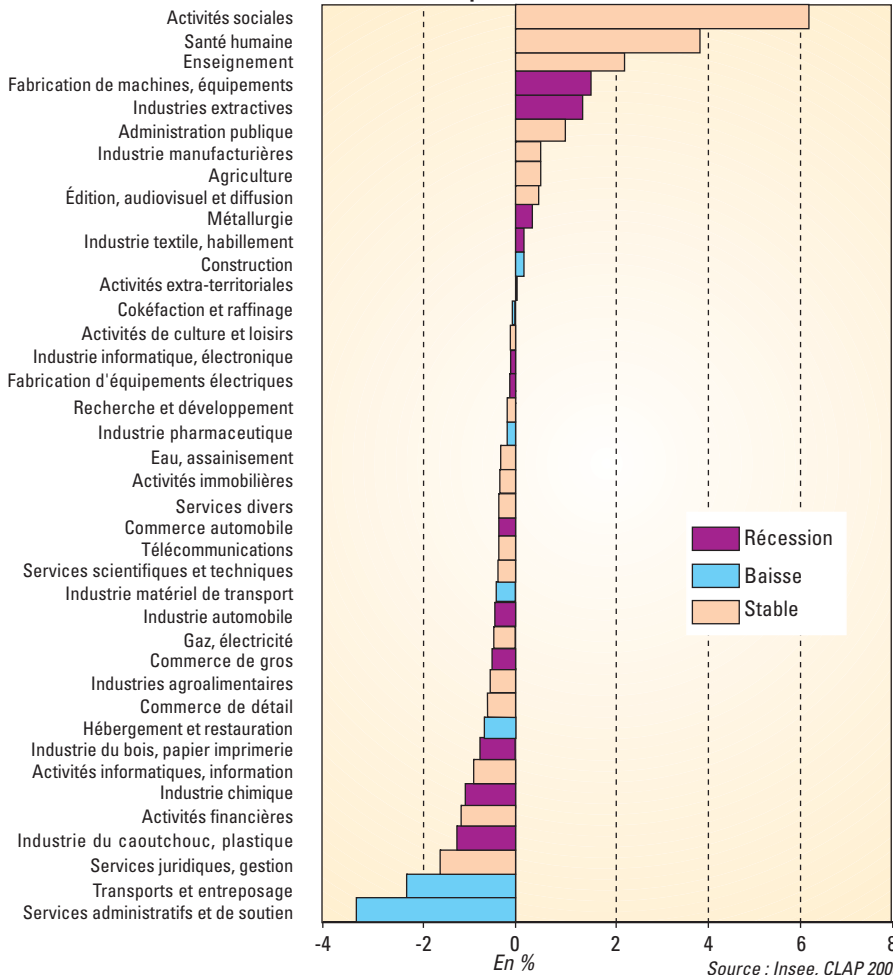


Note de lecture :

La part de l'emploi de chaque secteur d'activité de la partie de la Grande Thiérache (Thiérache de l'Aisne ou Thiérache du Nord) a été rapportée à la part de l'emploi du même secteur d'activité dans les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie réunies.

Si ce taux est positif, le secteur d'activité est surreprésenté dans la partie de la Thiérache concernée, s'il est négatif, il est sous-représenté.

Spécificité de la Thiérache du Nord



La classification des activités

Les activités sont classées selon l'évolution d'un trimestre par rapport au précédent, soit de leur production pour l'industrie, soit de leur chiffre d'affaires pour les services marchands, soit de leur valeur ajoutée pour l'agriculture et les services non marchands.

Ces données nationales pour la période du 2^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009 permettent de distinguer 3 classes :

- Activité en récession si deux trimestres de baisse de 3 % ou baisse globale de plus de 10 % ;
- Activité en baisse si un trimestre de baisse de 3 % ou baisse globale de plus de 5 % ;
- Activité stable dans les autres cas.

Source : Insee, CLAP 2008

Les emplois de fonction de production surreprésentés

Ingénieurs de recherche, avocats ou cadres du commerce inter-entreprises sont des professions peu représentées en Grande Thiérache, que ce soit en Thiérache du Nord ou en Thiérache de l'Aisne. Les cadres des fonctions métropolitaines occupent des fonctions à forte valeur ajoutée et sont les facteurs autant que les indicateurs de la métro-

polisation d'une zone. La Grande Thiérache, région rurale, ne concentre naturellement que peu de ces emplois supérieurs : 2,3 % des actifs de la Thiérache de l'Aisne et 2,7 % de ceux de la Thiérache du Nord occupent une telle fonction, ce qui est significativement moins qu'au niveau régional (6 % pour le Nord - Pas-de-Calais et 4,8 % pour la Picardie).

fabrication) cette fonction ne représente plus que 11 % de l'emploi.

Davantage d'emplois de production

Par ailleurs, la fonction agricole est extrêmement présente en Thiérache, avec 9 % de l'emploi dans la partie axonaise et 7 % pour la partie nordiste. La Picardie ne compte que 3,7 % d'emplois dans cette fonction, notamment à cause de la spécialisation dans les grandes cultures. Le Nord - Pas-de-Calais, plus urbain, compte moins de 2 % de ses actifs dédiés à l'activité agricole.

Au final, même si la Thiérache est typique des zones rurales françaises, la forte présence industrielle du côté picard et la faiblesse des deux cotés de la frontière régionale des emplois supérieurs sont des caractéristiques propres à la zone. Le développement d'emplois supérieurs ne se décrète pas, il est cependant nécessaire d'avoir une part suffisante de ces emplois pour prendre part à l'économie de demain. L'agglomération lilloise, qui est la 9^e aire urbaine de France pour sa part de cadres des fonctions métropolitaines (représentant 9,9 % des actifs) est à 120 km de Fourmies et à 130 km d'Hirson. Tout l'enjeu consistera à mettre en relation de façon profitable la Grande Thiérache avec cette métropole. ■

Les fonctions économiques

L'analyse fonctionnelle des emplois décrits par la nomenclature PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) permet de classer les professions en quinze grandes fonctions économiques, transversales aux secteurs d'activité, elles-mêmes regroupées en quatre types :

Les fonctions de production concrète regroupent les professions qui produisent des biens matériels dans les domaines de l'agriculture / pêche, de la construction et de la fabrication.

Les fonctions de services à la production sont principalement en relation avec les entreprises et regroupent les professions du transport / logistique et de l'entretien / réparation.

Les fonctions métropolitaines sont concentrées dans les agglomérations. Elles regroupent les professions de cadres de la conception / recherche, des prestations intellectuelles, du commerce interentreprises, de la gestion et de la culture / loisirs.

Les fonctions de services à la population ou au fonctionnement de la société regroupent les professions de la distribution, des services de proximité, de l'éducation / formation, de la santé / action sociale et de l'administration publique.

Moins d'emplois supérieurs dans la recherche

Mais c'est également moins que les autres zones rurales de France, où la moyenne s'établit autour de 4 %.

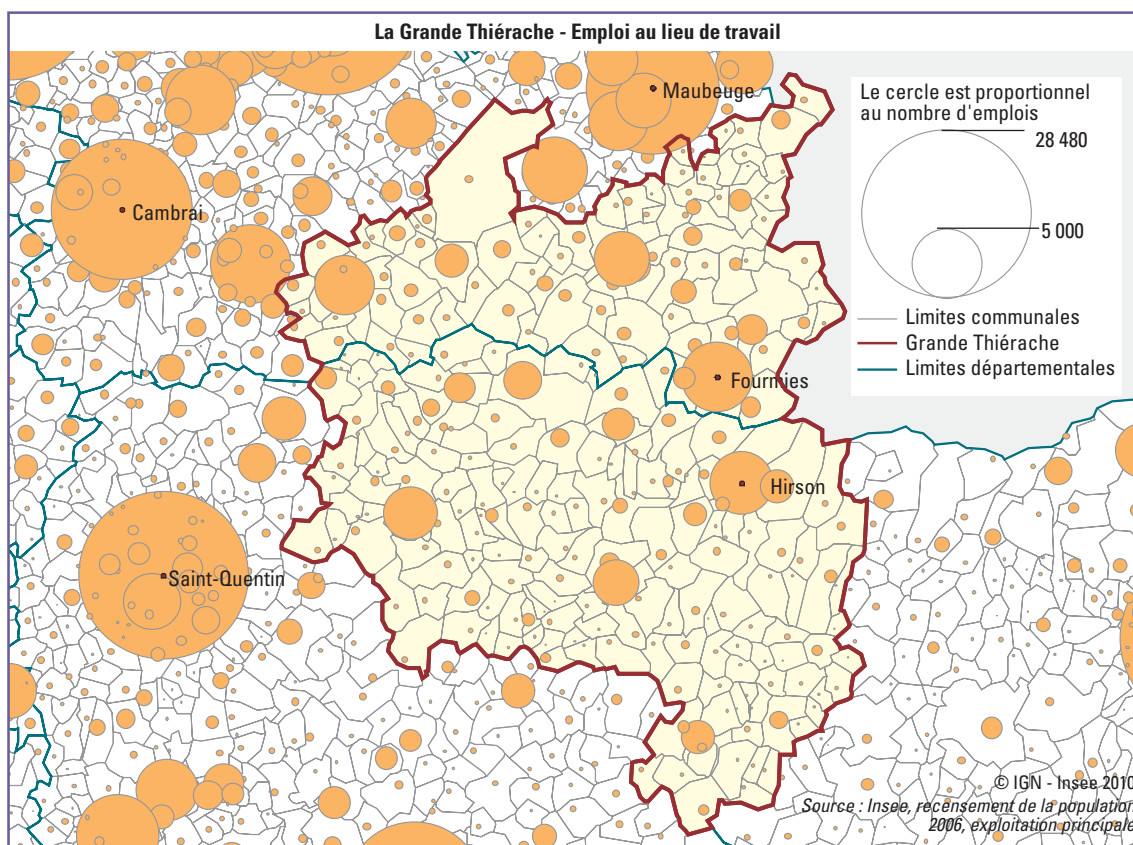
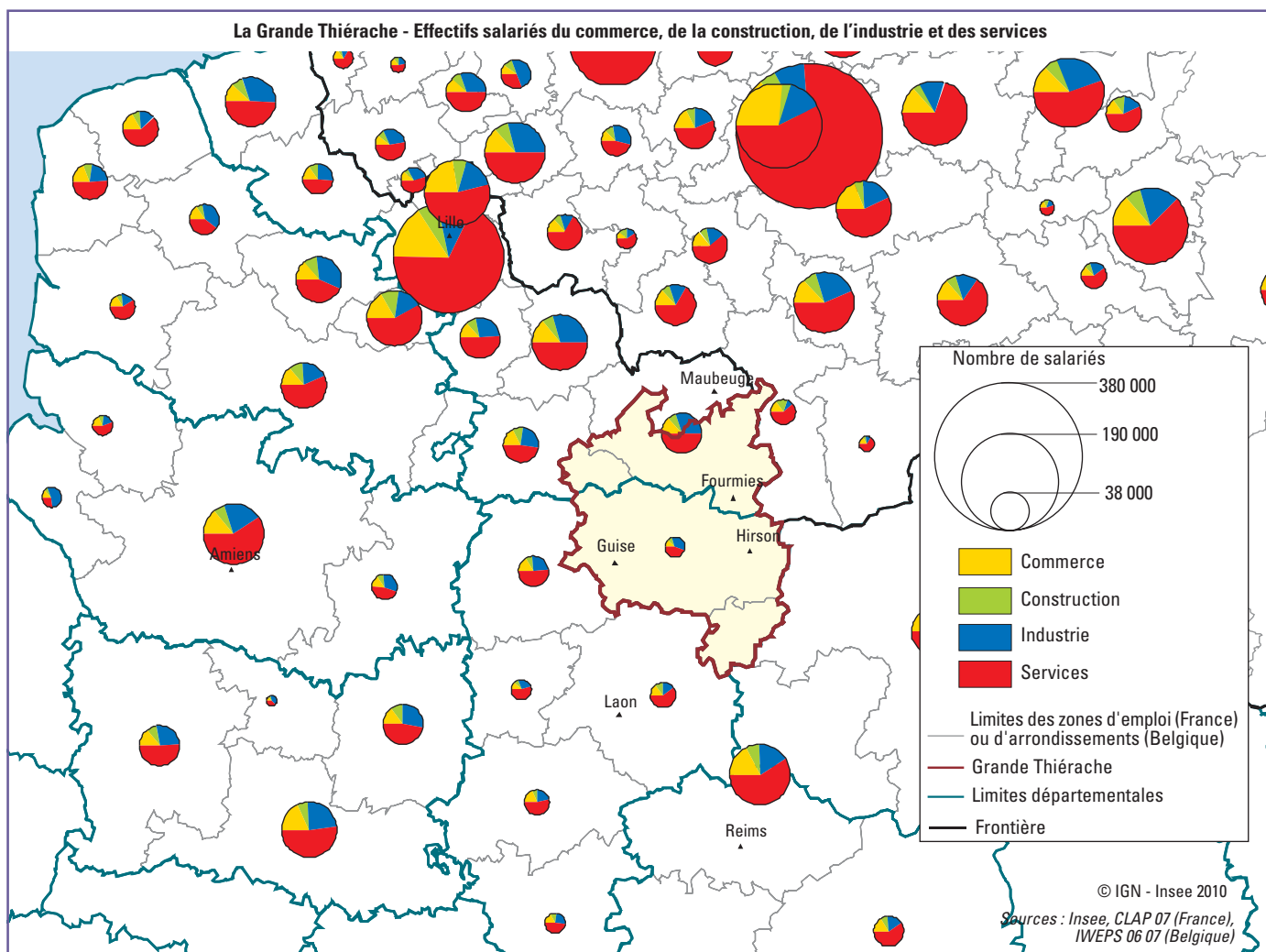
Tant pour ce qui concerne la culture, la conception-recherche, le commerce inter-entreprise que les prestations intellectuelles, la proportion de cadres de ces fonctions en Grande Thiérache est de l'ordre de la moitié de ce que l'on observe dans l'ensemble de l'espace rural. Elle atteint les deux tiers pour la fonction gestion, moins concentrée dans les grands centres urbains.

En revanche, les fonctions de production (cadres, agents de maîtrise et ouvriers chargés de produire des biens matériels) sont largement surreprésentées en Thiérache. Si la Thiérache de l'Aisne est particulièrement concernée, avec 18 % de ses actifs dédiés à la production, la Thiérache du Nord est en revanche dans la moyenne française, avec seulement 10 %. Cette différence se retrouve entre les deux régions : en Picardie, région très industrielle, 14 % de l'emploi est dédié à la fabrication, alors que dans le Nord - Pas-de-Calais, région qui s'est tournée vers d'autres activités (ou dont l'activité économique s'est tournée vers le tertiaire, la

Emplois des fonctions métropolitaines au 1^{er} janvier 2006

Territoires	Nombre	Part des cadres dans l'emploi total en %	Évolution 2006/1999 en %	Répartition par fonction					Total en %
				Commerce inter-entreprise en %	Conception-recherche en %	Culture - Loisirs en %	Gestion en %	Prestations intellectuelles en %	
Thiérache axonaise	484	2,2	7,4	13	15	13	48	13	100
Sambre-Avesnois	2 449	3,5	20,1	15	15	12	44	13	100
Aisne	7 062	3,8	13,9	15	12	11	48	14	100
Nord	69 562	7,1	35,6	16	20	8	43	13	100

Source : Insee - Recensements de la population



Les habitants de Thiérache moins souvent actifs

L'analyse du marché du travail nécessite de croiser les trois indicateurs suivants : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage. Le taux d'activité rapporte le nombre d'actifs (occupés ou chômeurs) à l'ensemble de la population active ou inactive d'une tranche d'âge. Parmi les quelques 74 000 personnes de 15 à 64 ans recensés au 1^{er} janvier 2006 en Thiérache, les deux tiers contribuent au marché du travail : elles occupent donc un emploi ou en recherche un par opposition aux statuts de retraités, d'étudiants ou de personnes au foyer. Le taux d'activité est un peu plus élevé en Thiérache de l'Aisne qu'en Thiérache du Nord, respectivement 67 % contre 64 %, soit des résultats légèrement inférieurs mais identiquement classés à ceux enregistrés pour les départements englobants.

Des femmes, des seniors et des jeunes qui se portent moins sur le marché du travail

Derrière ces constats globaux se cachent évidemment des différences entre les deux sexes ou entre les générations. Ainsi, les Thiérachiennes se portent nettement moins que les Thiérachiens sur le marché du travail : 16 points de taux d'activité séparent en effet les deux sexes, le phénomène étant équivalent dans les deux sous-espaces de la Thiérache mais plus marqué que dans les départe-

ments englobants. Les plus jeunes (15-29 ans) et les seniors (50-64 ans) se portent eux aussi moins sur le marché du travail : 58 % pour les plus jeunes et 49 % pour les anciens contre 84 % pour les 30 à 49 ans.

À ces disparités de genre et d'âge se conjuguent des disparités territoriales. Ainsi, les taux cantonaux d'activité thiérachiens sont-ils globalement moins élevés que ceux enregistrés dans l'Oise ou dans la Marne voisines. Les cantons de Fourmies et Hirson affichent même des taux d'activité proches de ceux des bassins miniers nordistes et belges, inférieurs à 65 %.

Des actifs plus souvent ouvriers et largement à contrats à durée indéterminée

Le taux d'emploi rapporte le nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler, que cette dernière se déclare active (travailleur ou chômeur) ou inactive (retraité, étudiant, ou au foyer). Au 1^{er} janvier 2006, un peu plus d'un Thiérachien âgé de 15 à 64 ans sur deux (55 %) occupe un emploi. Bien que leur part soit plus élevée dans la partie axonaise que dans la partie nordiste, ce résultat demeure inférieur aux taux enregistrés dans les départements englobants. Les hommes et les adultes dans la force de l'âge (30-49 ans) sont plus occupés que les plus jeunes ou les femmes. Comme pour le

taux d'activité, ce sont les cantons de Fourmies et Hirson qui connaissent les taux d'emploi les moins importants et même inférieurs à 55 %.

La Thiérache étant globalement plus industrielle que les territoires environnants, les personnes en emploi y sont globalement plus ouvrières, les proportions de cadres y étant mécaniquement moins importantes. Avec une part de 38 % d'ouvriers, la Grande Thiérache affiche une sur représentation ouvrière de 4 points vis-à-vis de l'Aisne et de 9 points vis-à-vis du Nord. S'agissant des cadres, le différentiel est plutôt sensible pour la partie nordiste de la Thiérache, avec un déficit de 7 points vis-à-vis du Nord. À l'exception des cantons d'Avesnes nord et de Solre-le-Château, tous les cantons thiérachiens connaissent des proportions d'ouvriers supérieurs à 30 %, la part des cantons de Guise et de ses environs dépassant même 40 %. À l'inverse, seul le canton d'Avesnes compte une proportion de cadres supérieure à 7 %, en lien évidemment avec son statut de sous-préfecture.

Enfin, parmi les salariés, le contrat à durée indéterminée est en Thiérache, comme dans les départements englobants, la forme d'emploi la plus fréquente. Avec une part de 82 %, la Thiérache se positionne néanmoins deux points en-dessous des départements de l'Aisne et du Nord. ■

Taux d'activité des 15-64 ans en %

Territoires	Hommes	Femmes	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	Ensemble
Thiérache de l'Aisne	75	59	59	84	49	67
Thiérache du Nord	72	57	56	83	47	64
Grande Thiérache	74	58	58	84	49	66
	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-54 ans	50-54 ans	Ensemble
Aisne	76	63	46	86	36	70
Nord	74	61	39	86	36	67

Source : Insee, recensement de la population 2006

Taux d'emploi des 15-64 ans en %

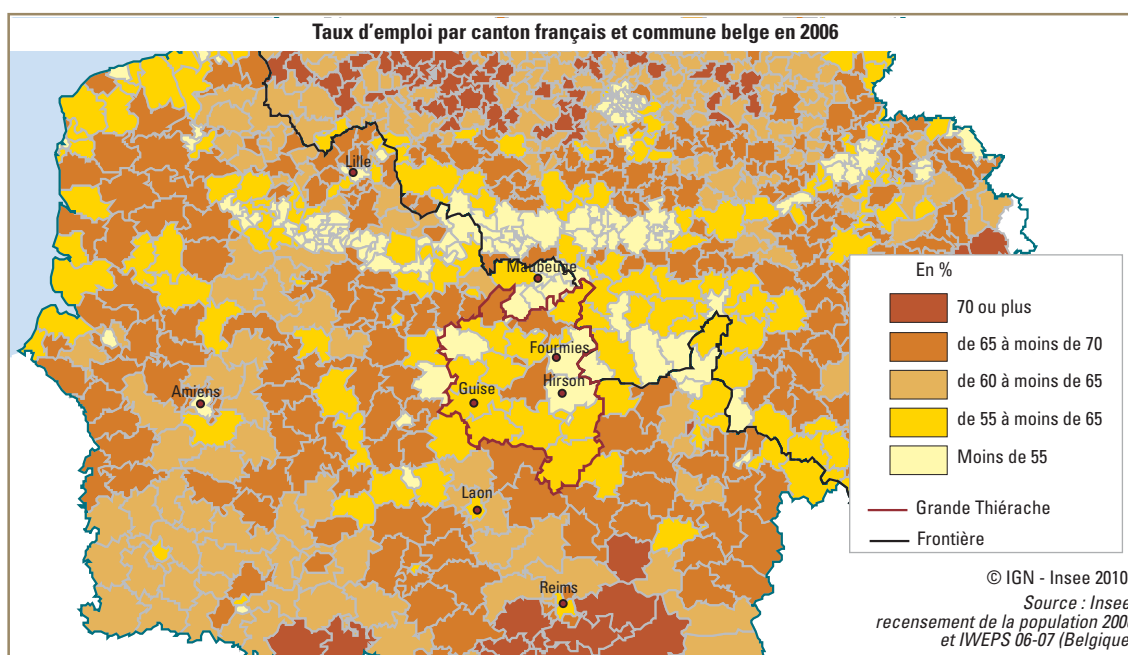
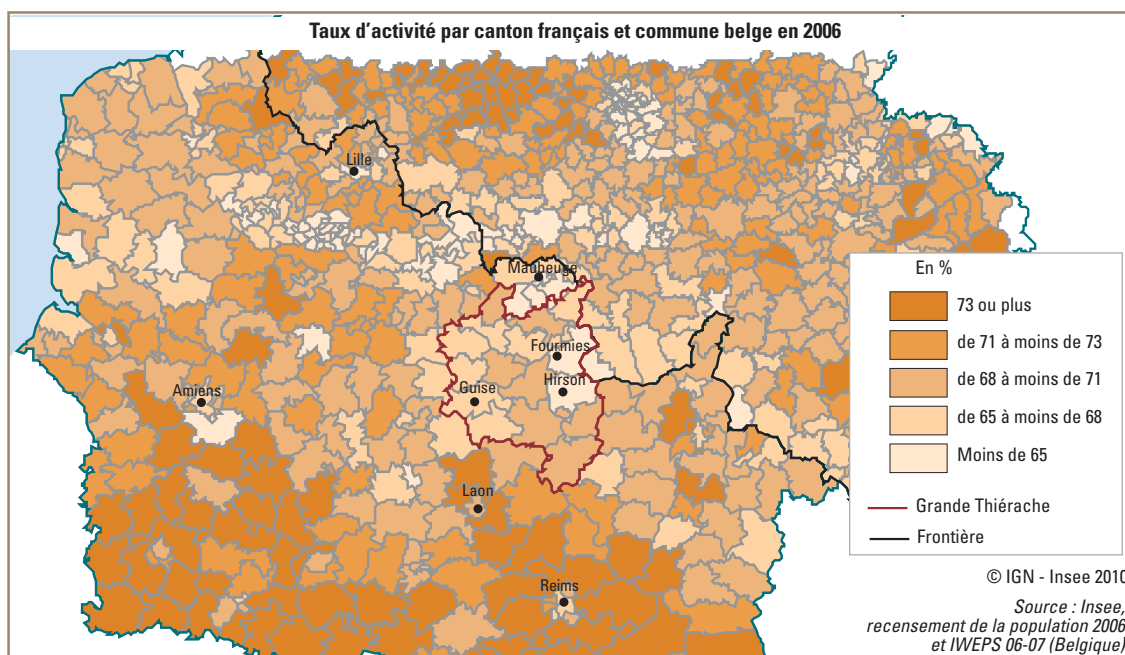
Territoires	Hommes	Femmes	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	Ensemble
Thiérache de l'Aisne	65	48	45	72	44	56
Thiérache du Nord	60	45	39	71	40	53
Grande Thiérache	63	47	43	72	43	55
	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-54 ans	50-54 ans	Ensemble
Aisne	67	53	32	76	33	60
Nord	63	51	28	75	33	57

Source : Insee, recensement de la population 2006

Professions et catégories sociales des actifs de 15-64 ans

Territoires	En %					Ensemble	
	Ouvriers	Employés et professions intermédiaires	Cadres	Artisans commerçants	Agriculteurs	%	Nombre
Thiérache de l'Aisne	39	45	5	5	6	100	30 480
Thiérache du Nord	36	49	6	5	4	100	35 401
Grande Thiérache	38	47	0	5	5	100	65 881
Aisne	34	51	8	5	2	100	234 569
Nord	29	53	13	4	1	100	1 114 592

Source : Insee, recensement de la population 2006



Davantage de chômeurs jeunes et de chômeuses

L'insertion sur le marché du travail peut prendre plusieurs aspects : bien avant les questions de formes d'emploi (contrats de travail), de professions ou de catégories sociales, se pose tout naturellement la question d'occuper un emploi ou d'en rechercher un. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active composée des personnes ayant un emploi et celles en recherchant un.

Au 1^{er} janvier 2006, parmi les 49 000 actifs de la Grande Thiérache, près de 17 % ont déclaré être au chômage, le phénomène étant légèrement plus marqué (+1 point) en Thiérache du Nord. Le chômage est plus encore le fait des femmes et des plus jeunes : ainsi 27 % des 15-29 ans sont-ils en recherche d'emploi, à l'instar de 20 % des femmes. La situation est même particulièrement préoccupante pour les jeunes de 15 à 29 ans de la Thiérache du Nord avec un taux de chômage de 30 %, soit 3 points de plus qu'en moyenne en Grande Thiérache et même 7 points de plus que le département du Nord.

Dans un espace plus large, la situation de la Thiérache n'apparaît pas singulière. En effet, le phénomène est aussi marqué sur l'ensemble de la Wallonie mais aussi dans les bassins miniers belges ou français ou encore sur les deux versants des Ardennes. Fourmies et Hirson sont les deux cantons thiérachiens les plus concernés par le chômage avec un taux qui dépasse les 18 %. À l'inverse,

Locquignol et Avesnes nord sont ceux les moins touchés avec un taux de chômage inférieur à 12 %¹.

40 % de chômeurs de plus d'un an

Parmi les quelques 9 500 demandeurs d'emploi enregistrés à Pôle Emploi en fin 2009 et vivant en Thiérache, près de 58 % sont des hommes, soit un peu plus que dans l'Aisne mais un peu moins que dans le Nord. Pour la même proportion, les demandes enregistrées sont le fait d'adultes âgés d'entre 25 à 49 ans ; à nouveau le phénomène est plus marqué parmi les thiérachiens du Nord que ceux de l'Aisne.

En termes d'ancienneté de la demande, la Grande Thiérache se singularise vis-à-vis des départements englobants et plus encore vis-à-vis de l'ensemble national. En effet, alors que les demandes enregistrées depuis plus de 12 mois représentent une demande sur quatre au niveau national, c'est le cas de près d'une sur trois dans l'Aisne ou le Nord, et leur part est de 40 % sur l'ensemble de la Grande Thiérache, le phénomène étant d'égale intensité dans ses deux composantes.

Plus industrielle, la Grande Thiérache enregistre beaucoup plus de demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) issues de manœuvres et d'ouvriers spécialisés que l'Aisne, le Nord et plus encore qu'au niveau national ; en effet, leur part est de 25 % en Thiérache

Un des plus forts taux de chômage national
Si l'on ne peut calculer le taux de chômage de la Grande Thiérache au sens du BIT², la zone est toutefois l'une de celles qui, en France, où il est le plus fort. Les zones d'emploi de Sambre-Avesnois et Thiérache qui englobent le territoire de Grande Thiérache ont, fin 2009, des taux de chômage de, respectivement, 16,8 % et 14,3 %, ce qui les situe aux 1^{er} et 12^e rangs nationaux.

contre 22 % et 18 % dans l'Aisne et le Nord, ou encore de 11 % au niveau national. Alors que la proportion de DEFM issues d'ouvriers est comparable entre ces différents niveaux géographiques, la Thiérache se singularise à nouveau pour les employés. S'agissant des employés non qualifiés, leur part est de 26 % en Thiérache, soit +4 points vis-à-vis de l'Aisne, +5 eu égard au Nord et +7 points par rapport à la France. Avec une proportion de 28 % pour les employés qualifiés, les écarts s'inversent : -5 points avec l'Aisne et le Nord, -10 points vis-à-vis de la France. ■

¹Chômage au sens du recensement de la population.

²Chômage au sens du BIT (bureau international du travail).

Beaucoup de demandeurs d'emploi entre 15 et 29 ans en %

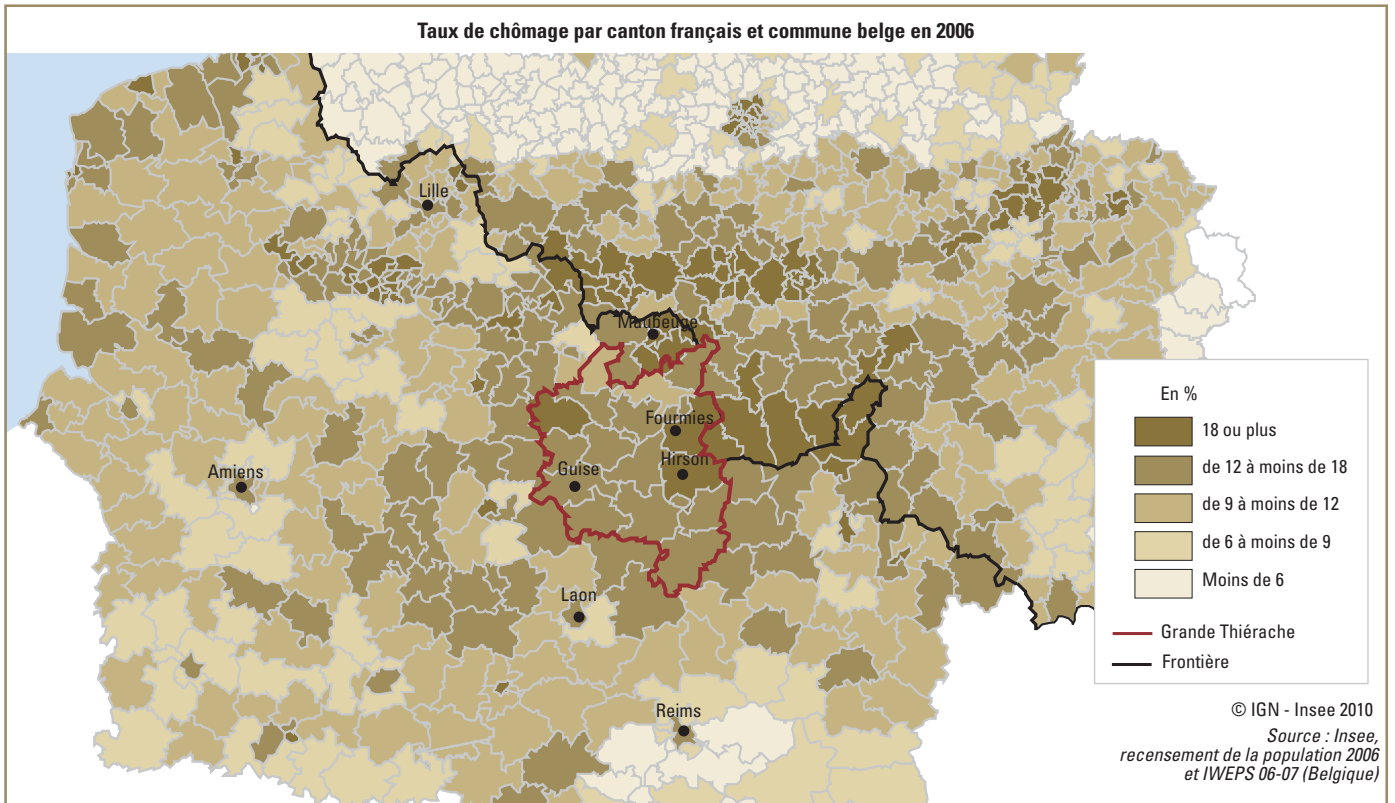
Territoires	Taux de chômage des 15-64 ans au RP de 2006					
	Hommes	Femmes	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	Ensemble
Thiérache de l'Aisne	13	19	25	14	11	16
Thiérache du Nord	17	20	30	14	14	18
Grande Thiérache	15	20	27	14	12	17
Aisne	12	16	23	11	01	14
Nord	14	16	23	12	11	15

Source : Insee, recensement de la population 2006

40 % des demandeurs d'emploi de Thiérache sont au chômage depuis plus d'un an

Territoires	Total	% d'hommes	Proportion de			Proportion selon ancienneté				Proportion selon la catégorie sociale			
			Moins de 25 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	Moins d'1 mois	De 1 à 5 mois	De 6 à 11 mois	12 mois et +	Manœuvres et ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Employés non qualifiés	Employés qualifiés
Thiérache de l'Aisne		58	28	57	15	8	33	19	40	26	14	26	29
Thiérache du Nord		59	28	59	13	8	32	20	40	24	16	27	28
Grande Thiérache	9 532	58	28	58	14	8	32	19	40	25	15	26	29
Aisne		57	26	59	15	8	36	21	35	22	14	23	33
Nord		60	25	62	12	9	38	20	34	18	15	22	33
France métropolitaine		56	21	65	14	10	42	20	27	11	14	19	39

Source : Insee, Pôle Emploi, DEFM 2009



Un tourisme vert au fort potentiel

La Thiérache possède un fort potentiel touristique. En effet, ce territoire est plutôt vert, éloigné des grands centres urbains, il est aussi un lieu de gastronomie reconnu. Cependant, elle est pénalisée par l'absence de grands axes de transport qui favorisent l'afflux de touristes. Elle souffre également de la renommée touristique des côtes de la mer du Nord et de l'attrait des cantons belges voisins.

Au 31 décembre 2007, la Grande Thiérache totalise 500 établissements dans l'hôtellerie restauration ; ces derniers emploient près de 700 personnes. Alors que ces établissements touristiques représentent 5 % des établissements thiérachiens, les emplois ne pèsent qu'à hauteur de 2 % de l'emploi total. Par conséquent, le tourisme est une activité encore peu importante sur le territoire. La Thiérache du Nord réunit près de 58 % des établissements et des effectifs. La Thiérache de l'Aisne n'en rassemble donc que 42 %. Pourtant, la part qu'occupe la Thiérache axonaise dans l'emploi où le tissu entrepreneurial de l'Aisne n'est pas négligeable. Ainsi, 7 % des emplois touristiques et 14 % des hôtels cafés restaurants du département de l'Aisne se situent en Thiérache axonaise. Dès lors, l'activité peut susciter plus d'enjeux sur ce versant de la Thiérache.

La moindre part des emplois de l'hôtellerie-restauration n'est pas une spécificité thiérachienne. En effet, en comparaison des espaces voisins français et belges, le constat est identique pour l'intérieur des terres en Nord - Pas-de-Calais (exception faite de Lille qui tire partie de son statut de capitale régionale) mais aussi pour l'ensemble des arrondissements wallons voisins aussi éloignés de la côte.

Les prestations thiérachiennes semblent moins nombreuses que celles des espaces voisins

Sur un espace très vaste composé du Nord - Pas-de-Calais, du nord de l'Aisne, du nord de la Champagne- Ardenne et de l'ensemble de la Belgique, l'offre hôtelière de la



Photo : Insee Picardie

Thiérache semble faible : la Thiérache de l'Aisne et la Sambre-Avesnois pèsent pour moins de 0,6 % chacune en termes de lits alors que les agglomérations telles que Lille ou Bruxelles, ou encore la côte belge contribuent à plus de 7 % sur l'ensemble de l'espace. S'agissant de l'offre hôtelière de plein air, des gîtes ou des chambres d'hôtes, le constat reste identique même s'il convient de le relativiser pour la Sambre-Avesnois qui s'affirme plus que la Thiérache axonaise pour l'offre d'hôtellerie de plein air.

Profitant du même climat que les espaces français et belges voisins, ayant vécu la même histoire, les espaces transfrontaliers

affichent une offre d'équipements touristiques de nature-détente-loisirs ou plus culturels d'importance similaire. De ce point de vue, les zones d'emploi de Thiérache et de Sambre-Avesnois apparaissent plutôt bien pourvues : un peu plus de 10 équipements culturels et un peu moins de 10 équipements de loisirs, soit nettement plus qu'en Flandre belge ou même dans les provinces de Namur ou du Hainaut.

Par conséquent, un potentiel existe pour accroître l'activité touristique en Thiérache, même si l'essor des emplois touristiques ne permettra pas, à lui seul, de développer l'économie de la zone. ■

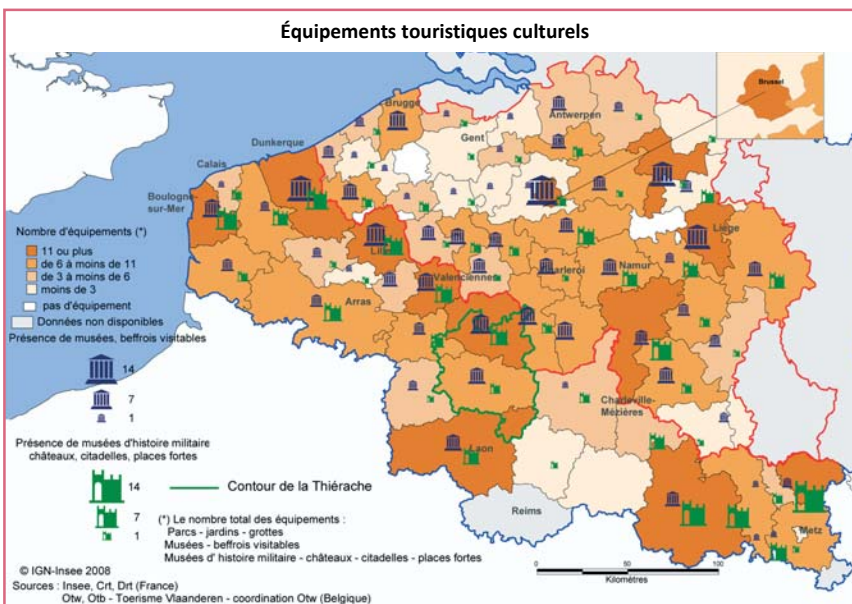
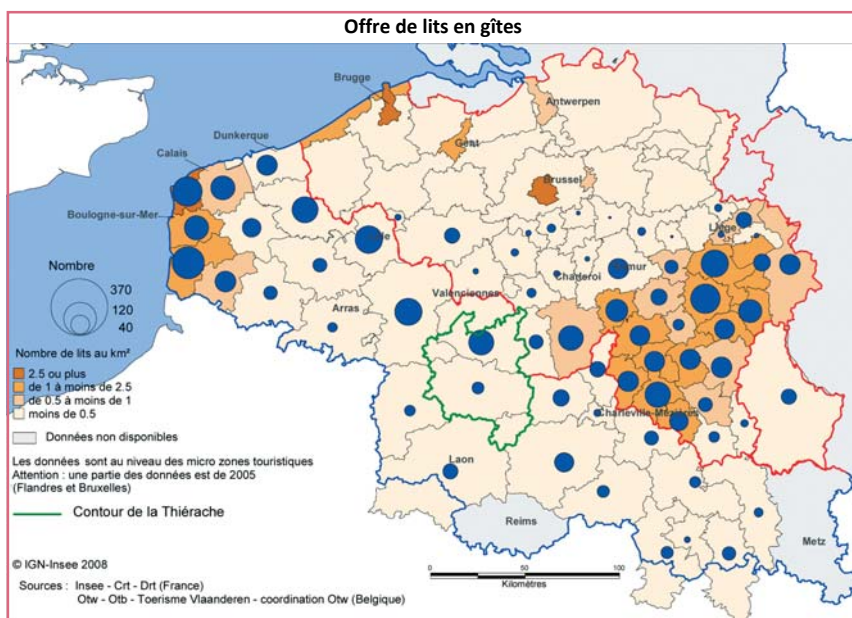
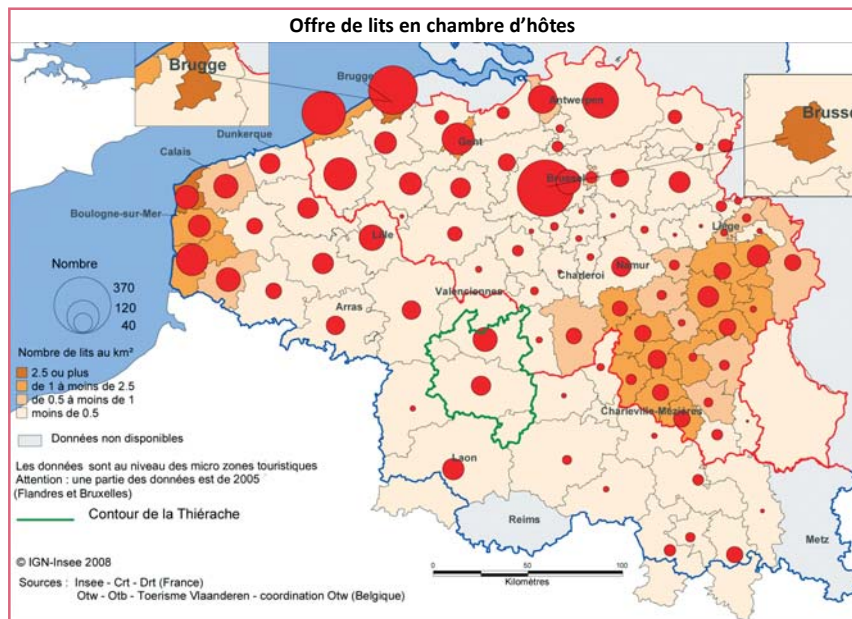
Territoires	Nombre d'établissements liés au tourisme		
	Nombre	Poids dans le tissu entrepreneurial en %	Poids dans le territoire en %
Thiérache de l'Aisne	214	4	43
Thiérache du Nord	286	6	57
Grande Thiérache	500	5	100
Aisne	1 558	5	14
Nord	8 208	6	3

Source : Insee, CLAP 2007

Un millier d'emplois sont liés au tourisme en Grande Thiérache

Type d'emplois touristiques	Grande Thiérache		Thiérache de l'Aisne		Thiérache du Nord		Aisne		Nord	
	Effectif salarié	Effectif non salarié	Effectif salarié	Effectif non salarié	Effectifs salarié	Effectif non salarié	Effectifs salarié	Effectif non salarié	Effectifs salarié	Effectif non salarié
Hébergement	120	33	54	12	66	21	754	152	3 262	317
Restauration	451	363	178	176	273	186	1 947	1 119	14 914	4 944
Autres activités	43	00	24	00	19	00	139	14	1 216	55
Ensemble des activités caractéristiques du tourisme	614	396	256	188	358	207	2 840	1 285	19 392	5 316

Source : Insee, estimation de l'emploi touristique



Les Thiérache du Nord et de l'Aisne complémentaires

Le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie figurent parmi les régions les moins boisées de France métropolitaine avec des taux de boisement respectifs de 8 % et de 18 % quand le taux moyen national atteint 27 %. Ces deux régions se caractérisent néanmoins par une forêt de qualité, essentiellement feuillue, et par la production de bois précieux.

La filière Forêt-Bois se compose des différentes activités en lien avec la gestion, l'exploitation, la transformation et la valorisation du matériau bois. Elle comprend :

- les activités des propriétaires forestiers qui gèrent, entretiennent et produisent la matière première ;
- la première transformation du bois (sciage du bois et transformation en poutres, planches...);
- la seconde transformation du bois (confection de produits finis en bois) ;
- l'industrie papetière ;
- des activités supports ou dérivées telles que le commerce ou le bois énergie.

La filière Forêt-Bois au sens strict regroupe 322 établissements en Thiérache -178 dans la Thiérache de l'Aisne et 144 dans la Thiérache du Nord- soit un peu plus de 3 % de l'ensemble des établissements du territoire. Ces établissements offrent 1 592 postes de travail salariés : 1 166 dans la Thiérache axonaise et 426 dans la Thiérache nordiste.

La sylviculture et la récolte forestière occupent une grande part des établissements de la filière Forêt-Bois en Thiérache : 44 % pour la partie axonaise et 36 % en Sambre-Avesnois. Ces établissements emploient généralement peu de salariés, d'où une part de ces activités dans le total des postes de travail de la filière comparativement plus faible, avec respectivement 3 % et 6 % du total de la filière. Les activités liées au sciage ou au travail du bois sont, quant à elles, proportionnellement plus présentes dans la Thiérache de l'Aisne que dans la Thiérache du Nord, avec des parts respectives de 10 % et 7 % des établissements ou des salariés.

Dans leur ensemble, les activités de première transformation du bois sont un peu plus présentes dans l'Aisne, celles de seconde transformation du bois ou de commerce, dans le Nord. Le profil de la Thiérache, dans sa partie axonaise ou dans sa partie nordiste, présente toutefois quelques spécificités. Ainsi, la construction bois qui occupe 23 % des établissements et 17 % des salariés de la filière Forêt-Bois dans la Thiérache de l'Aisne regroupe plus de 35 % des établissements et 40 % des salariés dans celle du Nord. De même, le négoce, commerce du bois et le bois-énergie sont globalement très présents en Thiérache et notamment dans la partie Nord où ils emploient 41 % du total des salariés de la filière. L'implantation des activités

d'ameublement est très différente selon leur localisation dans l'une ou l'autre partie de la Thiérache. La part des établissements fabricant des meubles en bois est légèrement inférieure dans les deux Thiérache aux moyennes départementales respectives. Cependant, ces activités regroupent au final près de 20 % des postes de travail salariés de la filière dans la partie axonaise de la Thiérache (soit 2 fois plus qu'en moyenne départementale) contre moins de 6 % dans la partie nordiste (soit 2,5 fois moins qu'en moyenne départementale). Parmi les autres maillons de la filière Forêt-Bois, l'industrie papetière n'est présente que dans la partie axonaise de la Thiérache.

Finalement, la Thiérache concentre une grande partie des activités de "production" de la matière première bois dans deux départements où le poids de la filière Forêt-Bois est relativement faible. La présence des différentes activités de la filière Forêt-Bois diffère toutefois selon que l'on s'intéresse à l'implantation des établissements ou à leurs poids dans l'emploi de la filière, certaines activités se caractérisant par de nombreux établissements employant peu de salariés. Enfin, la Thiérache de l'Aisne et la Thiérache du Nord gardent chacune leurs spécificités au sein de la filière Forêt-Bois avec par exemple un poids de l'ameublement plus élevé dans la première et un poids plus important de la construction bois dans la seconde. ■

Les salariés de la filière Forêt-Bois

Unités : %, nombre

Activités	Thiérache de l'Aisne	Thiérache du Nord	Grande Thiérache	Aisne	Nord
Sylviculture et exploitation forestière	2,7	5,6	3,5	6,0	1,1
Sciage et travail du bois	10,5	7,0	9,5	10,4	8,9
Industrie papetière	13,0	0,0	9,5	26,7	17,4
Ameublement	19,6	5,9	16,0	8,7	14,6
Construction bois	16,9	40,4	23,2	21,6	26,6
Négoce, commerce du bois et bois énergie	37,3	41,1	38,3	26,5	31,3
Ensemble filière Forêt-Bois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre total d'établissements de la filière	1 166	426	1 592	4 446	17 197
Part des établissements de la filière dans le tissu productif	6,5	2,3	4,4	2,9	1,9

Champs : salariés des établissements actifs au 31 décembre hors secteur de la Défense et intérimaires
Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2008

Les établissements de la filière Forêt-Bois

Unités : %, nombre

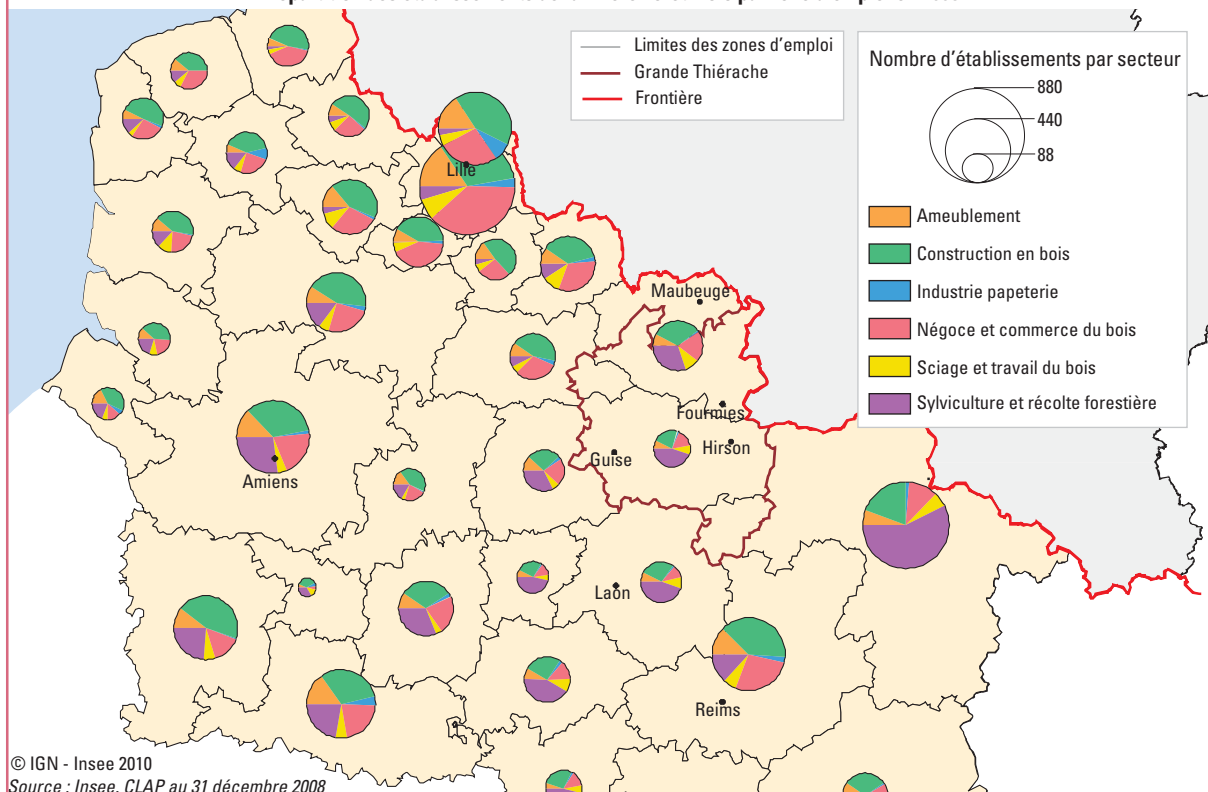
Activités	Thiérache de l'Aisne	Thiérache du Nord	Grande Thiérache	Aisne	Nord
Sylviculture et exploitation forestière	44,4	36,1	40,7	42,2	7,3
Sciage et travail du bois	9,6	6,9	8,4	7,5	6,9
Industrie papetière	1,7	0,0	0,9	1,7	3,3
Ameublement	6,7	9,0	7,8	8,0	12,7
Construction bois	22,5	35,4	28,3	26,2	38,5
Négoce, commerce du bois et bois énergie	15,2	12,5	14,0	14,4	31,3
Ensemble filière Forêt-Bois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre total d'établissements de la filière	178	144	322	1087	2853
Part des établissements de la filière dans le tissu productif	3,4	2,9	3,2	3,3	2,1

Champs : établissements actifs au 31 décembre hors secteur de la Défense
Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2008

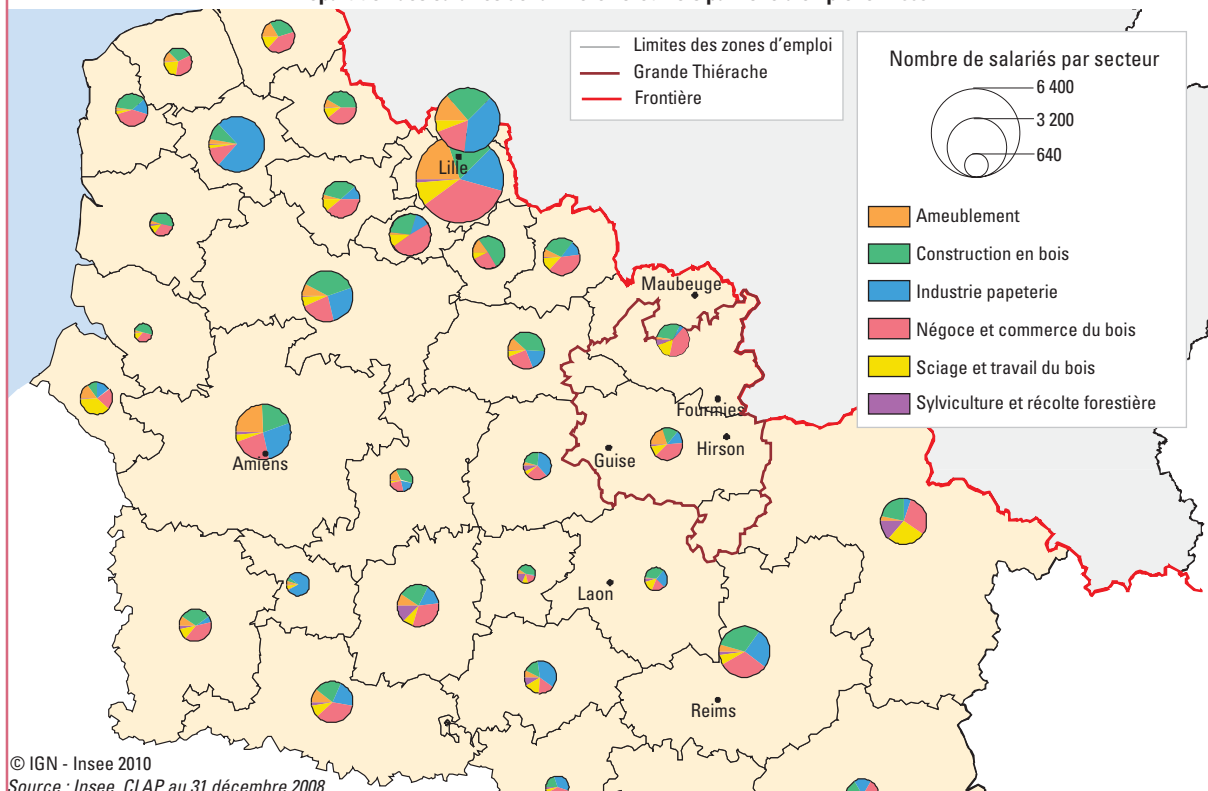
Définition de la filière Forêt-Bois (périmètre restreint)

Le champ de la présente fiche intègre la sylviculture, le sciage, la fabrication de meubles, de papier, carton et emballages, les activités de construction liées au bois (charpentes, parquets... hors construction de bateaux ou de bâtiments) ou encore le commerce de gros de bois. L'intégralité des établissements et salariés des codes correspondants aux activités retenues a été prise en compte même si, de fait, tous ne relèvent pas de la filière Forêt-Bois. Ainsi, par exemple, tous les établissements dont le code d'activité est 4332A (travaux de menuiserie bois PVC) ont été repris dans la présente fiche alors qu'une partie d'entre eux (qu'il n'est pas possible de préciser actuellement) travaillent le PVC et non le bois.

Répartition des établissements de la filière Forêt-Bois par zone d'emploi en 2008



Répartition des salariés de la filière Forêt-Bois par zone d'emploi en 2008



AAH : l'Allocation Adulte Handicapé est destinée à assurer un minimum de revenu aux personnes qui présentent une incapacité permanente.

Actifs occupés : la population active occupée regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi mais sa mesure diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

Aire urbaine : une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

API : Allocation de Parent Isolé.

Auto entrepreneurs : le régime de "l'auto entrepreneur" s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui optent pour exercer en franchise de TVA.

Bas revenu : un salarié perçoit un bas revenu d'activité si son revenu annuel d'activité est inférieur à la moitié du revenu médian calculé au niveau France entière (soit 903 euros pour l'année 2007).

Bas salaire : par convention, les bas salaires sont les salaires inférieurs aux deux tiers du salaire médian de l'ensemble de la population. Un salarié à bas salaire est un individu pour lequel le cumul de tous les salaires nets perçus dans l'année est inférieur au seuil de bas salaire (794 euros par UC et par mois en 2006).

Biocorridor : l'expression "corridor biologique" (ou "biocorridor") désigne un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce, une population, une métapopulation ou un groupe d'espèces ou métacommunauté (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.).

BIT : Bureau International du Travail.

BPE : Base Permanente des Équipements.

CLAP : Connaissance Locale de l'Appareil Productif.

CORINE Land Cover : la base de données géographiques CORINE Land Cover est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement CORINE. Cet inventaire biophysique de l'occupation des terres fournit une information géographique de référence pour 38 états européens et pour les bandes côtières du Maroc et de la Tunisie.

Couronne du pôle rural : la couronne du pôle rural comprend les communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

Couronne périurbaine : la couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Décohabitation : la décohabitation est le moment au cours duquel des personnes formant un même foyer cessent d'habiter sous le même toit, par exemple suite à une rupture conjugale ou à une mutation professionnelle. Par extension, le terme désigne également le phénomène sociodémographique plus global du fait duquel les familles tendent à se scinder plus facilement et à voir leurs membres autrefois cohabitants vivre de plus en plus souvent séparément. Attribuée à l'individualisme croissant des sociétés occidentales, la

décohabitation ainsi définie est l'une des causes expliquant les besoins en logement dans une région donnée.

Déficit migratoire : le déficit migratoire résulte d'un nombre de départs plus élevé que d'arrivées dans la zone étudiée.

DEFM : Demandes d'Emploi en Fin de Mois.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Espace urbain : l'espace urbain est l'ensemble d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées.

Famille : une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Famille monoparentale : une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Gamme de proximité : la base permanente des équipements (BPE) est constituée de 87 équipements qui se répartissent en trois gammes. La gamme de proximité en compte 24 comme les boulangeries, les banques, le coiffeur, les écoles élémentaires...

Gamme intermédiaire : la base permanente des équipements (BPE) est constituée de 87 équipements qui se répartissent en trois gammes. La gamme intermédiaire en compte 27 comme la police et la gendarmerie, les supermarchés, les collèges, les opticiens...

Gamme supérieure : la base permanente des équipements (BPE) est constituée de 87 équipements qui se répartissent en trois gammes. La gamme supérieure en compte 36 comme les hypermarchés, les poissonneries, les lycées d'enseignement général ou technologique, les établissements de santé, les maternités, les médecins spécialistes...

Gaspar : Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques majeurs.

Grande Thiérache : la Grande Thiérache est un territoire qui se répartit sur le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie. Elle est composée de 245 communes dont 160 communes en Thiérache de l'Aisne et 85 communes pour la Thiérache du Nord.

INSSET : Institut supérieur des sciences et techniques de Saint-Quentin.

Logement insalubre : est insalubre tout immeuble, bâti ou non, vacant ou non, dangereux pour la santé des occupants ou des voisins du fait de son état ou de ses conditions d'occupation. Parmi ces critères, on peut citer les murs fissurés, l'humidité importante, la présence de plomb, la dangerosité des accès, l'absence de raccordement aux réseaux d'électricité ou d'eau potable ou encore l'absence de système d'assainissement.

Logement potentiellement indigne : l'habitat indigne est un terme utilisé par les pouvoirs publics et pour lequel n'existe pas une définition stricte. Il recouvre l'ensemble des situations d'habitat qui sont un déni au droit au logement et portent atteinte à la dignité humaine. Les répercussions sur les familles sont d'ordre physique, mental mais aussi social du fait de l'exclusion par le logement. En effet, l'accès aux droits fondamentaux des personnes mal logées est réduit : droit à

l'éducation des enfants pour des situations de sur-occupation et droit à la vie familiale et à son intimité. Cette notion d'habitat indigne recouvre les logements, les immeubles et les locaux insalubres, les locaux où le plomb est accessible (saturnisme), les immeubles menaçant (ruines), les hôtels meublés dangereux et les habitats précaires. Leur suppression ou leur réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets.

Logement vacant : un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste, etc.)

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Migration alternante : Trajet domicile-travail.

Minima sociaux : les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (DOM). Le RMI, auquel a succédé le RSA, qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés, AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Multipolarisées : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Natura 2000 : Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

Périurbanisation : la périurbanisation est la somme des communes d'une aire urbaine, à l'exclusion de son pôle urbain.

PNR : Parc Naturel Régional.

Pôle de services : commune qui possède au moins la moitié des équipements de la gamme recensés dans la base permanente des équipements (BPE).

Pôle d'emploi : un pôle d'emploi de l'espace rural est une commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1 500 emplois ou plus.

Pôle urbain : le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Profession intermédiaire : catégorie socioprofessionnelle qui rassemble les personnels de niveau maîtrise effectuant un travail administratif ou commercial.

REE : Répertoire des Entreprises et des Établissements.

Revenu médian d'activité : c'est la valeur qui partage les salariés en deux groupes de taille équivalente. La moitié des salariés perçoivent un revenu inférieur, l'autre moitié un revenu supérieur.

RMI : Revenu minimum d'insertion.

RSA : Revenu de Solidarité Active. Il remplace depuis 2009 le RMI et l'API.

SIC : site d'importance communautaire. Cet inventaire biophysique de l'occupation des terres fournit une information géographique de référence pour 38 états européens et pour les bandes côtières du Maroc et de la Tunisie.

Solde migratoire : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Solde naturel : le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux d'activité : le taux d'activité rapporte le nombre d'actifs (occupés ou chômeurs) à l'ensemble de la population active ou inactive d'une tranche d'âge.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active composée des personnes ayant un emploi et ceux en recherchant un.

Unité urbaine : la notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : il s'agit d'un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Zico : Zone importante pour la conservation des oiseaux.

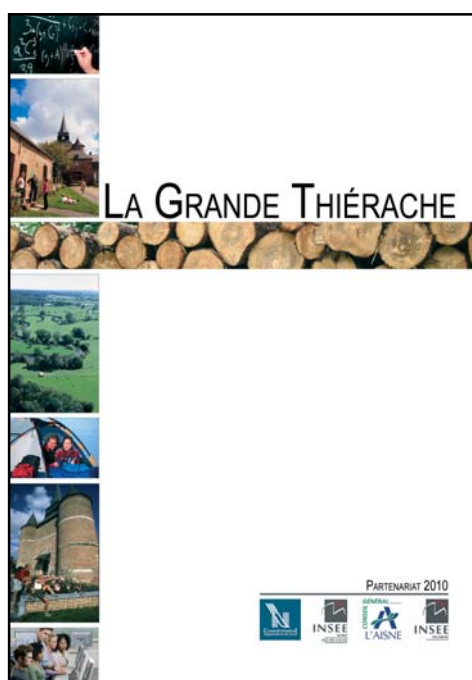
Znieff : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique.

Zone d'emploi : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère en charge du travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites départementales. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

ZPS : les zones de protection spéciale sont créées en application de la directive européenne 79/409/CEE (plus connue sous le nom "directive oiseaux") relative à la conservation des oiseaux sauvages.

Cet ouvrage
est disponible au téléchargement
sur le site de l'Insee Picardie
www.insee.fr/picardie espace publications

Il est également référencé
sur les sites des partenaires



Partenariat 2010



Institut National de la Statistique
et des Études Économiques - Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens cedex 1

www.insee.fr